
L'état de la recherche et de la vie française dans l'Ouest canadien

les actes du premier colloque du
Centre d'études franco-canadiennes
de l'Ouest tenu au Collège
universitaire de Saint-Boniface
les 20 et 21 novembre 1981

Table des matières

L'état de la recherche et de la vie française dans l'Ouest canadien

Les actes du premier colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest
tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface les 20 et 21 novembre 1981
(Saint-Boniface, 1982)

SOMMAIRE	PAGES
Présentation par Annette SAINT-PIERRE	7-8
Programme du colloque	9-10
C'est le temps de la littérature régionale par René DIONNE	11-18
Le nationalisme poétique de Louis Riel par Glen CAMPBELL.....	19-26
Maurice Constantin-Weyer : quelques mises au point par Roger MOTUT	27-38
Gabrielle Roy : «Ces enfants de ma vie» par Myo KAPETANOVICH	39-46
Deux personnalités francophones de l'Ouest par Jean-Guy QUENNEVILLE	47-53
La présence francophone dans le nord-ouest de l'Ontario: jalons historiques par Alain NABARRA.....	55-71
Les rapports entre les Bois-Brulés et les Canadiens Français au Manitoba depuis 1900 par Antoine LUSSIER	73-86
Recherche et climat de recherche en Alberta francophone par Gilles CADRIN	87-90
Héritage franco-albertain par Raymond LANTEIGNE.....	91-95
Ressources franco-albertaines par Eloi DEGRÄCE	97-98

Les parlers franco-manitobains par Alexandre L. AMPRIMOZ et Antoine GABORIEAU	99-109
--	--------

Présentation

A l'automne 1981 a eu lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface un colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO). Première du genre, cette rencontre voyait se réaliser un rêve longtemps caressé.

Les francophones de l'Ouest canadien ont l'habitude des déplacements. Ainsi, ceux d'entre eux qui ont vu se développer des centres de recherches et d'étude sur la culture, annexés à des universités, tels ceux de l'Université d'Ottawa et de Laval, ont souhaité la naissance de ces organismes à l'échelle régionale au sein des provinces de l'Ouest.

Le Manitoba a son centre depuis 1978, et c'est donc à Saint-Boniface que devaient se serrer la main Albertains, Fransaskois, Manitobains et même Ontariens, pour s'écouter et se mieux connaître sur "un terrain neuf".

Les personnes invitées à présenter une communication ont accepté de le faire avec beaucoup d'empressement. La diversité des sujets traités aura contribué à attirer plus de participants que ne l'aurait fait un colloque sur un thème particulier: 70 personnes furent accueillies au CEFCO les 20 et 21 novembre, alors qu'on avait escompté en réunir une trentaine.

Le CEFCO a pu organiser cette rencontre grâce au programme d'aide aux minorités de langues officielles du Secrétariat d'État et à son agent de développement à Winnipeg, Martial Fontaine. De tels échanges interprovinciaux sont de nature à resserrer les liens entre chercheurs. Trop souvent, on travaille en compartiments, et on ne sait pas profiter ici de ce qui se fait ailleurs, ou vice-versa.

Reconnaissant la valeur des communications livrées au colloque, et sachant que plusieurs voudront en prendre connaissance, le CEFCO est heureux d'offrir à ses lecteurs cette preuve de sa vitalité et de son engagement dans le milieu. Des pistes nouvelles y sont indiquées dans les champs littéraire et historique, et même dans le domaine de la langue parlée.

Cette publication a également eu l'appui du Secrétariat d'État, par l'entremise du Regroupement des Centres de recherche en civilisation canadienne-française, dont le président est René Dionne.

Le colloque ne sera pas resté sans lendemain. Un autre est prévu à l'automne 1982, suivant le désir qui en a été exprimé de façon unanime. Un meilleur essor sera ainsi conféré aux études canadiennes par la diffusion de plusieurs données régionales peu connues.

Annette Saint-Pierre

Programme

L'ÉTAT DE LA RECHERCHE ET DE LA VIE FRANÇAISE DANS L'OUEST CANADIEN

le vendredi 20 novembre

18h00 Cocktail offert par le Collège dans le hall Provencher

19h00 Banquet

- mot de bienvenue de Paul Ruest, recteur du Collège
- présentation du conférencier invité par Taïb Soufi

Communication de René Dionne, de l'Université d'Ottawa:
C'est le temps de la littérature régionale

le samedi 21 novembre

9h00 Mot de bienvenue de Annette Saint-Pierre

9h10 Myo Kapetanovich

- *Gabrielle Roy: "Ces enfants de ma vie"*

9h40 Alain Nabarra

- *La présence francophone dans le nord-ouest de l'Ontario: jalons historiques*

10h10 Glen Campbell

- *Le nationalisme poétique de Louis Riel*

10h40 Antoine Lussier

- *Les rapports entre les Bois-Brûlés et les Canadiens français du Manitoba depuis 1900*

11h10 Eloi DeGrâce

- *Ressources franco-albertaines*

Gilles Cadrin

- *Recherche et climat de recherche en Alberta francophone*

Raymond Lanteigne

- *Héritage franco-albertain*

Lunch — buffet

- 13h30 Jean-Guy Quenneville
— *Deux personnalités francophones de l'Ouest*
- 14h30 Roger Motut
— *Maurice Constantin-Weyer: quelques mises au point*
- 15h10 André Lalonde
— *Les Canadiens français de l'Ouest 1870-1970: espoir, incertitude, tragédie*
(communication publiée dans les Cahiers de géographie de l'Université Laval)
- 15h50 Marcien Ferland
— *Le folklore au Manitoba*
(communication inspirée de son livre *Chansons à répondre au Manitoba français*)
- 16h20 Alexandre L. Amprimoz et Antoine Gaborieau
— *Les parlers franco-manitobains*
- 17h00 Vin d'honneur

C'est le temps de la littérature régionale

par Réne Dionne

*professeur de lettres canadiennes-françaises
Université d'Ottawa*

Depuis une dizaine d'années les études régionales sont à la mode: historiens, géographes, sociologues, etc., tâchent de définir ce qu'est une région, puis de décrire celles qui se présentent à leurs yeux à travers les mouvements et bouleversements de sociétés; tout se passe comme si, au fur et à mesure que l'individu prend conscience de ses droits et de son rôle dans un monde que les moyens de communications modernes tendent à uniformiser, la grande collectivité elle-même se trouvait des articulations et des fondements nouveaux, plus ou moins groupusculaires et différenciés, relevant d'un environnement qui influence les personnes et marque leur appartenance à des groupes spécifiques; ces groupes, délimités par un habitat géographique ou culturel, se replient sur eux-mêmes, s'analysent, évaluent leurs traits communs, s'identifient, puis se réclament d'une vie collective propre qu'ils veulent affirmer à travers des oeuvres et des manifestations de leur cru. C'est ainsi, pour ne donner qu'un exemple, que se tenait à Hull, en novembre dernier, un colloque de plusieurs jours sur l'identité régionale outaouaise; l'enquête se faisait dans tous les domaines possibles, en fonction d'une conception très large de la culture. En choisissant de vous

parler de la littérature régionale, ce soir, je n'échappe pas à cette mode; je me trouve même entraîné dans son courant depuis longtemps déjà, et selon mon gré, car je crois en la valeur des études régionales non seulement comme force de conscientisation salubre dans une société, mais aussi comme moyen d'investigation scientifique: les synthèses du savoir, pour échapper au risque du globalisme superficiel, doivent reposer sur des études particulières minutieuses. Cela est vrai en histoire littéraire tout autant qu'en sciences sociales ou physiques.

La littérature québécoise

Il y a une vingtaine d'années à peine, l'on ne parlait pas de littérature québécoise, mais seulement de littérature canadienne-française, voire de littérature canadienne. L'on se demandait même si une telle littérature existait; n'était-elle pas tout au plus, disaient certains, qu'une province de la littérature française, et une province bien pauvre? L'on sentait néanmoins le besoin d'une littérature nationale; depuis plus d'un siècle l'on essayait de la créer. Déjà, dans le premier numéro de son journal, le 10 avril 1837, à un moment où la collectivité canadienne-française se sentait particulièrement menacée, le rédacteur du *Populaire* écrivait: "La littérature fonde la gloire des peuples".

Débuta alors, oeuvre de jeunes, un mouvement littéraire qui allait donner à la collectivité les oeuvres qu'elle espérait, c'est-à-dire celles qui lui fourniraient un abri culturel en attendant de reconquérir le pays réel dont on l'avait dépossédée. Ce fut l'époque de la patrie littéraire, que l'on peut étendre jusqu'à 1895. Lui succéda une époque où nos pères hésitèrent entre le pays littéraire français et l'enracinement; leur rêve les emportait en imagination vers un ailleurs qui pouvait les consoler des avatars de leur pays, mais leur coeur était au terroir qui les faisait vivre.

Pendant tout ce temps qui va de 1760 à 1938, l'individu ne comptait guère que dans la mesure où il se tenait au service de la collectivité: il était en service national. Vint la guerre de 1939. Nous fûmes embarqués malgré nous dans une aventure internationale. Nos yeux durent s'ouvrir à la réalité humaine universelle et nous commençâmes à nous interroger sur notre place dans le monde. Nos écrivains descendirent en eux-mêmes, visitèrent nos tombeaux de rois, regardèrent la ville que l'on avait crainte jusque-là. Ce fut l'âge de l'interrogation. Nous découvrimmes les bas-fonds de nous-mêmes, mais aussi notre identité.

Nous n'étions plus ce bon peuple canadien-français — l'avions-nous d'ailleurs si bien été? — qui se croyait, depuis des décennies, donné en exemple au monde. Nous étions une collectivité d'hommes et de femmes qui ressemblaient à ceux et celles d'ailleurs, mais avec une histoire propre, un territoire particulier, une langue et une culture à nous, une religion que nous partagions avec beaucoup, mais pas de la façon personnelle que nous aurions cru. Nous avions vécu d'un mythe vivifiant, mais amer, qui crevait; il nous fallait asseoir nos convictions et notre action sur un autre fondement. La vie le réclamait; elle avait commencé de s'exprimer à travers la poésie du pays, celle du groupe de l'Hexagone et celle de nos chansonniers (Leclerc, Vigneault, etc.). Jusque-là, les individus avaient porté le pays dans leur tête; il fallait que dorénavant le pays portât les individus. La littérature se mit à faire corps avec le pays réel; elle le nommait, le décrivait, le fondait en droit et en raison, le délimitait géographiquement et politiquement, le définissait socialement et culturellement.

Ainsi vint à la lumière, à partir de 1958, la littérature québécoise. Cette littérature n'était plus une province de la littérature française; elle prétendait même ne l'avoir jamais été, et elle ne se voulait pas davantage la facette française de la littérature canadienne. Enfin décomplexée, libérée, émancipée, régionale certes, mais pas régionaliste comme au début du siècle, elle était nationale: elle se réclamait d'un pays conquis, mais qui n'avait pas renoncé à l'indépendance. En somme, la littérature qui, en 1837, aspirait à fonder la gloire de notre nation, avait maintenant conscience du fondement premier et nécessaire qu'est le pays, et c'est sur ce dernier qu'elle s'appuyait maintenant pour atteindre à sa propre grandeur.

Ce mouvement coïncidait avec le développement des identités collectives en d'autres régions du monde: en Afrique, en Amérique centrale, entre autres, où des colonies atteignaient à l'indépendance, aux États-Unis aussi, où se faisaient sentir de plus en plus les différences régionales, voire au Canada, où les provinces, fondues apparemment dans le tout canadien, réclamaient de plus en plus un visage propre. Au Québec, le mouvement de régionalisation ne s'est pas arrêté longtemps à l'ensemble du territoire et de la collectivité; une fois que l'on s'y crut en possession de soi à partir des années 70 et que l'on fut davantage ancré dans cette conviction après la prise du pouvoir par le parti québécois en novembre 1976, l'on se rendit compte

que, à ras de terre, ce pays n'avait pas l'unité que l'on pensait. Les Québécois se reconnurent des caractères propres à travers des environnements différents selon qu'ils habitaient l'Outaouais, l'Estrie, la Gaspésie, le Bas-du-Fleuve, la Mauricie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi, Montréal, la ville de Québec et ses alentours, etc. Le gouvernement accepta le fait en divisant le territoire en régions administratives, numérotées 1, 2, 3, etc., ayant des besoins sociaux, économiques, etc., particuliers. Les littéraires ont suivi le mouvement. L'Union des écrivains québécois était née en mars 1977; l'on avait déjà la Société des écrivains canadiens et ses sections de Montréal, de Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, d'Ottawa-Hull; l'on eut ensuite l'Association des auteurs des Cantons de l'Est, celle des auteurs de l'Outaouais, et puis d'autres encore. Le réseau de l'Université du Québec favorisa lui aussi le développement des littératures régionales: à Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Rimouski, à Hull, comme à l'Université de Sherbrooke, des professeurs et chercheurs ont voulu repérer et recenser les richesses littéraires du milieu. Des subventions considérables (i.e. des centaines de milliers de dollars), accordées par le ministère de l'Éducation du Québec et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, ont permis aux groupes régionaux d'inventorier leur patrimoine littéraire. Un colloque tenu à Ottawa en février 1980, avec l'aide du CRSHC, a permis d'en prendre quelque conscience et mesure, et le numéro 3 de la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada française*, qui contiendra les textes de ce colloque, contribuera à élargir cette conscience. Et voilà! En une trentaine d'années, le mouvement de régionalisation a fait accéder la littérature québécoise au rang de littérature nationale, puis suscité des groupes qui s'emploient à fonder la littérature de leur région sur des oeuvres anciennes aussi bien que récentes.

La littérature acadienne

Le mouvement de régionalisation déclenché par la littérature québécoise a eu tôt fait de franchir les frontières du Québec. Il a d'abord gagné les Maritimes. Les Acadiens avaient des oeuvres littéraires propres, bien sûr, mais on les avait toujours ensevelies dans la littérature canadienne-française. Le jour où la québécoise se détacha de celle-ci en n'ayant l'air que de la coiffer d'un nouveau nom, les Acadiens sentirent qu'il leur fallait faire valoir leur bien en même temps qu'affirmer leur existence et leur

identité nationale.

Leur littérature, elle existait depuis plus de trois siècles: elle remontait aux premiers temps de la colonie française en Amérique, à Lescarbot, Nicolas Denys, Dièreville, etc. La déportation de 1755 l'avait chassée des livres; elle s'était conservée dans une tradition orale dont les chercheurs du Québec et d'ailleurs avaient depuis longtemps reconnu et exploité les richesses. Puis, l'Acadie avait retrouvé la Parole et le Livre à partir du milieu du dix-neuvième siècle, plus particulièrement à compter de la première convention nationale, en 1881, à Memramcook. Des oeuvres avaient surgi de plus en plus nombreuses, pauvres de style, mais fortes d'une imperturbable volonté de vivre. Et voici que la vie éclatait en 1971 avec Antonine Maillet et *la Sagouine*, en 1973, avec Léonard Forest et *Saisons antérieures*, l'une des meilleures oeuvres poétiques du début des années 70 au Canada.

La fierté littéraire revenait au front des Acadiens; l'audace aussi. Marguerite Maillet entreprenait de rédiger une thèse de doctorat sur le développement de la littérature écrite en Acadie. Tout était à faire dans le domaine: recherche des oeuvres, identification des auteurs. La thèse a été déposée il y a trois semaines à l'Université d'Ottawa. Ce sera la première histoire de la littérature acadienne. Déjà, cependant, Marguerite Maillet a écrit plusieurs articles sur le sujet et publié, avec l'aide de deux collaborateurs, une magnifique *Anthologie de textes littéraires acadiens, 1606-1975* (643 p.) aux jeunes Éditions d'Acadie, en 1979; elle a aussi contribué à un riche volume sur *les Acadiens des Maritimes*, édité en 1980 par Jean Daigle, directeur du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton. Fondé en 1968, ce Centre est le meilleur lieu de documentation au monde sur les Acadiens et leur histoire; un colloque, en mai 1978, y a attiré 1,000 personnes et 65 conférenciers, venus de tous les horizons. Des pionniers de ce Centre, dont le Père Anselme Chiasson, avaient donné quelques leçons sur la civilisation et le folklore d'Acadie, mais ce n'est pas avant 1973 qu'un cours de littérature acadienne fut inscrit au programme de l'Université de Moncton. À Marguerite Maillet, seule spécialiste dans le domaine, incomba la charge de l'enseigner. Huit ans plus tard, le programme du département d'études françaises de la même université comprend six cours de littérature acadienne, soit trois de littérature écrite et deux de littérature orale au niveau du baccalauréat, et un

de littérature écrite au niveau de la maîtrise. En une dizaine d'années, grâce à l'initiative et au dévouement têtue de quelques personnes, dont Antoine et Marguerite Maillet, la littérature acadienne a gagné ses lettres de noblesse.

La littérature franco-ontarienne

Pourtant, ils ne sont que 235,000 ces Acadiens — il est vrai, toutefois que ce nombre représente 37% de la population du N.B., et nous sommes 700,000 en Ontario, dont 500,000 qui ont conservé leur langue française. Nous avons jusqu'ici fait moins que les Acadiens et plus tard. Ce n'est qu'en 1976 — et ce ne fut pas facile dans un département bondé de professeurs étrangers et de provinciaux complexés — que la littérature franco-ontarienne est entrée à l'Université d'Ottawa. Le père Germain Lemieux enseignait déjà, cependant, depuis plusieurs années, la littérature orale franco-ontarienne au Collège du Sacré-Coeur d'abord, puis à l'Université de Sudbury. Le Groupe interuniversitaire d'études franco-ontariennes, fondé en 1976, devait donner le coup d'envoi aux études sur la société franco-ontarienne et son histoire. La naissance des Éditions Prise de parole, en 1973, aida également beaucoup à rendre visible la littérature franco-ontarienne. Les oeuvres récentes se multiplient depuis — une trentaine ont paru à Prise de parole — et l'on a commencé à étudier les oeuvres anciennes. J'ai pour ma part édité trois volumes de *Propos sur la littérature outaouaise et franco-ontarienne* (le quatrième paraîtra dans quelques mois) et publié une *Bibliographie* dont la deuxième édition, révisée et augmentée, vient tout juste de sortir des presses: elle comprend, bien qu'encore incomplète, plus de quatre cents (400) auteurs et quelques dix-huit cents titres (1,800). Bientôt paraîtront chez Fides, à Montréal, les quatre volumes d'une anthologie préparée par Yolande Grisé et des collaborateurs du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (Ottawa); chacun de ces volumes s'adresse à un groupe de classes du primaire et du secondaire et l'on caresse toujours l'espoir qu'ils soient adoptés comme manuels dans les classes ontariennes. Je note aussi que, dans la foulée du Groupe interuniversitaire d'études franco-ontariennes, Pierre Savard, directeur du C.R.C.C.F., a préparé, avec une équipe subventionnée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, une série de six documents pédagogiques sur l'Ontario français. Il reste que, en 1981, nous n'avons toujours à

l'Université d'Ottawa qu'un seul cours de littérature franco-ontarienne qui soit donné et un seul cours d'histoire des Franco-Ontariens. Du côté de l'Université Laurentienne, on semble un peu plus avancé, et davantage convaincu, tandis que certaines universités anglophones, en mal de recruter quelques élèves de plus, s'intéressent aussi au "fait" franco-ontarien. La situation pourrait être meilleure; elle est beaucoup plus solide, en tout cas, qu'il y a cinq ans.

La littérature franco-manitobaine

Nous avons quand même raison d'être satisfaits des progrès accomplis durant la dernière décennie en Acadie et en Ontario. N'a-t-il pas fallu, en effet, attendre l'année 1963, pour voir installer à l'Université de Montréal, sous la direction d'un Franco-Ontarien (René de Chantal) et l'impulsion d'un Fransaskois (Albert Le Grand), le premier programme de littérature canadienne (comme l'on disait encore à l'époque)? Pendant plusieurs années ensuite, il fut encore nécessaire de défendre la cause de la littérature canadienne-française; je fus de ce nombre à Montréal à la fin des années 60 et à Ottawa à partir de 1970.

Quand je considère, d'une part, l'histoire des deux dernières décennies et la place qu'a prise progressivement la littérature québécoise au Québec, l'acadienne dans les Maritimes, la franco-ontarienne dans ma province d'adoption, que je considère également la situation des littératures régionales au Québec (celles de la Mauricie, de l'Estrie, de l'Outaouais, etc.), quand je considère, d'autre part, le rôle qu'a joué votre Collège universitaire depuis sa fondation et celui que, fort de ses traditions et de ses forces neuves, il s'apprête à jouer dans l'avenir, je trouve que la situation de la littérature et des études franco-manitobaines est encourageante. Déjà, depuis quelques années, vous avez un Centre d'études qui a produit beaucoup malgré la modicité de ses ressources; il faut en donner le mérite à ceux qui l'ont dirigé et fondé, à ceux qui y ont travaillé, collaboré; sans le travail bénévole et certes épuisant qu'ils ont fourni, vous ne pourriez pas vous enorgueillir des réalisations de ce Centre. Trois maisons d'éditions acadiennes ont surgi aux Maritimes, une franco-ontarienne à Sudbury; vous avez ici les Éditions du Blé et les Éditions des Plaines, qui ont déjà publié beaucoup d'excellents livres. Vous êtes relativement nombreux à vous intéresser au développement de la recherche et des études sur le Manitoba et

l'Ouest canadien; vous avez, cependant, la plupart d'entre vous, des charges de travail lourdes et ce sont vos loisirs, très souvent, qui font les frais de votre enthousiasme et de votre volonté de vivre fièrement en français dans un milieu anglophone. Laissez-moi vous dire, si cela peut vous encourager, que, même dans la relativement fortunée Ottawa, ce sont aussi nos loisirs et, souvent, notre propre argent qui servent au développement des études franco-ontariennes; vous dire aussi que l'hostilité et le manque de compréhension de nos compatriotes — ce ne sont pas que des anglophones — sont souvent plus lourds à porter, voire plus néfastes à notre cause, que la pauvreté de nos moyens financiers et de nos ressources humaines. En ce domaine comme en bien d'autres, il n'y a que la conscience que nous pouvons avoir et devons avoir, d'être utiles aux nôtres, collectivement, qui permette d'affronter les difficultés et, puisque la vie s'avère toujours une lutte, la conviction que le combat que nous menons en vaut bien d'autres et que, à tout prendre, puisqu'il faut des combattants, il n'est pas si mauvais que nous en soyons: nous ne travaillons pas pour la gloire, mais pour l'oeuvre à faire; du moment que celle-ci s'accomplit, même si c'est à nos dépens, pourquoi en serions-nous malheureux, puisque le but est atteint?

Considérons donc ce que nous avons fait jusqu'à présent et donnons-nous le loisir d'en tirer une satisfaction rafraîchissante; ainsi ressourcés, reposés, nous pourrions mieux supporter la journée de demain avant de goûter à nouveau le repos des militants. Il ne peut y en avoir d'autres pour vous, pour moi, pour nous, éternels minoritaires en Amérique du Nord: notre succès ne sera jamais dans la victoire finale, mais dans nos victoires quotidiennes, savourées au jour le jour, dans la continuité et la ténacité de la lutte à mener, ensemble, avec courage et confiance dans la valeur de nos efforts ainsi dépensés pour la plus belle des causes communes, celle de la vie.

Le nationalisme poétique de Louis Riel

par Glen Campbell

*professeur de français
à l'Université de Calgary, Alberta*

Tout au long de sa vie adulte, Louis Riel lutta pour les droits de ses compatriotes, pour sauvegarder leur langue, leur religion, leur terre... Il n'est donc pas étonnant, lorsqu'on examine son oeuvre poétique, d'y découvrir l'exaltation du sentiment national. En parcourant les quelques 500 feuilles de poésies que Riel nous a laissées, on trouve parmi les fables, les poèmes d'amour, les lettres en vers, la poésie religieuse et politique et les chansons, des vers qui expriment son nationalisme. En examinant ces vers de plus près, on découvre que le sentiment patriotique qui se manifeste dans les compositions de jeunesse n'est pas le même qu'on remarque une vingtaine d'années plus tard. Il y a en effet une nette évolution dans la pensée nationaliste de Riel, celle-ci se divisant dans sa poésie en trois étapes distinctes: le nationalisme canadien-français, le nationalisme métis, le nationalisme métis-canadien-français. Je me propose d'examiner chacune de ces trois périodes de la vie de Riel et d'en tirer des textes qui illustrent son nationalisme poétique.

Le nationalisme canadien-français (1864-66)

Lorsque le jeune Louis Riel était étudiant au Collège de

Montréal (1858-65), il rédigeait des fables dans le genre de La Fontaine. Une de ces fables, écrite en 1864 ou 1865, est intitulée "Le Chat et les Souris". Riel décrit le conflit entre un chat tyrannique et la nation de souris qu'il tente de détruire:

Eh! toute une nation
Qu'un barbare tyran dans son âme hautaine
Condamne de la sorte à la destruction!...¹.

Il est clair dès le début de l'oeuvre que les adversaires symbolisent les peuples de la future confédération canadienne. Si le tyran est "Anglais par la naissance", il s'ensuit que les dominés représentent les Canadiens français.

Le sentiment d'appartenance du poète est manifeste; il parle au nom de la nation canadienne-française dont il fait partie et dont la survie est en péril. Allégoriquement, il exprime ses craintes quant à l'assimilation de son peuple:

Notre Saxon, à table,
Ne se servait jamais de plat plus délectable
Que la chair de souris.

Le fabuliste nourrit pourtant l'espoir que même une race minoritaire et opprimée puisse "se faire justice", mais à condition que tous les individus s'unissent pour revendiquer leurs droits:

Ce groupe souriquois
Devait n'omettre rien pour défendre ses droits.
Mais comme l'union surtout produit la force...

Cette oeuvre appartient à la poésie engagée; c'est le poète colonisé, celui qui aspire à l'émancipation, qui parle. Son ton est optimiste. Il est sûr que les tyrannisés peuvent se libérer de l'impérialisme anglo-saxon. Au dénouement de la fable, ce sont en fait les souris qui arrachent la victoire au chat qui meurt "enragé". Au sentiment nationaliste de l'auteur se rattache le concept de vengeance. La fable s'achève sur la morale: "Le bon droit est ainsi toujours vengé".

Au cours de cette première étape de la création poétique, à part quelques allusions voilées à ses origines, il n'y a aucun poème dédié spécifiquement au peuple métis. Quand Riel quitta Montréal en 1866, il alla aux États-Unis où il resta deux ans. Il ne reste malheureusement aucune composition poétique de cette période de sa vie. Il faut attendre son retour à la Rivière-Rouge

pour que se développe la deuxième phase nationaliste de sa poésie.

Le nationalisme métis (1869-82)

Le sentiment d'appartenance à la nation métisse est surtout apparente dans la poésie écrite après le soulèvement de la Rivière-Rouge et l'établissement du gouvernement provisoire en 1869-70. Riel, en tant que président du nouveau gouvernement, exalte euphoriquement les succès de son peuple. Dans une des chansons de cette période, il présente une jeune Métisse imaginaire qui chante gaiement et fièrement les événements des années 1869-70:

Je suis métisse et je suis orgueilleuse
D'appartenir à cette nation.
.....
N'ai-je pas vu, moi qui suis jeune fille,
Le fort Garry plein de soldats métis?
Huit cents métis dans le fort et la ville
Je les ai vus défendre le pays
Avec autant d'amour que de vaillance...².

Dans une autre oeuvre intitulée "Les Premiers Temps", Riel chante la gloire de Cuthbert Grant qui mena les Métis à la bataille de la Grenouillère le 19 juin 1816, de Mgr Norbert Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, et de François Bruneau qui aida son propre père dans l'affaire Sayer. Aux exploits courageux des premiers habitants de la Rivière-Rouge s'ajoute la récente victoire des Métis sur ceux du Haut-Canada qui essayèrent de contrarier le destin de la nation des "Bois-Brûlés":

Le Haut Canada grince
Des dents en furibond.
Il a mangé sa rince
Il a mangé du plomb.
Il cherche le déboire.
Il court après son sort
Vive le Provisoire
Des Bois-Brûlés du Nord³.

Fierté du passé et du présent, fierté de la race, la motivation nationaliste métisse se base aussi sur la fierté de la terre natale. Émotivement très lié au sol manitobain, Riel est fier de ses origines. C'est sa mère-patrie. Il parle des prairies, des cimes, des lacs... c'est là où est son coeur. Il demande à Dieu de bénir la

province qu'il a lui-même aidé a créer. Écoutons son lyrisme patriotique:

J'invoquerai le droit et des accents sublimes
Élèveront mon cœur aussi haut que les cieux.
Écoute-moi! Nos bois nos prairies et nos cimes
et le fond de nos lacs vont entendre mes vœux.
O cher Manitoba! Province que j'adore
Puisses-tu prospérer! Puisse Dieu te bénir.
Dieu! bénis mon pays! Tu charmas son aurore.
Fais-lui des jours sereins, sereins dans l'avenir⁴

Louis Riel entre dans une période noire de la composition poétique après sa fuite de Fort Garry le 24 août 1870. Les vers produits pendant son exil aux États-Unis et pendant son internement aux asiles de Longue-Pointe et de Beauport débordent d'amertume et de haine. Très déçu, rendu furieux même, par les actions du gouvernement canadien, Riel fustige la mauvaise foi de celui-ci:

D'un cœur ardent
Nous avons combattu pour nos droits politiques
Dieu nous aidant,
On nous a garanti tous nos droits catholiques.
Alors nous sommes entrés
Parmi les confédérés,
Mais c'était tous des puniques.
Mes droits chrétiens
Le monde d'Ottawa les a mis dans la boue.
Moi qui soutiens
La justice et l'honneur, Ottawa me bafoue⁵.

Les politiciens d'Ottawa, "cette ville damnée", essayaient de détruire les chefs métis:

Ne voulaient-ils pas mettre en terre,
Les chefs zélés
De tous les bois-brûlés⁶?

Les filles métisses qui louaient auparavant la prouesse de leurs hommes sont maintenant en deuil:

Les candides filles métisses
Sont en deuil à leurs sentiments
Dans ses forces et ses malices
Bytown fait souffrir leurs amants⁷.

Le thème de la trahison revient fréquemment dans la poésie

de cette période. Riel attaque non seulement John A. Macdonald et les autres "Anglais", mais aussi certains Canadiens français comme Georges-Etienne Cartier, qui ont, selon lui, trahi la cause métisse:

Fourbe et menteur
Sir George Etienne, avec sa politique anglaise,
Et sa hauteur
M'a trahi! Son coeur noir m'a fait souffrir, à l'aise⁸.

Les injustices faites à la collectivité métisse, surtout par ses "amis" francophones, sont une source de grande détresse pour le poète:

Tous les jours mon esprit caresse
Le souvenir de mon pays.
Je suis plongé dans la détresse,
Mes concitoyens sont trahis⁹.

Le 8 décembre 1875, Riel éprouve une puissante révélation spirituelle. Il est convaincu d'avoir été choisi par le Saint-Esprit pour être le "Prophète du Nouveau-Monde". Il aura comme mission le salut de la nation métisse. "Désormais donc c'est cette expérience spirituelle qui informera et soutiendra son sentiment nationaliste métis¹⁰." D'après les croyances de Riel, les "Bois-Brûlés" sont un peuple choisi, et Dieu les aidera à réaliser leurs buts. La patrie est étroitement liée à l'Église. Le nationalisme du poète devient providentialiste:

Du Dieu du ciel la Providence
Voulut qu'un petit peuple neuf
Redressât la jurisprudence
De dix-huit cent soixante et neuf. (...)

Chez les Métis, l'état, l'église
De tout temps, n'ont jamais fait qu'un. (...)

La nation métisse est neuve.
Le bon sens, avec la foi, sort
De son esprit, clair comme un fleuve,
Il arrosera tout le Nord¹¹.

En travaillant ensemble, l'État et l'Église peuvent s'entraider et sauvegarder ainsi les droits de chacun. Le poète demande à son peuple de tenir à ses ordres religieux et de suivre fidèlement ses prêtres:

O ma nation! Sois altière!
Tiens à tes prêtres clairvoyants
.....
Peuple métis! Tenez sans cesse
À vos ordre religieux.
Ce sont des foyers de sagesse
Qui font un bien prodigieux¹².

Le 12 février 1875, le gouvernement canadien amnistia Louis Riel pour son rôle dans les événements de 1869-70, mais à condition qu'il s'exile du Canada pour cinq ans. Ce bannissement ne sert qu'à renforcer chez lui le sentiment nationaliste. Dans une composition rédigée au Minnesota en décembre 1878, nous voyons le poète rempli de nostalgie, de jalousie même, quand il regarde sa patrie à travers la frontière:

Province du Manitoba
Je t'aime et te chéris comme on fait d'une épouse.
L'orangiste te tient: mon âme en est jalouse¹³.

Durant son séjour aux États-Unis, bien qu'il s'adresse à certains problèmes particuliers aux Métis américains, Riel ne perd jamais de vue ses compatriotes canadiens. Il envisage même, si l'on en juge d'après sa poésie, un retour éventuel à la terre natale. C'est d'ailleurs durant son séjour au Montana qu'il introduit un nouvel élément à son nationalisme.

Le nationalisme métis-canadien-français (1883-85)

Dans une oeuvre importante écrite à Saint Peter's Mission en août 1883, Riel élabore la troisième étape de son nationalisme poétique. La composition, intitulée "Le Peuple Métis-Canadien-français", est une ode de 160 vers dans laquelle le poète décrit la nouvelle race qui pourrait être créée à partir de sangs indiens, français, et canadien-français. Selon lui, chaque race "abonde/En vertus que l'autre n'a pas". Il énumère ces vertus, puis il note qu'une telle union produirait des résultats impressionnants. La nouvelle race, composée de Métis, Canadiens, et Français, serait plus grande que les trois autres. Voilà l'espoir du poète:

Métis et Canadiens ensemble
Français, si nos trois éléments
S'amalgament bien, il me semble
Que nous serons un jour plus grands¹⁴.

Cette amalgamation aurait lieu bien sûr avec l'aide de l'Église:

Le clergé qui nous édifie
Nous unira bien sûrement,
Comme le trèfle identifie
Ses trois fleurs admirablement.

Les idées exprimées dans l'ode font partie de la théorie élaborée par Riel sur un métissage global qui verrait une amalgamation des Irlandais, des Italiens, des Bava-rois, des Polonais ainsi que des Canadiens français, avec les tribus indiennes de l'Ouest canadien. Chaque nouvelle race occuperait une partie du territoire du Nord-Ouest. Ce serait grâce à leur sang indien que les différents groupes métis auraient droit à une portion du territoire¹⁵.

En 1883, Riel avait évidemment perdu le peu de confiance qu'il avait de voir le gouvernement canadien traiter équitablement avec lui et son peuple. Il considérait le régime d'Ottawa arbitraire et oppressif. Pour assurer l'avenir des Métis, il propose donc une existence nationale indépendante. Au centre de cette patrie métisse seraient les dirigeants ecclésiastiques car, explique le poète, "le Métis comprend que l'église/Est Reine à la tête de tout". En plus, le clergé aiderait à consolider la nation:

Son grand coeur prend beaucoup de peine
À consolider, je le sais,
La nation manitobaine
Des Métis-canadiens-français¹⁶.

Les nombreux textes poétiques que Louis Riel a composés nous aident à mieux apprécier les divers aspects de sa pensée politico-religieuse et à voir jusqu'à quel degré l'inspiration patriotique imprègne ses oeuvres. D'après les vers présentés ici, il est clair que le nationalisme qui s'exprime et l'identité collective à laquelle il appartient se modifient au cours des années, la modification étant due à l'évolution de la politique canadienne et aux changements de perspectives de Riel face à cette politique. L'intensification de son engagement mène à l'exaltation de son sentiment nationaliste. En dernier lieu, comme l'illustre l'ode, ce nationalisme prend la forme d'une revendication: Riel revendique au nom du peuple métis-canadien-français le droit de former sa propre nation indépendante qui, en dépit de ses efforts, ne verra jamais le jour.

NOTES

- ¹Martel, G., Campbell, G. et Flanagan, T., *Louis Riel — Poésies de jeunesse*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1977, pp. 105-108.
- ²MacLeod, Margaret A., *Songs of Old Manitoba*, Toronto, Ryerson, 1959 pp. 52-55.
- ³*L'Écho du Manitoba*, 10 novembre 1898;
- ⁴Archives Publiques du Canada (APC), MG 27 I F 3.
- ⁵Archives du Séminaire de Québec (ASQ), Carton polygraphié 38, no 8. J'ai corrigé quelques fautes d'orthographe de Riel dans ces vers et dans ceux qui suivent.
- ⁶*Ibid.*
- ⁷APC, *op. cit.*
- ⁸ASQ, *op. cit.*
- ⁹APC, *op. cit.*
- ¹⁰Voir Gilles Martel, "Louis Riel: ferveur nationaliste et foi religieuse", *Relations* 37, 1977, pp. 103-105.
- ¹¹Provincial Archives au Manitoba (PAM) MG 3 D 2, file 28.
- ¹²*Ibid.*
- ¹³PAM, MG 3 D 2, file 27.
- ¹⁴*L'Écho du Manitoba*, 23 juin 1898.
- ¹⁵Voir Gilles Martel, "Le nationalisme métis-canadien-français de Louis Riel vs. le nationalisme canadien-français des ultramontais", conférence présentée à l'Association canadienne de Science politique, Saskatoon, juin 1979.
- ¹⁶*L'Écho du Manitoba*, 23 juin 1898.

Maurice Constantin-Weyer: quelques mises au point

par Roger Motut

*professeur de lettres françaises et canadiennes-françaises
à l'Université de l'Alberta*

Le but de cette communication n'est pas de reprendre toute la polémique qu'a soulevée au Canada Donatien Frémont au sujet de l'oeuvre canadienne de Maurice Constantin-Weyer. Je veux plutôt examiner un peu quelques aspects de la vie de l'auteur tout en corrigeant certaines erreurs qui se sont glissées dans nos livres d'histoire de la littérature canadienne-française, erreurs qui malheureusement se multiplient même de nos jours. Je veux, de plus, tenter d'expliquer pourquoi l'auteur a été en partie victime de certaines légendes créées autour de son nom et la part qu'il a jouée lui-même dans la création de ces légendes.

Il faut d'abord, pour bien comprendre la partie canadienne de l'oeuvre, se rappeler que Constantin-Weyer n'était plus au Canada au moment où il a écrit ses livres, et qu'en 1921, il n'existait à peu près rien comme documentation écrite accessible à l'auteur en France. Le fond de son oeuvre relève beaucoup plus de l'imagination que de la vérité historique. Au Canada, les historiens lui ont asséné des coups qui auraient bien pu être fatals, parce qu'il avait touché à des personnages qui méritaient mieux sans doute que d'être traités à la légère. On a voulu au Canada relever ces erreurs, croyant que le public lecteur de France et du

Canada se devait de connaître les faits au sujet de l'auteur d'abord, de sa vie au Canada, et ensuite, des personnages historiques dont il traitait dans ses livres. Ce sont les historiens, tels Lanctôt, de Trémaudan et Frémont qui ont remis les romans historiques de l'auteur, tels que *Vers l'Ouest*¹ et *La bourrasque*², dans leurs véritables perspectives.

La critique littéraire canadienne est partagée à son sujet, mais beaucoup moins violente à l'endroit de Constantin-Weyer que ne l'était celle des historiens. Il faudra le recul du temps pour tout remettre en perspective. En 1962, Gabrielle Roy pouvait dire ceci de Maurice Constantin-Weyer:

À Saint-Claude, Maurice Constantin-Weyer vécut et travailla un peu à la manière... de Louis Hémon à Péribonka, se louant des fermes, scrutant, écoutant le pays, écrivant, du moins en partie ses grands romans de l'Ouest canadien: *Un homme se penche sur son passé*, *La bourrasque*, *Manitoba*, oeuvre où respirent la plaine sauvage, le souffle vivifiant de ces temps³.

Elle ajoute ne pas avoir retrouvé dans ses romans écrits en France plus tard "ce frémissement de liberté qui fait le charme profond de son oeuvre inspirée par la prairie⁴".

Ce témoignage de Gabrielle Roy (même si elle se trompe en disant que l'auteur avait écrit ses livres au Canada) indique qu'avec l'écoulement des années, on a su retrouver dans M. Constantin-Weyer la partie de son oeuvre qui est vraie et qui pour nous de l'Ouest, est précieuse, car cette prairie des débuts du siècle n'existe plus.

Donatien Frémont avait vu juste lorsqu'il écrivait:

Quel que soit le jugement qu'on porte sur l'écrivain, on doit admettre qu'il a réussi à faire entrer l'Ouest canadien dans la littérature française⁵.

Frémont aurait pu ajouter que Constantin-Weyer y avait aussi fait entrer "le Grand Nord", surtout par ses romans: *Un homme se penche sur son passé*⁶, *Telle qu'elle était en son vivant*⁷ et *Un sourire dans la tempête*⁸. La critique canadienne du temps n'a rien dit des deux derniers romans. Pourtant, en France, on avait immédiatement fait le rapprochement entre Constantin-Weyer et Jack London.

Dans les textes d'histoire de la littérature canadienne-française, en particulier le tome II du *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, certaines erreurs se sont glissées qui semblent indiquer que la critique canadienne continue à perpétuer, sans

doute involontairement, des bribes d'une légende créée de toutes pièces par Valéry Larbaud... avec, comme nous le verrons, une certaine coopération de l'auteur lui-même. Je cite:

En 1901, à la suite de la ruine de sa mère, il abandonne ses études et décide d'émigrer au Canada. Après quelques semaines passées à Québec, il s'établit au Manitoba en 1903⁹.

Si je lis ce qu'en écrit Gérard Tougas, Maurice Constantin-Weyer aurait quitté la France en 1902, et aurait parcouru l'Amérique, du golfe du Mexique à la baie d'Hudson. (*Histoire de la littérature canadienne-française*, Presses Universitaires de France, Paris, 1967.)

Voilà, me direz-vous, de petites erreurs sans trop d'importance. Pourtant, Donatien Frémont avait, en 1932, rétabli la vérité à ce sujet car il se trouvait sur le même bateau que Constantin-Weyer, le "Halifax". Parti de France le 10 juillet 1904, Constantin-Weyer fut débarqué à la Grosse-Ile parce qu'il avait attrapé la typhoïde pendant le voyage. Son séjour au Québec en a donc été un de quarantaine, car arrivé le 2 août 1904, il ne parvient au Manitoba qu'en septembre de la même année.

Il est peut-être intéressant de noter ce qu'a fait Constantin-Weyer en France de 1901 à 1904. En 1901, il est à Toul en service militaire. Or, à ce moment, le service militaire exigeait un stage non pas d'un an, mais de trois. En 1902, il a publié un recueil de poèmes intitulé *Images* qui révèle un jeune homme épris de la poésie de son époque, et dont personne n'a parlé. Ce petit recueil renferme trente poèmes, et d'après moi révèlent déjà le talent d'un écrivain. J'en cite un... Ce sera la première fois depuis les années 1900, je crois, qu'on entendra parler de Constantin-Weyer "poète" au Manitoba... Le poème s'institule "Léda".

"Comme elle est blonde et pâle, et ses yeux étoilés
Qui n'ont jamais connu les voluptés brutales,
Et ses lèvres s'ouvrant ainsi que des pétales
Qui n'ont jamais frêmi sous des baisers ailés.

Mais sa tête divine aux cheveux ondulés
S'effaroucherait trop aux étreintes des mâles,
Et les pleurs germeraient de ses beaux yeux mouillés,
Et son corps tremblerait du vertex aux sandales."

... Ainsi réfléchit Zeus, ses noirs sourcils froncés,
Qui font frémir les dieux autour de lui placés,
Car sa main convulsive agite la tempête;

Et l'Olympe étonné voit son roi redouté,
Humiliant son dos de la peau d'une bête,
Pour aller vers Lédà, cacher sa déité¹⁰.

Mais revenons à la critique littéraire et à ce qu'elle nous raconte sur Maurice Constantin-Weyer:

En 1920 il reçoit son congé d'hôpital et est décoré de la Légion d'Honneur. De retour au Canada, il apprend qu'il a perdu son Ranch ayant négligé de renouveler sa concession. Il retourne en France et décide de se consacrer à la littérature et à la traduction... Établi à Paris depuis la fin de la seconde guerre mondiale après quelques démêlés avec la justice française en raison de sa germanophilie il poursuit sa carrière de journaliste et de romancier à *Paris-Centre* et au *Journal de l'Ouest et du Centre* où il est rédacteur en chef¹¹.

La critique a laissé entendre que Constantin-Weyer était revenu au Canada. Rien, dans les documents de l'auteur que j'ai pu examiner à Vichy, et même dans les souvenirs personnels de la fille de Constantin-Weyer, qui pourtant connaissait bien les différentes étapes de la vie de son père, ne nous permet d'affirmer qu'il soit revenu au Canada après la sortie d'hôpital. En 1920, il marchait encore avec difficulté à l'aide de béquilles. Encore une fois, la critique semble s'être appuyée sur un article de Constantin-Weyer, dans *Paris-Centre*, où l'auteur indigné par un affront dit ceci en parlant de lui-même, de son expérience de guerre et de son départ de Saint-Claude:

De ces vingt-huit, il en reste deux. Moi, qui suis grand blessé, et un autre, qui épargné par miracle a pu rentrer au Canada pour y retrouver, comme cela m'est arrivé, la ruine totale de la fortune laborieusement édifiée avant la guerre¹².

La seconde phrase laisse entendre qu'il est revenu au Canada, à cause de cette incidente: "comme cela m'est arrivé". On peut conclure que c'est l'autre qui est rentré au Canada et qui y a retrouvé la ruine totale, comme cela est arrivé à Constantin-Weyer d'être totalement ruiné. Ce sera sur "la ruine totale" que l'auteur insistera puisqu'il dit avoir perdu pour \$80,000 dollars de bêtes à cornes! Jamais l'auteur, interrogé par la critique, n'a mentionné un retour au Canada. Beaucoup plus tard, il demandera à Pierre Dupuys, ambassadeur, de lui faire parvenir ses papiers de citoyenneté canadienne, car il s'était fait naturaliser pendant son séjour ici¹³. On sait de plus que personne ne l'a

jamais revu à Saint-Claude¹⁴.

La même critique laisse entendre que Constantin-Weyer s'était établi à Paris après la deuxième guerre mondiale et qu'il avait eu des démêlés avec la justice française à cause de sa germanophilie... Le critique ajoute qu'il poursuit sa carrière de journaliste et de romancier à *Paris-Centre* et au *Journal du Centre et de l'Ouest* où il est rédacteur en chef.

Il est bon ici de rétablir l'ordre des faits et de discuter un peu l'accusation qu'on porte quant à sa germanophilie.

Constantin-Weyer a été le rédacteur de *Paris-Centre*, non pas à Paris, mais à Nevers, et ce, entre les années 1924 et 1927. Pendant trois ans, il fait la navette entre Nevers et Vichy, car sa famille habite Vichy. Il s'y rend lorsqu'il le peut en fin de semaine. Il souffre encore des blessures de guerre. En 1927 il déménage avec sa famille à Poitiers où il sera rédacteur du *Journal du Centre et de l'Ouest*, et en 1932, il ira habiter Orléans. Cette année-là, il sera nommé officier de l'Ordre National de la Légion d'honneur. En 1939, à cause de la guerre, il revient à Vichy d'où il ne partira plus.

C'est parce qu'il habitait Vichy qu'on l'aura accusé de germanophilie. Il n'a jamais cru à la trahison du maréchal Pétain, et dans *Vichy et son histoire*¹⁵, l'auteur montre jusqu'à quel point il suivait les événements. Il a eu des démêlés avec la justice française pendant la première guerre mondiale, surtout avec le général Sarrail qui l'avait fait emprisonner pour insubordination. Le Conseil de Guerre, conscient du rôle important qu'avait joué la légion de Constantin pendant cette guerre, l'avait acquitté, et il en sortit même en héros. Voici une note de Constantin-Weyer écrite dans *Les Nouvelles Littéraires* en 1940, où perce autre chose que la germanophilie:

Vous ne comprenez pas? Parbleu. Nous ne nous sommes jamais attendu à être compris de vous. Vous avez encore quelques siècles à franchir pour sortir de votre barbarie. Cela creuse un abîme. Vous êtes des sauvages. Nous aurions pu vous aimer, tout de même, avec indulgence, comme on aime un gorille domestiqué¹⁶.

Je pourrais ajouter que j'ai en ma possession des documents qui non seulement lavent Constantin-Weyer de toute accusation de collaboration, mais qui montrent qu'il avait toujours résisté, et aidé à la Résistance. Il a caché des réfugiés juifs dont son ami Benjamin Crémieux, chez lui, sous le nez des Allemands. Il a aidé

des jeunes de la Résistance en leur fournissant un asile. Son propre gendre a été torturé par les Allemands. Pourquoi alors la critique s'acharne-t-elle à inclure des détails qui n'ont rien de vrai? Il aurait fallu plutôt écrire: germanophobe! Ce sont là, me direz-vous, de petits détails, mais à force d'être répétés, ils peuvent influencer le lecteur; et pour ceux qui savent la vérité, cela finit par agacer. Ce même "germanophile" a été celui qu'a choisi le Gouvernement français pour clôturer les fêtes commémorant le débarquement des troupes canadiennes à Dieppe, par une conférence sur le Canada, en 1946, et où il dit entre autres choses:

Comment l'influence française a-t-elle été maintenue malgré la défaite, d'une telle façon que l'on a prononcé le mot de "miracle" canadien? C'est par un attachement irréductible à la langue française. Et donc, en passant, quelle reconnaissance toute particulière nous devons pour cela au clergé canadien¹⁷.

Voilà un portrait du germanophile et anticlérical Constantin-Weyer qui cadre mal avec le portrait que nous en avons! On pardonne mal les péchés de jeunesse, semble-t-il, au Canada.

* * * * *

La deuxième partie de cette communication traitera, comme je l'ai dit plus haut, de la part qu'a jouée l'auteur dans la légende qui s'est développée autour de son nom en France.

Maurice Constantin, nous le savons, avait épousé une demoiselle Weyer, Germaine Weyer, elle aussi officier de la Légion d'honneur, et décorée par Pétain sur les champs de bataille pour son travail d'infirmière. Or, Germaine Weyer était la cousine de Valéry Larbaud. De plus, elle était descendante du général Yusuf, dont Constantin-Weyer a relaté la vie dans un livre¹⁸. Valéry Larbaud avait été dans la littérature française un peu le James Joyce de la littérature anglaise. L'écrivain Larbaud était très connu du public lecteur de France, et surtout de la critique littéraire. La correspondance entre les deux hommes révèle un peu comment se font les réputations littéraires.

Il faut savoir qu'avant le Prix Goncourt 1928, Constantin-Weyer avait déjà été remarqué par les Goncourt et cité dans la presse. À ce moment-là il publiait chez Rieder et cette maison d'édition était dirigée par les Juifs. On se rappellera aussi la position prise par l'Action Française lors de l'affaire Dreyfus. En 1922, Rachile signale *Vers l'Ouest*. En 1925, dans le *Mercure de*

France, John Charpentier recommande *Manitoba* à ses lecteurs et un critique anonyme écrit ceci:

Un très beau livre, *Manitoba*, chez Rieder, et tout d'abord, une remarque: le jury Goncourt et le jury Femina-Vie heureuse ont, l'un et l'autre absolument ignoré ce livre; c'est pitoyable pour eux¹⁹.

Un autre critique mentionne l'oeuvre pour le Prix Balzac. Dix-neuf revues françaises que j'ai pu retrouver font l'éloge de *Manitoba*. Eugène Montfort, dans une critique, recommande à ses lecteurs de "retenir le nom de Constantin-Weyer²⁰".

En 1925, toute une polémique s'était engagée dans la presse au sujet de *La bourrasque*. Le nom de l'auteur avait été cité dans les journaux et un scandale avait failli éclater au sujet des Dix.

Dans *La Volonté*, un entrefilet signé L.V. (Larbaud, Valéry?) rapporte le fait suivant:

...à l'avant-dernier déjeuner des neuf (qui n'étaient que sept) ils ont passé leur temps à chercher noise aux candidats des voisins. Un Académicien réclama l'exclusive absolue contre une maison d'édition trop européenne à son gré²¹.

Le 17 décembre on apprenait que le prix avait été octroyé à Maurice Genevoix qui publiait chez Grasset. Plusieurs autres critiques condamnaient l'Académie Goncourt et surtout Léon Daudet et l'*Action Française*, d'avoir refusé de considérer un auteur publié chez Rieder, une maison juive.

On peut se demander si Maurice Constantin-Weyer lui-même ne suivait pas les événements de près. Et pourquoi pas, puisqu'il était question de ses livres? Il devait y penser en préparant *Un homme se penche sur son passé*, et se demander comment il pourrait bien faire pencher la balance en sa faveur. Il savait au moins avoir en partie la sympathie du lecteur, à titre de héros national et de "grand blessé", et de plus on savait qu'il avait habité le Canada et on le comparait à l'auteur de *Maria Chapdelaine*. Il venait de publier *Napoléon*, où il raconte l'histoire d'un Métis de ce nom. À ce sujet, voici comment il répond à ceux qui le comparent à *Maria Chapdelaine*:

C'est sans doute un grand honneur qu'on me fait de rappeler à mon propos *Maria Chapdelaine*, mais entre le pays de *Maria Chapdelaine* et de *Napoléon* il y a à peu près la distance qui existe entre la France et la Pologne [...] et les Métis ne ressemblent guère aux Canadiens français²².

La correspondance entre Valéry Larbaud et Maurice Constantin-Weyer nous apprend que Constantin-Weyer envoyait une copie de tous ses écrits à Larbaud pour en avoir une critique. En voici un exemple:

Je suis heureux des bonnes nouvelles que vous me donnez de *Manitoba*, dont le succès matériel est d'ailleurs très petit. Mais j'avoue préférer de beaucoup l'appréciation d'une élite à celle de la foule...²³

Une autre lettre à Valéry Larbaud mentionne *La bourrasque*. Il lui dit que le livre paraîtra en novembre et ajoute: "Moi, je ne l'aime pas, mais J. Robertfrance et J.R. Bloch le préfèrent à *Manitoba*²⁴".

Le 8 juillet 1926, Valéry Larbaud écrit à Constantin-Weyer au sujet de "La nuit canadienne" qui sera insérée plus tard dans *Cinq éclats de silex*:

"J'ai lu votre "Nuit canadienne". Tout à fait bien! Entraînant, dramatique, d'un concision qu'on ne retrouve *jamais* dans les descriptions de nature... Vous voilà définitivement rangé parmi les rares bons prosateurs que nous ayons²⁵".

En 1927, de Poitiers, une lettre de Constantin-Weyer demande à Valéry Larbaud s'il a reçu une autre lettre où il est mentionné que Frédéric Lefebvre exprimait le désir qu'il avait d'avoir de Valéry Larbaud, pour *Les Nouvelles Littéraires*, un article où le grand auteur présenterait Maurice Constantin-Weyer²⁶.

La réponse tarde à venir. Pendant ce temps-là, Constantin-Weyer prépare *Un homme se penche sur son passé*. L'article en question paraîtra le 8 septembre dans *Les Nouvelles Littéraires*. Constantin-Weyer savait que cet article serait publié car le 4 août, il remercie Valéry Larbaud de la façon suivante:

Tout d'abord, merci. Comme votre article me gâte! Et comme je suis profondément touché. Merci! Merci! Merci²⁷.

Je ne veux par reprendre ici l'article fantaisiste de Valéry Larbaud; qu'il me suffise de reproduire les lignes suivantes:

"D'ailleurs, il [Constantin-Weyer] n'y passa pas les douze années que dura son séjour en Amérique; le Manitoba fut son port d'attache, son quartier général, mais ses courses s'étendaient du Cercle polaire au Mexique²⁸".

Il faudra attendre l'interview que donnera Constantin-Weyer à Frédéric Lefebvre et qui ne paraîtra qu'au lendemain du

Prix Goncourt pour voir que l'auteur est beaucoup plus humble quant à ses exploits. Cependant, les dés avaient été jetés et cette légende, non seulement allait se perpétuer jusqu'à nous, mais allait prendre des proportions encore plus vastes.

L'idée d'un Constantin-Weyer devenu le Jack London français est née de la critique de la même façon, un an plus tard, quoique l'idée en ait été lancée par Pierre Mille dans *Les Nouvelles Littéraires* du 24 novembre 1928. Voici ce que dit Armand Praviel dans *Polybiblion* des mois de janvier-février 1929 (p. 18), à propos des ouvrages de Constantin-Weyer:

Ils évoquent les meilleurs pages de Jack London et ce ne serait rien que d'avoir en Maurice Constantin-Weyer, un Jack London français.

Pierre Loewell, René Garric, Jean Prévost et d'autres vont même plus loin et préfèrent Constantin-Weyer à l'auteur américain.

Que Jack London ait influencé Maurice Constantin-Weyer ou non, il y a certainement un parallèle entre les deux auteurs pour ce qui touche au thème du Grand Nord.

Il en est de même pour *L'Épopée canadienne*. La critique mentionnait souvent cette vaste épopée canadienne en parlant de l'auteur. Déjà dans *Cinq éclats de silex* dédié à Valéry Larbaud, Constantin-Weyer annonce son ambition:

Je suis la proie, déjà déchirée, d'une vaste ambition. Celle de peindre plus de fragments possibles d'une vaste fresque canadienne²⁹.

De 1932 à sa mort en 1964, Maurice Constantin-Weyer a vécu de la production et de la publication de ses romans. En 1950, *Un homme se penche sur son passé* en est à sa 359^e édition. Ses livres sont traduits en plusieurs langues; on en a fait trois films, dont *La loi du Nord* où Michèle Morgan joue le rôle principal. La réputation de l'auteur est solidement établie en France. En 1946, il avait été admis à la Société des Gens de lettres.

Il ne fallait pas que meure la légende du Maurice Constantin-Weyer, héros de ses romans, qui s'était promené du Cercle polaire au Mexique! En 1946, l'auteur publie trois romans: *La fille du soleil*, *Le Bar de San Miguel* et *Costa del Oro*! Trois romans dont l'action se passe en Amérique du Sud, romans construits à partir de nouvelles parues dans les journaux auparavant, et autour

desquelles il brode. Pour les lecteurs non avertis, la légende se continue. Dans ces romans, l'auteur s'est en effet, par le truchement de ses personnages et par les divers milieux où il les fait agir, "promené du Cercle polaire au Mexique".

Lorsque Constantin-Weyer demandait une lettre de Valéry Larbaud pour *Les Nouvelles Littéraires*, il ne se doutait pas que toute sa carrière littéraire serait plus ou moins influencée par ce qu'en dirait cet homme de lettres très connu en France; mais il savait qu'un bon mot de lui servirait énormément à le lancer, lui, romancier encore peu connu. On peut lui reprocher d'avoir laissé dire des choses qui n'étaient pas vraies à son sujet, et d'avoir même contribué à perpétuer ce qu'au Canada on a appelé des "erreurs" au moment où sont parues ses premières oeuvres... Mais il semblerait que pour l'auteur, tout au moins, ce fut là une "felix culpa" qui lui aura permis, non seulement de gagner sa vie comme homme de lettres, mais de se ranger parmi les bons écrivains français de son temps. De plus, il aura eu le mérite de faire entrer l'Ouest canadien et le Grand Nord dans notre littérature régionaliste et de nous léguer, à nous de l'Ouest, de nombreuses pages sur notre pays dans lesquelles, comme paysagiste et peintre de notre nature, il n'a pas encore été surpassé.

Vous me permettez, pour terminer, d'ajouter une note personnelle puisque cette année nous marquons le centième anniversaire de sa naissance.

Pendant que je faisais mes recherches sur Constantin-Weyer à Vichy, j'ai eu maintes fois l'occasion de visiter sa villa. Grâce à sa fille Françoise, j'ai pu avoir accès non seulement à tous ses manuscrits, mais aussi à sa vaste bibliothèque qui contient au delà de vingt mille volumes, et qui fait maintenant partie du Centre Valéry-Larbaud à Vichy. Je n'ai pu m'empêcher de me rendre compte que Constantin-Weyer avait beaucoup aimé le Canada et qu'il en avait gardé une nostalgie qui pendant toute sa vie revenait à la surface. Sur son bureau, j'ai remarqué une petite selle en cuir, une miniature sans doute, mais qui tous les jours devait lui rappeler les randonnées qu'il faisait à cheval à travers la prairie manitobaine lorsqu'il avait 22 ou 23 ans. J'ai retrouvé des peintures de l'auteur, car il avait appris à peindre, et on m'a donné entre autres une peinture de Saint-Claude qui représente le village en 1904. J'ai des aquarelles de lui où l'on voit sa maison de bois rond, des paysages de l'Ouest.

Si Constantin-Weyer, l'homme, avait fait un faux pas dans

les débuts de sa carrière d'écrivain, en mettant en scène des personnages historiques qui méritaient sans doute beaucoup mieux de sa part, il a su racheter ses erreurs en faisant aimer le Canada et la Prairie aux Français. Ses livres, ses conférences, son héroïsme comme soldat et son oeuvre entière indiquent qu'on doit lui pardonner ses péchés de jeunesse. Nous n'en sommes plus au jour où l'on accusait un écrivain parce qu'il s'en prenait ou ne se conformait pas aux critères de la critique canadienne de son temps. Nous avons évolué depuis ce temps-là, et nos moeurs sont peut-être plus conformes à celles que le jeune auteur décrivait dans ses oeuvres. Ce qui pouvait choquer un Donatien Frémont n'a pas l'air de choquer Radio-Canada, qui nous a pondu un film sur Louis Riel où la vérité historique semble avoir été oubliée. Quant aux Métis et aux Canadiens français, nous nous rendons compte aujourd'hui que dans toutes les races, il y a de bons et de mauvais individus et qu'un auteur n'attaque pas nécessairement toute une race en dépeignant certains types d'homme. Lorsque Constantin-Weyer parlait de notre langue canadienne, les linguistes n'avaient pas encore inventé le mot "joual"; pourtant il devait y en avoir qui le parlaient. Il a osé être anticlérical, dit-on, parce qu'il a fait jouer un mauvais rôle au clergé de ses romans. Je suis au Manitoba, alors mieux vaut se taire là-dessus... Mais ceux qui sont les témoins de notre société moderne et des changements survenus dans l'Église savent jusqu'où, même chez les Canadiens français québécois et catholiques, peut aller la critique.

Autres temps, autres moeurs. L'oeuvre est toujours là et elle vaut encore la peine d'être lue, même si la plupart de ses romans sont épuisés. Il est peut-être temps qu'on les fasse réimprimer puisque nous commençons à enseigner la littérature canadienne-française de l'Ouest.

Maurice Constantin-Weyer repose à Creuzet-le-Vieux, tout près de Vichy, dans le caveau des Larbaud.

Qu'il repose en paix! Son oeuvre vit toujours et continuera de nous servir d'inspiration.

NOTES

¹ *Vers l'Ouest*, Paris, la Renaissance du livre, 1921.

² *La bourrasque*, Paris, Rieder, 1925.

³ Gabrielle Roy, "Le Manitoba", *Le Magazine Maclean*, Montréal, juillet 1962, p. 21.

- ⁴ Ibid., p. 21.
- ⁵ Donatien Frémont, *Sur le ranch de Constantin-Weyer*, Winnipeg, La Liberté, 1932, p. 44.
- ⁶ *Un homme se penche sur son passé*, Paris, Rieder, 1928.
- ⁷ *Telle qu'elle était en son vivant*, Paris, Librairie des Champs-Élysées, 1936.
- ⁸ *Un sourire dans la tempête*, Paris, Rieder, 1934.
- ⁹ *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, 1980, p. 1152.
- ¹⁰ *Images*, Paris, Librairie Léon Vanier, p. 2.
- ¹¹ *Dictionnaire...*, op. cit., p. 1152.
- ¹² Maurice Constantin-Weyer, "Pour que M. le Maire sache ce que c'est "La Mort des autres", *Paris-Centre*, 23 janvier 1924, p. 1.
- ¹³ Naturalisé à Treherne au Manitoba le 7 juillet 1907. Lettre du bureau d'enregistrement de la Citoyenneté canadienne, à l'auteur, 4 juin 1969.
- ¹⁴ Frémont, op. cit.
- ¹⁵ *Vichy et son histoire*, Vichy, Szabo, 1947.
- ¹⁶ *Les Nouvelles littéraires*, Paris, 18 mai 1940, p. 2.
- ¹⁷ "Les origines françaises du Canada", conférence inédite, Dieppe, 27 août 1946, pp. 1-2.
- ¹⁸ *La vie du Général Yusuf*, Paris, Gallimard, 1930.
- ¹⁹ "La semaine de Paris", *Mercure de France*, Paris, 30 janvier 1925.
- ²⁰ Eugène Montfort, "Vers l'Ouest", *Marges*, Paris, 15 février 1925.
- ²¹ *La Volonté*, Paris, 14 décembre 1925, p. 3.
- ²² *Napoléon*, Paris, Rieder, 1931. Introduction.
- ²³ Lettre à Valérie Larbaud, no C-352, fonds Valéry-Larbaud, Centre culturel de Vichy (ci-après CCV).
- ²⁴ Lettre à Valéry Larbaud, no C-350, CCV.
- ²⁵ Lettre à Constantin-Weyer, 8 juillet 1926.
- ²⁶ Lettre à Valéry Larbaud, no C-352, CCV.
- ²⁷ Lettre à Valéry Larbaud, no 359, CCV.
- ²⁸ Valéry Larbaud, "Un Français romancier au Canada", *Les Nouvelles littéraires*, Paris, 8 septembre 1928, p. 1.
- ²⁹ *Cinq éclats de silex*, Paris, Rieder, 1928.

Gabrielle Roy: "Ces enfants de ma vie"

par Myo Kapetanovich

*professeur de lettres françaises et canadiennes-françaises
à l'Université de l'Alberta*

Discourir sur la littérature, c'est peu agréable. Comme à la course aux crédits des étudiants déboussolés, on flaire toujours un relent de masochisme donquichottesque. Une fixation sur le rôle du spectateur parce que l'avant-scène apparaît trop écombrée. Pourtant, même cette débandade actuelle de la critique offre un drôle de théâtre. Genre tragi-comique. Devant un écrivain qui parade avec les transparences de son idéal religieusement féministe et féminise le dieu à tout propos, toute analyse se refuse à l'intégrité. L'espace à la fois utopique et anachronique d'une ténacité littéraire reste ainsi inexploré malgré tout un fouillis de comptes rendus plutôt assommants qui baignent dans ses parages.

Gérard Bessette s'étonnait le premier devant une absence de tout jugement de valeur, unificateur ou totalitaire. S'agit-il vraiment d'une critique qui n'engage personne à rien? Tout est politique, disait Sartre! Épouser avec une désinvolture éclectique et impressionniste les redondances de l'écrivain trahit une attitude doublement conformiste. Il n'y a pas de chasteté devant une oeuvre qui se veut chaste jusqu'à l'ascèse! Refuser de conclure condamne aussi bien l'auteur que son censeur. Devant

l'entreprise artistique de Gabrielle Roy, un malentendu flagrant semble s'installer entre une profession de foi qui identifie la littérature de la religion avec la religion de la littérature... et une critique qui n'ose pas dire son nom.

Gabrielle Roy nous fournit sans ambages ses propres références. Bernanos et Teilhard de Chardin comme une levée de boucliers! Une idéologie aussi vague que planétaire, aussi humaniste qu'élitiste. Une terre des hommes aux couleurs des survols effectués par Saint-Exupéry. Et une conception de la littérature où la vérité et l'écriture restent superstitieusement confondues. En parlant de son Manitoba natal, parmi ces fragiles lumières de la terre, elle nous lance dans ce sens: "...si l'on fabrique dans le métier, c'est ordinairement pour mieux rendre compte des aspects multiples de la vérité". Et d'ajouter un peu plus loin: "les images les plus *sincères* de mes pages les plus *vraies* me viennent toutes, j'imagine, de ce temps-là". Cette sincérité des images, cette vérité des pages, quelle foi de profession!

Ses derniers textes nous présentent encore une fois les enfants de sa vie qui ne cessent pas de cultiver leur jardin embrumé, embaumé, au bout du monde. Quelle harmonie de l'inspiration! Comment peut-on mettre en doute l'unité et l'uniformité, incontestables et irrémédiables, de son oeuvre? À quoi bon discuter de sa définition des genres ou de sa fidélité à une forme! D'un certain point de vue toute sa création débouche dans une spongieuse étendue romanesque. Gabrielle Roy ne fait qu'écrire son seul roman. Une biographie confinée dans la bouderie féerique. Les pistes de la chronologie y sont forcément brouillées. Le narratif et le descriptif en connivence. Les trésors du for intérieur s'y manifestent dans une pénurie d'actions. L'irrationnel infiltre le trivial. L'amour se met à l'abri de la sexualité et l'engagement se retranche dans l'irresponsabilité du rêve.

Ces enfants de ma vie. Un drôle de titre tout de même. C'est un adjectif vaguement démonstratif, et presque dissipé par la masse de son pluriel, qui accompagne les enfants. Par contre, la vie est habillée royalement, avec tout le faste catégorique d'un adjectif inévitablement possessif. Dès le départ, le compositeur des phrases s'insurge, avec l'apanage mystique de ses privilèges officialisés, contre toute tentative critique de réduction, structuraliste ou matérialiste. Contre tous ceux qui envisageraient d'organiser une sorte de divorce entre sa joie d'écrire et sa noble

douleur de vivre. Entre son avoir et son être! Ce qui peut être, en fin de compte, la meilleure tactique pour brouiller les pistes. De toute façon, d'une manière ou d'une autre, l'avoir remplace toujours l'être dans notre société à nous.

Les six contes que ce titre chaperonne peuvent fonctionner, et sans aucun doute, comme six modulations d'une même rhapsodie romanesque. Malgré le changement de noms c'est toujours un retour bizarrement insistant de personnages. Au centre de l'édifice, sur son piédestal professionnel, la maîtresse d'école se fait insidieusement et de plus en plus la maîtresse d'un château romantique. Son savoir céleste et son pouvoir impérieusement maternel, éclatant dans sa beauté symbolique. De quoi séduire l'investigateur psychanalytique! Et pour couronner le reste, un charme physique indescriptible, nébuleux, foudroyant. Autour d'elle la foule plus ou moins inerte et anonyme, un troupeau de gamins qui laisse le passage à une apparition obligatoirement princière. Des bas-fonds d'une majorité écrasante, laissée pour compte, surgit aussi un vrai champion de l'individualisme aristocratique. Un écolier, un enfant qui s'arroge les prérogatives de l'homme et figure majestueusement le chevalier errant.

Le premier chapitre s'appelle Vincenzo. Déjà un coup de foudre! Une vraie robinsonnade sentimentale. "Il était à mes pieds comme Vendredi à ceux de son maître", nous dit l'institutrice. Et "il grimpe à moi comme un chat à un arbre", ajoute-t-elle, avec sa condescendance routinière. Le chat en question est d'origine italienne. Pourquoi l'auteur s'intéresse-t-il à tel point aux groupements ethniques farouchement minoritaires? C'est proliférant et presque obsédant. Le manque d'identité chez les autres l'attire fastidieusement. C'est aussi confondant, intrigant. La déroute des immigrants, comme la situation des humiliés et des offensés, ou plus précisément le malheur en général, alimente fortement son élan créateur. Dans ce titre de tous les titres qu'est *Bonheur d'occasion*, Madame Laplante semble dire à Rose-Anne que, si les choses ne vont pas mal, c'est plutôt anormal. Au premier abord c'est aussi déroutant pour l'analyse. On risque de prendre l'écrivain pour réaliste ou même un critique social.

Quoi qu'il en soit ce premier chant affiche sournoisement une absence confortable de toute communication langagière. Comme le seul moyen adéquat pour faire vibrer l'amour. À un

niveau simultanément métaphysique et authentique. Un paradoxe envoûtant, contagieux! "Et il me déversait dans l'oreille un flot de mots en langue italienne." Et c'est en français qu'elle répondait, bien entendu. "Dans une langue qu'il ne connaissait pas plus que je ne connaissais la sienne", nous dit-elle. Ce moment crucial d'une première éruption amoureuse est tremblant, puéril et dément. Anxieux et violent. D'une intensité insupportable. Tout un abîme d'incompréhension et d'esclavage. Et quelle surprise, de surcroît! La statue du commandeur, c'est-à-dire la figure écrasante de la mère omnipotente fait l'école buissonnière pour une fois.

C'est un vrai enfant de Noël, un petit gentilhomme gracieux, sublime qui préside au deuxième chapitre. Clair est le fils unique d'une mère proverbialement exemplaire et orgueilleusement pauvre que son mari a lâchement abandonnée. La misère est indispensable pour dessiner une auréole autour de la parousie incarnée. Le fardeau messianique que l'enfant supporte pèse lourdement et l'on ne voit plus s'il s'agit d'une victime émissaire ou d'une légende ludique que la grâce de l'architecte arbore. La sensibilité christique de cet enfant annonce la suite de l'aventure pédagogique. Ah! ces élèves aux regards angéliques qu'aucun homme ne saura égaler! Une adoration amoureuse s'empare de Clair. C'est son tour! Devant l'idole de la maîtresse tout s'incline. Devient-il exceptionnel parce que l'amour sacralise la délicatesse de sa frustration? Ou est-ce plutôt l'objet de son amour qui attire spontanément, inexorablement tout ce qui est extraordinaire dans cette docilité à explorer, à exploiter qu'est la forêt vierge de disciples? Les arguments ne manqueraient certainement pas pour étoffer cette deuxième hypothèse. L'offre sacramentelle du cadeau au prédicateur se déroule ici dans un décor surchauffé de conte de fées. La température du merveilleux monte. Elle suit sa pente en montant. Une tempête à l'allure d'épouvante, une vraie folie accompagne cette cérémonie à l'eau de rose. Quelle épiphanie! C'est pourquoi une des pointes finales de ce discours se fait superflue. Récitons-la tout de même! "D'ailleurs, qu'est-ce que nous attendons tous, perpétuellement déçus, toujours prêts à recommencer? Le visiteur inconnu?"

Ils ont tous quelque chose au-dessus de leur âge, ces enfants merveilleux! Nil, c'est une alouette ukrainienne. Plus tard, dans un autre contexte, Gabrielle Roy nous dira que sa tête,

dans son esprit, prend une envergure pontificale. D'ailleurs, Nil avait la manie de finir son chant miraculeux avec "ce geste de la main dont je ne pouvais me lasser, qui indiquait toujours comme une route heureuse au bout de ce monde". Pour le moment c'est "un drôle de petit bonhomme et toujours drôlement accoutré... des bretelles d'homme à peine raccourcies soutenaient un pantalon trop large dont la fourche lui arrivait aux genoux". Quelle nostalgie de gigantesque! "Tu sais bien que j'irais avec toi au bout du monde", exprime chaleureusement et sans dire mot le regard de Nil, toujours adressé à son impresario. Ce qui résume encore une fois et fidèlement une autre version de ces déclarations successives d'amour fou. "Bien sûr, je ne dis pas que Nil fit un miracle", nous dit l'auteur comme s'il voulait à tout prix prouver le contraire! En attendant, c'est Nil qui à la fin de la chanson guide, en vrai seigneur, sa propre maîtresse. "Je devinais plutôt que je ne voyais cet étrange paysage, car il n'y avait plus de lampes de rue là où nous allions. Ni même à proprement parler de chemin. Tout juste une sorte de vague sentier où la boue tassée formait un fond un peu plus ferme qu'ailleurs. Il serpentait de cabane en cabane dont les fenêtres faiblement éclairées nous guidaient quelque peu. Nil toutefois ne semblait en avoir aucunement besoin, se dirigeant dans cette pénombre avec la sûreté d'un chat." Encore un chat, un regard de chat!

Même la procession de rejets sortant de la case Demetrioïff finit par accoucher du prodige! Pourtant, quel spectacle naturaliste! Quel respect devant une fatalité misérabiliste dans ces "tares déposées en jeune vie innocente par des hérédités funestes". Dans la description de la tannerie Demetrioïff, comme dans l'étalage du répugnant et du convulsif à l'intérieur de l'hospice du conte précédent, Gabrielle Roy excelle dans tout ce qui est morbide, lugubre. Mais pourquoi? Tout pour s'exclamer encore une fois devant cette "tête noire découpée dans un soleil comme un visage d'icône dans son nimbe doré". Un autre petit garçon terrible vient de sortir. Quelle rencontre! Un autre coup de foudre pour la série. Il fallait s'y attendre. "Nous nous considérons, l'enfant et moi, dans la stupeur provoquée par certaines rencontres que l'on pourrait croire décidées par le destin." C'est vraiment cousu de fil blanc. Blanc, c'est le cas de le dire! Non seulement facile à prévoir mais inévitable. "Qui donc, alors, aurait seulement pu prévoir chez cet enfant engourdi un don si rare qu'il n'eût pas son équivalent dans toute histoire de

notre école!"

C'est toute une improvisation géniale de lettres, surtout majuscules, au tableau noir et de la main surnaturelle d'un enfant qui ne sait pas encore lire. Mais quelles lettres! "Elles étaient parfaites, d'égale hauteur, d'égales proportions, avec un petit envol qui leur donnait l'air de rouler en effet vers le bout du monde." Et l'auteur d'ajouter encore: "Quelle histoire écrivait-il donc, sans avoir besoin pour la connaître de pouvoir la lire?" Cette exaltation spiritualiste n'autorise pas cependant le lecteur à oublier une autre péripétie de l'intrigue, un autre fait saillant. Les deux premières lettres dont l'enfant imprègne le tableau noir sont M et U. Comme dans mère. Comme dans utérus...

Le cadet de la famille Demetrioïff n'est pas le seul à profiter de la générosité de demiurge. L'indulgence de l'animateur s'accapare aussi de ce goujat de père. L'homme scandaleux, le chef de cette famille russe si effrayante, se laisse apprivoiser, lui aussi. Comme s'il y avait derrière cet acharnement à dompter le mâle tout un attirail de chauvinisme féministe. À un moment donné le rôle dominateur de l'institutrice devient mystificateur. Tout semble pousser dans cette fiction pour susciter une soif malade, un besoin urgent d'infantiliser l'homme. Alors, nous assistons à un triomphe imaginaire! Les ratés de la masculinité abondent dans l'univers pastoral de Gabrielle Roy. Azarius et Alexandre Chênevert y fraternisent. Pierre Cadourai y agonise. Même ce vagabond innommable qui frappe à notre porte et le mari taciturne de Marthe. Le Chinois minable, Sam Lee Wong, aussi. Jean Lévesque et Emmanuel Létourneau aussi. Ils manquent tous d'intégrité virile et n'atteignent jamais la force de l'âge. La conclusion s'impose qu'il n'y a pas d'homme dans cette galerie magistralement émasculée. Devant la glorification légendaire du sacrifice presque immaculé d'une féminité envahissante, tout atout du sexe soi-disant fort s'esquive. Et la femme s'avère agressive sinon sadique au fond même de sa soumission. C'est pourquoi, les gamins ont tout intérêt à s'accrocher au sein de leur nourrice pédagogique ou démagogique.

Parmi tous les contes, c'est "La maison gardée" qui cache le plus jalousement possible son jeu. C'est comme un bagage de symboles dans une caverne. La maison d'André Pasquier, un autre adolescent d'élection, se trouve loin du village, à l'abri du monde. L'école aussi est séparée, comme attardée, tout au bout du village. Le moment historique est bien choisi. C'est la

première année de la Grande Dépression. Un mirage comme un autre! Un espace plutôt désert où un silence merveilleux reste le seul à épauler l'espoir. Et l'enfance vulnérable, si facile à briser. Mais, paradoxalement ou non, cette fragilité, cette faiblesse est aussi une source de forces mystiques. La présence d'André rassure l'institutrice. C'est un garçon héroïque. La sensibilité enfantine et les tâches pénibles, quotidiennes, d'un chef de famille. Un garçon au seuil de la puberté qui remplace le père et la mère. Miraculeux!

Devant ce chevalier de l'idéal familial, la maîtresse d'école sent renaître "la folle croyance en l'impossible chez tout enfant". C'est elle qui redevient toute mince, frêle devant cet enfant aux proportions de géant sur le plan spirituel. "De nous deux, ce devait être moi la plus enfant." Avec un pressentiment accablant, dans un moment plein d'une gravité presque gratuite, elle ajoutera: "En dix minutes ils m'en apprennent autant que je leur en avais enseigné pendant dix jours". Le but de l'histoire est nettement défini. S'approcher de la maison gardée. L'institutrice n'aura qu'à ouvrir la porte. Démanteler le secret du domicile en traversant ce qui voulait rester infranchissable. En vraie Asmodée, dévoiler les labyrinthes d'un autre foyer, celui de la maison isolée, fabuleuse, qu'André habite et dirige. Une maison qui semblait sans vie parce que "tout de ce côté paraissait plus obscur qu'ailleurs sur la plaine. On eût dit que la nuit venait de par là". Pourtant, "il n'y a rien à craindre, la maison est bien gardée".

Le dernier des contes s'impose en usurpateur. D'emblée, c'est un chef d'orchestre qui laisse loin derrière lui les autres instruments. L'ambiguïté fracassante "de la truite dans l'eau glacée" a déjà désorienté la critique. On avance à son propos des louanges excessives et des sondages psychanalytiques. Le plus beau des romans d'amour? L'histoire encombrée par une décharge de symboles audacieusement sexuels? Evidemment, les épanchements d'une âme romantique, ce n'est jamais un phénomène désuet!

La seule question qui se pose alors est de savoir dans quelle mesure le style d'une telle effusion lyrique profite des acquisitions que la forme moderne rend indispensables; ou, par contre, si un tel épanouissement de la sensibilité romantique sent tout simplement le mois. Sans aucun doute, une relation adultère entre le poème et le roman donne à cet exhibitionnisme de

l'exaltation hugolienne un cachet de bienheureuse anarchie. Un langage qui s'abîme dans la modération. Un attachement conservateur de la forme aux exigences d'une mystique presque médiévale. Et cette coulée excessivement simplifiée de la phrase qui empoigne de tous les côtés la frivolité thématique. L'imagination superbement verticale baigne trop complaisamment dans une étrange fusion de méditations moroses et de jubilations aussi inattendues qu'extravagantes.

Médéric est le plus entreprenant des amoureux dans cette litanie d'écoliers que l'institutrice ensorcelle. Quatorze ans, et la maîtresse à peine dix-huit. Heureusement pas le contraire. Les féministes crieraient au scandale! Il faut se rendre à l'évidence, ils forment déjà un couple plausible. Mais comment définir ce meilleur qu'elle va obtenir de lui? Insaisissable, esprit voyageur, toujours prêt à décamper, Médéric ressemble à son étalon blanc à crinière noire. Étalon lui-même! Un père insolent, travesti en diable, offre un cachet favorablement diabolique à l'envolée toute vaporeuse de l'aventure si touchante. Tout pour se laisser prendre et caresser par le mystère.

Gabrielle Roy y soigne tendrement tous les ingrédients du décor comme si elle voulait créer une ambiance authentique pour une surprise ravissante ou pour une attente inutile. Pour ce qui aurait pu figurer le premier, le seul amour qui va jusqu'au bout de sa logique, dans l'univers chancelant et mirobolant de sa fiction. Un lieu infiniment retiré, un paysage révolté, hostile, pour faire naître le bonheur et son éphémère. Pas besoin de mots ou de gestes. Joyeuse surexcitation. L'imprécision de l'être. Et comme épilogue, le frôlement mélodieux des truites. "Dans ma main à moitié ouverte, s'insinue une petite créature glissante, douce, ondulante, à coup sûr vivante... et une sauvage vie confiante au bout de ses doigts!" Une promenade bien exposée!

Il y aura aussi une autre tempête et la projection des visages sur une lanterne magique. Mais, par un subterfuge maléfique, cette fable fondamentale s'envole, elle aussi, dans l'onirique. Dans le narcissisme de l'instance narrative. Dans les mailles d'un même tricot de souffrances jansénistes. La plaine abyssale du vivre! Dans une révolte obsédante contre l'âge mûr, dépourvu d'avenir. "D'où vient que l'on a tant de peine à voir transparaître l'homme dans un visage d'enfant alors que c'est la plus belle chose du monde que de voir revenir l'enfant chez l'homme?" Je ne me le demande plus du tout...

Deux personnalités francophones de l'Ouest

par Jean-Guy Quenneville

*professeur de sciences politiques
au Collège universitaire de St-Thomas More, Saskatchewan*

Le dernier apprentissage

René Richard, le grand peintre du Nord canadien, est né à Chaux-de-Fonds en Suisse, le 1er décembre 1895. Son père, un industriel, rêvait de faire fortune à l'étranger dans l'élevage de bêtes à cornes dans les grands espaces qui s'ouvraient alors à la colonisation. Aussi, un jour, vendit-il toutes ses possessions pour aller dans un de ces lointains pays, le Canada. Avec sa famille il vint s'établir dans un "homestead" à Cold Lake en Alberta. C'était en 1910. Au bout de plusieurs années d'efforts et de réalisme que la nature impose aux rêveurs, nous trouvons M. Richard père, propriétaire d'un commerce prospère: le magasin général du village de Cold Lake.

Le jeune René Richard connut successivement la vie pénible de défricheur, les hasards de la pêche commerciale et de la chasse dans l'Arctique... Les déboires et les dangers de toutes ces expériences hors du Grand Nord, puis au coeur de celui-ci transformèrent le jeune homme, et en firent un de ces rares individus qui savent dominer l'aventure et ainsi bénéficier pleinement de la liberté qu'offrent les forêts, lacs et rivières du Grand Nord de notre pays.

Trois années de "trappe" dans le delta du fleuve MacKenzie permirent à René Richard de quitter le Canada en quête d'une nouvelle expérience: la peinture. En janvier 1927, il montait à bord du navire de croisière "de Grasse", à New York, et se dirigeait vers Paris. Là, sur les conseils de M. Pierre Dupuis, alors secrétaire de la Légation canadienne, il s'inscrivit à des cours à la Grande Chaumière. Également sur les conseils de M. Dupuis, il prit rendez-vous avec un grand artiste canadien résidant alors à Paris, Clarence Gagnon.

M. Gagnon reçut chaleureusement le jeune trappeur peintre; il prit à cœur son développement artistique et sa carrière tout au long de sa vie. Le jeune homme avait donc trouvé un mentor et sut très sagement accepter les conseils du grand maître: René Richard prit des leçons de dessin et de croquis à l'Académie Colarossi. Au printemps, suivant un itinéraire préparé par Clarence Gagnon, René Richard partit faire du dessin dans les Alpes et en Haute-Savoie.

C'est donc grâce à l'influence de Clarence Gagnon que René Richard passa deux étés au grand air — ceci tout autant pour des raisons de santé que pour son développement artistique. M. Gagnon avait perçu qu'il fallait dégager l'homme des grands espaces du Nord canadien de l'influence nuisible et de la pollution de Paris. Les sketches, dessins et pochades ramenés de ces séjours en montagne démontrèrent les progrès accomplis et finalement persuadèrent Clarence Gagnon qu'il était temps de mettre fin à l'apprentissage de René Richard en Europe. Le moment était venu de passer à la phase suivante: l'intégration de son art et de sa vie à l'ambiance nordique du Canada. Le don d'un billet de retour, par une amie généreuse, scella le sort. En mars 1930, René Richard retournait à sa vie de coureur de bois. Il était maintenant peintre-trappeur.

De retour à Cold Lake, Alberta, sans le sou, il emprunta quelques dollars et fit l'achat d'un canot d'écorce chez des Indiens du voisinage. Ainsi équipé, il se mit à descendre le fleuve Churchill depuis sa source jusqu'à Fort Churchill, sur la baie d'Hudson.

L'odyssée prit trois ans, et souvent l'artiste n'avait pas l'argent nécessaire pour acheter ce dont il avait besoin pour satisfaire sa rage de peindre et de dessiner. Il faut dire aussi que ce n'est pas à tous les postes de Révillon Frères ou de la Compagnie de la Baie d'Hudson que l'on trouvait à l'époque, et même aujourd'hui, du matériel artistique. René Richard utilisait tout ce qui lui

tombait sous la main, papier brun d'emballage, crayons de couleur, encre et plume, le minimum bien souvent. Solitaire, il vivait dans la nature, combinant les facettes de l'homme et de l'artiste, forgeant son art en une référence durable quant au thème — un choix qu'il adaptera par la suite à une grande variété de styles et de moyens de représentation.

En 1936, son mécène et ami, Clarence Gagnon, revint de Paris et l'encouragea à se dédier à plein temps à son art. C'est un peu pourquoi le cheminement qui conduisit René Richard à s'établir à Baie St-Paul ne peut être compris que si l'on y voit l'influence de Clarence Gagnon. Même si Baie St-Paul est un joyau reconnu par les artistes pour son pittoresque et sa beauté, il n'est pas le seul endroit à offrir ces avantages.

René Richard s'établit pour de bon à Baie St-Paul puisqu'à l'automne de 1942 il épousait Blanche Cimon. Il se fit connaître du public amateur d'art qui perçut immédiatement la force de l'oeuvre et le génie de l'artiste. Dès la première exposition de ses oeuvres, son succès était assuré.

En décembre 1981, alors que je rendais visite à M. Richard à Baie St-Paul, j'ai pu observer comment et avec quelle intensité il s'était donné à son art durant les 40 dernières années. Entourés d'oeuvres et de souvenirs d'une vie bien remplie, M. et Mme Richard habitent encore la demeure ancestrale de la famille Cimon.

Les oeuvres de René Richard sont exposées dans les grandes galeries d'art de nos villes mais, à mon avis, le plus grand compliment que l'on puisse faire à un artiste lui a été fait par Mgr Félix-Antoine Savard et Gabrielle Roy. Ce compliment c'est celui que fait un artiste dont la carrière est déjà à son apogée lorsqu'il invite un autre artiste à se joindre à lui pour mettre en valeur une oeuvre qu'il juge capitale. C'est ainsi que Mgr Savard demanda à René Richard de faire l'illustration de *Menaud, maître-draveur*. Gabrielle Roy, non seulement le pria de faire l'illustration de *La Montagne Secrète*, mais s'inspira des narrations romancées du peintre; tant de Paris que du Grand Nord canadien. Elle lui dédia le roman.

Au moment où j'écris ce récit sur René Richard, mon attention se tourne en premier le lieu vers la période la moins connue de sa vie — la période de 1930 à 1933 — alors que, de retour de Paris, il faisait en canot la descente du fleuve Churchill. C'est certes un effort digne d'être mieux connu, mais c'est de plus une période

cruciale dans le développement personnel et artistique de René Richard. Il a pu ainsi combiner son art avec sa vie à travers ses oeuvres vibrantes et authentiques.

Mademoiselle Onésime

De Saint-Albert à Prince-Albert, tout au long et en marge de la rivière Saskatchewan, nous découvrons aujourd'hui l'importance de l'oeuvre de Mademoiselle Onésime Dorval. Cette éducatrice pionnière, laïque et bilingue, aux jours héroïques du siècle dernier influa sur toute une population et lui permit de préserver sa culture et sa langue.

Onésime Dorval naquit à Sainte-Scolastique, au Québec, le 3 août 1845. Elle était la fille d'Ignace Dorval et d'Esther Brunette, dite Bellehumeur. Ses parents habitaient dans une humble ferme. Son père, de temps en temps, trouvait du travail comme menuisier. Vers 1849, la famille Dorval s'établit à Saint-Jérôme. Lorsqu'elle eut dix ans, Onésime revint à Sainte-Scolastique pour étudier au Couvent des Soeurs de Sainte-Croix comme pensionnaire.

Comme c'était une bonne étudiante et qu'à l'époque on manquait d'enseignantes, elle fut employée, aussitôt qu'elle eut suffisamment d'instruction, comme enseignante suppléante à l'École Modèle de Saint-Jérôme. Elle termina ses études alors qu'elle enseignait déjà.

Pendant ces années de formation professionnelle, Onésime était pensionnaire au Couvent des Soeurs de Sainte-Anne qui venaient alors de s'établir à Saint-Jérôme. Elle obtint un brevet d'enseignement "première classe" après avoir passé des examens de "lecture raisonnée, de grammaire, de littérature, d'arithmétique, d'histoire, d'algèbre et de géométrie".

Mademoiselle Dorval désirait ardemment devenir religieuse mais comme elle avait une santé précaire, les congrégations pensaient que son admission n'était pas souhaitable. Elle essaya finalement de faire son noviciat dans un monastère du Bon-Pasteur, à New York. Sa santé ne lui permit pas de terminer son noviciat, mais elle apprit à se débrouiller en anglais.

Alors, sans se rebuter devant cette infortune, elle promit à Dieu de dépenser tout son temps et toutes ses forces à son service, "et pour Sa plus grande gloire, s'Il lui rendait la santé". Guérie, elle s'adressa alors au père Albert Lacombe pour qu'il intervienne auprès de Mgr Grandin afin de trouver le moyen de

tenir sa promesse. L'évêque de Saint-Albert accepta son offre de services et lui donna rendez-vous à Winnipeg.

La jeune institutrice partit donc de Montréal le 26 juillet 1877, traversa les Grands Lacs jusqu'à Duluth, prit le train jusqu'à Fisher's Landing, embarqua sur le "Northcote" pour descendre la rivière Rouge jusqu'à Saint-Boniface. Le 5 août 1877, elle arrivait à Winnipeg. Elle devait y attendre l'arrivée de Mgr Grandin qui s'en allait en France. Entre-temps elle dut rester au presbytère de la paroisse Sainte-Marie où elle sut se rendre utile. Comme elle connaissait l'anglais, elle put remplacer le père McCarthy, qui donnait des cours à de grands garçons anglophones lorsque celui-ci se rendit à la retraite des pères.

A l'arrivée de Mgr Grandin, elle fut très déçue lorsqu'il lui conseilla d'attendre son retour de France avant de poursuivre sa route vers les missions du père Lacombe. En effet, à cette époque, de nombreuses bandes de Sioux infestaient la Prairie canadienne. Mlle Dorval se chercha un travail qui l'occuperait pendant l'absence de Mgr Grandin. Elle fut heureuse de rencontrer l'abbé Saint-Pierre, curé de la paroisse de Baie Saint-Paul, sur la rivière Assiniboine, et elle accepta de fonder une école dans cette localité. Elle y fut reçue avec enthousiasme par la population qui jusque-là n'avait pas eu d'école. On s'empessa de lui bâtir une salle de classe où, pendant près de deux ans, elle enseigna aux petits Canadiens et aux Métis de l'endroit.

Le 24 juin 1880, elle rejoignit à la hâte la caravane qui se rendait à travers l'immense prairie de Saint-Boniface à Saint-Albert. Cette caravane comprenait dix-neuf charrettes à boeufs sous la direction de M. Louis Chatelain. Le 8 août, la caravane arrivait à Duck Lake et le père André annonça à la voyageuse que Mgr Grandin lui avait écrit de la garder pour répondre aux besoins de la mission de Saint-Laurent. Le père André n'ayant pu montrer le document autorisant ce changement de projets, M. Chatelain refusa de laisser Mlle Dorval à Duck Lake.

Le samedi suivant, la caravane était à Battleford, et le 4 septembre elle arrivait en face du fort de Lamoureux où le père Mérier, desservant la localité, attendait avec une voiture venue de Saint-Albert. Partant de grand matin, elle parcourut les dix-huit milles qui restaient et arriva à temps pour se rendre à la messe dominicale à Saint-Albert, deux mois et dix jours après le départ de Winnipeg.

Tout d'abord, Mlle Dorval habita chez les Soeurs Grises qui

s'occupaient de l'orphelinat de Saint-Albert, mais elle s'aperçut bien vite que sa présence était une source de gêne pour une communauté si petitement logée. Elle demanda alors d'accompagner le père Henri Grandin au Lac Sainte-Anne. Permission reçue, elle s'y rendit aussitôt. C'est donc au Lac Sainte-Anne que, le 2 février 1881, elle fit vœux de charité, de pauvreté et d'obéissance pour une période d'un an. Au bas de la formule de cette promesse, Mgr Grandin écrivit: "Je permets à Mlle Dorval, une fois ses vœux d'un an accomplis, de faire ces mêmes vœux pour la vie et d'y joindre le vœu de persévérance dans le genre de vie qu'elle avait adopté; j'autorise le Père Fourmond, curé de Saint-Laurent à les recevoir".

C'est en effet à cette mission de Saint-Laurent qu'elle était destinée. Elle partit le 17 juillet 1881 du Lac Sainte-Anne et arriva à Saint-Laurent le 26 juillet. L'école de l'endroit végétait depuis sa fondation. En peu de temps, la nouvelle institutrice sut par son tact, sa bonté et son zèle la remettre sur pied et une trentaine d'élèves y suivaient bientôt des cours. C'est aussi grâce à ses efforts que le pèlerinage à Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Laurent, fut instauré.

Elle fixa dans l'écorce d'un arbre la minuscule statue qui y est encore vénérée. Chaque soir durant la belle saison, elle y conduisait ses élèves pour y réciter le rosaire en compagnie du père Fourmond. Après deux ans d'efforts et de succès, elle dut céder la place à un groupe de Fidèles Compagnes de Jésus qui arrivèrent le 28 juillet 1883 pour fonder un pensionnat et continuer son oeuvre d'éducation à Saint-Laurent.

Dans la dernière semaine d'août, le père André Bigonnesse vint à Saint-Laurent en voiture chercher Mlle Dorval qui devait dorénavant consacrer son temps et son zèle à l'éducation des enfants de Battleford. Tout d'abord il n'y avait, lorsque l'école débuta dans la cuisine de la mission, que cinq ou six élèves qui, pour la plupart ne comprenaient que le cris; seul, le fils du clairon de la garnison, le petit Joe Burke, était en mesure de comprendre pleinement Onésime Dorval. La situation s'améliora rapidement malgré les incidents de 1885 qui obligèrent élèves, maîtresse, toute la population en fait, à chercher refuge derrière la palissade de la caserne. Après la bourrasque, l'École Saint-Vital prit un nouvel essor et vint se ranger parmi les meilleures écoles du Nord-Ouest; un grand édifice remplaça la pauvre mesure d'autrefois. C'est alors que les Soeurs de l'Assomption arrivèrent de

Nicolet pour prendre en main l'oeuvre bien commencée. Cependant, le départ de Mlle Dorval dut être retardé jusqu'en 1896, époque à laquelle les soeurs reçurent leurs brevets de l'École Normale à Calgary.

En quittant Battleford, Mlle Dorval revint vers ses chers Métis. Saint-Laurent n'existait plus comme paroisse, mais la plupart des familles qu'elle avait autrefois connues faisaient maintenant partie de la mission de Saint-Antoine-de-Batoche. Elle vint donc en aide au père Julien Moulin. Elle se dévoua pendant dix-huit autres années, jusqu'en 1914. Elle passa une dernière année à la réserve indienne d'Aldina, puis le 5 octobre 1915, elle accepta l'invitation du père Henri Delmas, et prit sa retraite à l'École Saint-Michel de Duck Lake, gérée par les Soeurs de la Présentation-de-Marie. Même à l'époque de la retraite, elle continua, jusqu'en 1921, à faire la classe aux jeunes Métis de Saint-Laurent.

Elle mourut à l'âge de 87 ans le 10 décembre 1932, à l'hôpital Saint-Jean de Rosthern. Elle est enterrée au cimetière de l'École Saint-Michel. En l'oeuvre d'Onésime Dorval, nous découvrons les débuts du système des écoles françaises de la Saskatchewan et de l'Alberta, bien avant l'entrée de ces provinces dans la Confédération canadienne.

La présence francophone dans le nord-ouest de l'Ontario: jalons historiques

par Alain Nabarra

*professeur de civilisation et de lettres françaises
à l'Université Lakehead, Ontario*

Il y a trois ans, nous formions à l'Université Lakehead un groupe de travail dont le but était de mieux faire connaître le passé francophone du nord-ouest de l'Ontario, et notamment le rôle historique joué par les francophones dans la découverte et le développement de cette région qui s'étend de Longlac/Hearst à l'est jusqu'à la frontière du Manitoba à l'ouest. Vaste région écartelée entre l'Est auquel elle est rattachée politiquement et l'Ouest dont elle fait déjà géographiquement partie; région de transit, de passage, et de ce fait parfois négligée: pour l'Ouest, elle n'est qu'à sa porte, et le sud de l'Ontario ne la considère souvent que comme ses "territoires du Nord-Ouest". Mais cela permet aussi de profiter du "meilleur de deux mondes", et de justifier par exemple notre participation à ce colloque sur l'état de la recherche et de la vie française dans l'Ouest.

En formant ce groupe de travail, nous suivions le mouvement amorcé par des chercheurs comme l'historienne Elizabeth Arthur ou l'anthropologue Ken Dawson qui se sont attachés à l'étude du nord-ouest de la province; et aussi l'exemple de ceux qui, depuis plusieurs années, autour notamment d'institutions comme le Centre de recherche en civilisation canadienne-française d'Otta-

wa ou l'Institut franco-ontarien de Sudbury, se sont attachés, dans divers domaines, à ouvrir les voies des études franco-ontariennes: Germain Lemieux, Pierre Savard, René Dionne, Robert Choquette, Gaétan Gervais, pour n'en citer que quelques-uns. Ces études étaient commandées par la prise de conscience de plus en plus grande de l'identité franco-ontarienne, et, par effet de retour, elles servent à renforcer cette prise de conscience et à affirmer cette identité.

Notre premier but, en créant ce groupe de travail, était d'établir le cadre et de fournir les bases historiques pour des recherches plus spécialisées¹. De préparer le terrain en quelque sorte, de poser les premiers jalons. Par la suite, il faudra revenir sur chaque point pour l'explorer et l'approfondir et surtout situer et apprécier la présence et l'apport francophones en fonction du développement collectif du nord-ouest, des données géographiques, du contexte social, économique et politique. Mais ce que nous voudrions simplement faire ici, c'est de marquer ces jalons, retracer la présence française dans le nord-ouest de l'Ontario depuis les origines jusqu'au début de notre siècle.

Le nord-ouest de l'Ontario est riche d'un passé dans lequel les francophones ont joué un rôle essentiel. Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, ils le découvrent et l'explorent, à la recherche de la légendaire "Mer de l'Ouest" qui devait mener à la Chine et à ses richesses. La volonté d'étendre les limites de la Colonie, le désir de développer le commerce des fourrures, comme le souci d'évangélisation, vont alors les pousser à s'installer dans la région.

Par sa découverte, lors d'un voyage qu'il effectue de 1621 à 1623, d' "un autre grandissime lac au delà de la mer douce²", Étienne Brûlé ouvre la route du nord-ouest. Dans les années suivantes, l'exploration du lac Supérieur, le "Grand Lac" comme l'appelle Champlain³, se poursuit. Radisson et Groseillers notamment, entre 1658 et 1662, se rendent à la baie de Chagouanigon, explorent les régions alentour, atteignent le "fond du lac", puis remontent sur la rive nord⁴. Ce sont sans doute les premiers blancs à avoir visité et exploré la partie ouest du lac Supérieur — une hypothèse que vient renforcer le fait que sur plusieurs anciennes cartes, la rivière aux Tourtres, aujourd'hui Pigeon River, est appelée rivière des Groseillers⁵. Quant au lac Nipigon, son existence est déjà mentionnée dans les *Relations des Jésuites* de 1657⁶.

Les premiers établissements apparaissent dans la seconde moitié du XVII^e siècle. En 1660, le père Ménard se rend à la pointe Chagouanigon pour y fonder la Mission du Saint-Esprit, première mission à l'ouest du Sault Ste-Marie. Il est accompagné du donné Jean Guérin et d'un groupe de Canadiens désireux de développer le commerce des fourrures autour du lac Supérieur; parmi eux se trouvait Adrien Jolliet, le frère aîné du découvreur du Mississipi⁷. En 1665, le père Allouez arrive à son tour à la pointe Chagouanigon pour continuer l'oeuvre interrompue du père Ménard qui est mort, disparu en forêt, au cours de l'été 1661. Le père Allouez relève la mission du Saint-Esprit et entreprend une série de voyages pour évangéliser les tribus indiennes des régions alentour. Il se rend notamment au "fond du lac", à l'endroit actuel de la ville de Duluth, et à l'île Minong, aujourd'hui l'île Royale. En mai 1667, accompagné de deux guides indiens, il entreprend de traverser le lac Supérieur, côtoyant la rive ouest, pour rencontrer un groupe d'Indiens Népissingues venus se réfugier sur les bords du lac Nipigon afin d'échapper aux attaques incessantes de partis Iroquois. Il atteint la côte nord le 25 mai, et célèbre quatre jours plus tard, sur la rive de la rivière Nipigon, la messe de la Pentecôte, sans doute la première messe célébrée dans les limites actuelles du diocèse de Thunder Bay⁸. Il revient à l'automne à la mission du Saint-Esprit où il restera jusqu'en 1669, date à laquelle il est remplacé par le père Marquette. Au cours de ses différents voyages, le père Allouez a exploré toute la rive ouest du lac Supérieur, et c'est à partir des renseignements qu'il recueille et des relevés qu'il effectue, et de ceux du père Dablon, que sera établie la première carte relativement précise du lac Supérieur, la carte de 1670 dite "Carte des Jésuites". L'île Royale et le lac Nipigon y sont indiqués, ainsi que le contour de la baie du Tonnerre et le tracé des trois rivières qui s'y jettent, avec la mention: "Rivières par où l'on va aux Assinipoualacs à 120 lieues vers le Nord-Ouest". Pour la première fois sont donc indiquées la baie du Tonnerre et la rivière "Kaministikwa" qui deviendra l'une des routes principales de la pénétration vers l'Ouest⁹.

Ce serait au cours de l'hiver 1679 qu'aurait été construit le premier poste à l'ouest du lac Supérieur. Malgré l'interdit royal de 1676¹⁰, Daniel Greysolon Dulhut quitte Montréal le 1^{er} septembre 1678, à la tête d'un petit groupe de coureurs de bois et d'Indiens. Son but: prendre contact avec les différentes tribus

indiennes de l'ouest du lac Supérieur, les amener à faire la paix entre elles, puis développer le commerce des fourrures dans la région. L'expédition hiverne près du Sault Ste-Marie, puis repart au printemps 1679, se scindant alors en deux : un groupe se dirige vers le nord à la rencontre des Assiniboines, l'autre, ayant à sa tête Dulhut, descend vers le "Fond du lac" pour rencontrer les tribus Sioux. Au début de l'hiver, Dulhut serait remonté vers le nord pour hiverner à l'embouchure de la Kaministiquia¹¹. Il repart au printemps 1680 et ne reviendra dans le nord-ouest qu'à l'automne 1683. Les premiers documents attestant l'existence du poste de Kaministiquia datent de cette époque¹². Cependant, dans la décision prise le 23 août 1681 par le Conseil Souverain de la Nouvelle-France, d'envoyer des messagers dans l'Ouest pour prévenir les coureurs de bois de l'amnistie que vient de leur accorder le Roi, le lac Nipigon et la "Kamanistigouian" sont mentionnés explicitement, ce qui indique la présence à cette date de coureurs de bois au nord-ouest du lac Supérieur¹³.

Le fort Kaministiquia, le fort La Maune ou Latourette, que Dulhut fait construire à l'été 1684 sur les rives de l'Ombabika, au nord-est du lac Nipigon¹⁴, vont devenir les centres du commerce et de l'exploration dans la région. La route vers l'ouest par la Kaministiquia commence à être explorée en 1688 par Jacques de Noyon et Simon Delude qui la remontent pour aller passer l'hiver à l'entrée du lac la Pluie — leur expédition est patronnée par une compagnie de commerçants en fourrures de Montréal, dont l'un des actionnaires est le frère de Dulhut, Claude Greysolon de La Tourette¹⁵. Au printemps 1689, Jacques de Noyon poursuit sa route vers l'ouest et atteint le lac des Bois où il prend contact avec les tribus indiennes de la région, les invitant à venir traiter avec les Français aux forts Kaministiquia et La Tourette. Une des raisons, en effet, de l'établissement de postes dans le Nord-Ouest était de détourner les Indiens du désir d'aller traiter avec les Anglais établis sur la baie d'Hudson. La prise de Fort York par d'Iberville en 1697 va réduire l'utilité de ces postes et cela d'autant plus que le Roi, mettant un frein à sa politique d'expansion, avait ordonné, l'année précédente, l'évacuation des postes de l'Ouest et le retour en Nouvelle-France de tous les soldats et coureurs de bois se trouvant à l'extérieur des limites de la Colonie¹⁶. Le fort Kaministiquia, puis le fort La Tourette, vont être abandonnés.

En 1713, le traité d'Utrecht, qui redonne à la Compagnie de la baie d'Hudson les postes qui lui avaient été enlevés en 1697 par le

traité de Ryswick, fait renaître le rivalité franco-anglaise pour le contrôle de la traite des fourrures dans le nord et le nord-ouest. Sous l'impulsion du gouverneur, le marquis de Vaudreuil, et de l'intendant Bégon, la politique d'expansion est reprise:

MM. de Vaudreuil et Bégon croient qu'un des moyens qu'on pourrait prendre pour étendre le commerce de la colonie et la rendre très utile à la France, serait de faire la découverte de la mer de l'Ouest, qui est le seul côté où l'on n'ait pas encore tenté de pénétrer.

[...]

Si la découverte de la mer de l'Ouest était faite, la France et la Colonie pourraient en retirer de grands avantages pour le commerce [...] Pour parvenir à cette découverte, il est nécessaire de commencer à établir, dès à présent, trois postes, un à la rivière de Kamanistigoya dans le lac Supérieur, un autre dans le lac des Christinaux [lac la Pluie], et le troisième dans celui des Assinipoiles [lac des Bois].

[...]

Par le moyen de ces postes on détournerait les Sauvages de porter leurs pelleteries aux Anglais, qui sont les plus belles du continent, soit en castors et autres peaux, à la baie d'Hudson, ce qui pourrait les obliger, dans la suite, d'abandonner ce poste, n'ayant d'autre commerce qu'avec ces Sauvages. [...] On pourrait tenter la découverte de la mer de l'Ouest, après que les trois postes seraient bien établis¹⁷.

Au mois de juillet 1717, Zacharie Robutel de La Noue quitte Montréal avec pour mission de rétablir un poste dans la baie du Tonnerre et de là, poursuivre plus avant vers l'ouest. Le poste est construit à l'automne, sur la rive gauche de la rivière Kaministiquia, à une courte distance de la jonction de celle-ci avec la rivière McKellar. Les guerres incessantes que se livrent alors les Cristinaux et les Sioux empêcheront La Noue de poursuivre sa mission et d'établir des postes aux lacs la Pluie et des Bois. Un second poste sera cependant construit en 1719, à l'embouchure de la rivière Nipigon sur le lac Supérieur, le fort Nipigon ou Ste-Anne¹⁸. Jean-Baptiste de Saint-Ours Deschaillons, en 1721, Jacques-René Gaultier de Varennes, en 1726, succéderont à La Noue dans le commandement des forts Kaministiquia et Sainte-Anne. Puis en 1728, Pierre Gaultier de La Vérendrye, d'abord commandant en second sous les ordres de son frère, sera nommé à son tour au commandement "du poste du Nord"¹⁹.

L'épopée de La Vérendrye est trop connue pour que je m'y arrête ici et je n'en rappellerai brièvement que les faits essentiels.

À son premier voyage dans l'Ouest, en 1727, La Vérendrye passe l'hiver au fort Sainte-Anne, s'informant auprès des Indiens et des coureurs de bois au sujet des routes possibles vers la "Mer de l'Ouest". Il rencontre notamment le chef Cris Ochaga qui lui indique la route de la Nantouagan, celle du Grand Portage et de la rivière aux Tourtres²⁰. Jean Viennay-Pachot, un compagnon de La Noue, l'avait d'ailleurs déjà en partie explorée en 1718, et, dans un rapport au ministre de la Marine en 1722, la recommandait de préférence à celle de la Kaministiquia²¹. Revenu à la fin de l'été 1730 à Montréal, La Vérendrye y passe l'hiver, préparant son expédition. Il repart au printemps suivant, se proposant, en s'avançant vers l'Ouest, d'établir une série de forts pour servir à la fois de bases pour les futures explorations et missions évangélisatrices et de postes de traite pour le développement du commerce des fourrures. L'expédition atteint le Grand Portage le 26 août. Là, sans doute en raison de l'époque tardive, une partie des hommes de La Vérendrye se rebelle et refuse d'aller de l'avant. L'expédition se scinde alors en deux. Un groupe de volontaires, sous la direction de La Jemmeraye, décide de continuer. Ils remonteront la rivière aux Tourtres jusqu'au lac La Pluie, où ils construiront un petit fort pour passer l'hiver, le fort Saint-Pierre. L'autre groupe, qui a à sa tête La Vérendrye, remonte vers le nord et hiverne au fort Kaministiquia²². Au printemps suivant, par la route de la Kaministiquia, La Vérendrye se rend au fort Saint-Pierre puis continue jusqu'au lac des Bois où il fait construire le fort Saint-Charles, qui va lui servir de quartier général pour les différentes expéditions vers l'Ouest qu'il entreprendra de 1732 à 1738. Le fort Kaministiquia, les forts Saint-Pierre et Saint-Charles sont les premiers maillons d'une longue chaîne de postes qui, par le lac Winnipeg et la Saskatchewan, s'avancera vers les Rocheuses²³.

Dans leur marche en avant vers l'Ouest, La Vérendrye et ses hommes se heurtent à de nombreux obstacles. Aux conditions difficiles de vie dues à l'éloignement, à l'isolement et aux rigueurs du climat, s'ajoutent les nombreux démêlés avec les tribus indiennes rencontrées dont plusieurs sont en guerre constante. C'est d'épuisement, miné par la maladie et les privations, que meurt en mai 1736, à l'âge de 28 ans, La Jemmeraye, neveu de La Vérendrye et commandant en second de l'expédition. Et au début du mois suivant, vingt et un membres de l'expédition sont massacrés par un groupe de Sioux sur une petite île du lac des Bois;

parmi eux, le père Aulneau, un missionnaire qui s'était joint à l'expédition l'année précédente, et le fils aîné de La Vérendrye, Jean-Baptiste. Dans un mémoire rédigé pour le gouverneur Beauharnais, La Vérendrye fait un récit du drame, récit émouvant de simplicité et de souffrance contenue:

Le (trois juin) je tins un Conseil général pour délibérer sur les moyens d'avoir des vivres, des marchandises, et surtout de la poudre dont nous manquions par la faute des canots de Montréal qui avaient relâché l'automne précédent; il fut résolu d'une commune voix d'envoyer trois canots forts de monde à Kamanistigouia, dont nous attendions le secours, et de là à Missilimakinac pour revenir en diligence, et me mettre en état de poursuivre ma découverte. Le R.P. Aulneau me demanda d'y aller et de lui donner mon fils aîné pour faire diligence aux canots tant pour aller que revenir. [...]

Le 5 juin après la revue des armes, et la distribution de la poudre et des balles aux vingt hommes du convoi, je leur recommandai de se bien garder, que j'avais eu avis qu'il y avait un parti de Sioux dans le Lac qui cherchaient des Cris, et qu'ils pourraient peut-être les insulter; ils répondirent tous d'une voix de me tranquilliser, qu'ils étaient résolus de faire bon quart. Le R.P. Aulneau s'embarqua avec six bons hommes que j'avais engagés pour revenir de Missilimakinac, et m'accompagner dans ma découverte; les autres s'embarquèrent sept dans chaque canot, tous à demi chargés pour faire diligence, n'ayant pu refuser mon fils aîné que le R.P. me demanda. [...]

Le dix-sept est arrivé le Sr. Le Gras de Kaministigouia [...] je n'eus rien de plus pressé que de lui demander des nouvelles du convoi, mais il n'en avait eu aucune [...] Je le fis repartir le dix-neuf; je le fis escorter par un canot de huit hommes, commandé par un sergent avec ordre de suivre le chemin que nos gens avaient tenu. [...]

Le (vingt-deux) arriva le sergent et ses gens qui m'apporta la triste nouvelle du massacre des vingt et un hommes, à sept lieues du fort dans une petite île, où on a trouvé la plus grande partie des corps tous décollés [décapités], en rond les uns contre les autres, ce qui me fait juger qu'ils ont été tués en conseil, et les têtes enveloppées dans des robes de castors²⁴.

"Je (les) regretterai toute ma vie", écrira plus tard La Vérendrye, ajoutant, réfléchissant sur ses années passées dans l'Ouest: "On ne peut souffrir davantage; il n'y a que la mort qui puisse

nous délivrer de pareilles peines²⁵”.

La Vérendrye et ses compagnons, est-il besoin de le souligner, ont joué un rôle essentiel dans l'exploration et le développement du nord-ouest ontarien. Grâce à eux, les forts de Kaministiquia et du Nipigon sont devenus des centres importants de communication et de commerce, premiers pas vers des établissements définitifs. L'importance du fort Kaministiquia décroît cependant: les voyageurs préférant de plus en plus emprunter la route de la rivière aux Tourtres vers le lac La Pluie et le lac des Bois, le poste du Grand Portage commence, au milieu du XVII^e siècle, à concurrencer celui de la Kaministiquia comme entrepôt et lieu de rencontres et d'échanges entre l'Est et l'Ouest.

La guerre franco-anglaise, qui fait rage à partir de 1758, va momentanément ralentir le développement du Nord-Ouest. Empêchant pratiquement tout commerce vers l'Ouest, elle conduit à l'abandon progressif des différents forts qui y sont établis. Charles-René Dejordy de Villebon, le dernier commandant français des “postes de l'Ouest”, rentre à Montréal au printemps 1760²⁶. Une petite garnison anglaise s'installera pour quelque temps au fort Kaministiquia en 1762, puis celui-ci sera abandonné.

La fin du régime français ne marque pas la fin de la présence francophone.

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, Benoît Brouillette l'a montré, il ne se fait guère d'explorations et de commerce à l'ouest des Grands Lacs sans la participation des Français²⁷. Nouvellement arrivés, ignorants du pays, les Anglais se tournent vers eux pour profiter de leur connaissance de la région, de leur expérience dans la traite des fourrures et des liens qu'ils ont pu nouer au fil des années avec les différentes tribus indiennes. Le commerce des fourrures dans le Nord-Ouest reprend dès 1768 mais à partir du Grand Portage qui, par le traité de 1783, deviendra américain. La route de la Kaministiquia ne semble d'ailleurs plus être connue puisque Edward Umfreville est chargé, en 1784, de découvrir une route canadienne vers l'Ouest²⁸. Cette route, la route de la Kaministiquia, est redécouverte en 1797, et la Compagnie du Nord-Ouest commence alors la construction du fort William, abandonnant progressivement ses opérations au Grand Portage. De passage en 1805 au “Nouveau Fort” établi sur les rives de la Kaministiquia, Daniel Harmon note que “près de 1000 Canadiens” y travaillent²⁹.

La plupart des voyageurs qui font chaque année le voyage aller et retour de Montréal sont francophones, de même que les coureurs de bois qui passent l'hiver dans les bois à récolter les fourrures parmi les tribus indiennes. D'autres sont employés comme guides, interprètes, laboureurs ou artisans. On en retrouve également en des charges de dirigeants, de commis, d'agents de commerce et de traiteurs. Venant Lemaire Saint-Germain, qui avait participé à l'expédition d'Umfreville, est en 1790 responsable du poste de la Compagnie du Nord-Ouest au lac La Pluie. Jean-Baptiste Perrault a la charge du poste du Pic en 1799. Pierre Rastel de Rocheblave y sera à son tour en poste, avant de devenir en 1817 un des "bourgeois", un des agents principaux du fort William³⁰.

Jusqu'en 1820/1830, la plupart de ceux qui vivent dans la région de la baie du Tonnerre n'y sont établis que momentanément. Au service de la Compagnie du Nord-Ouest ou de celle de la baie d'Hudson, ils restent quelques années, le temps d'un ou deux contrats, puis repartent vers l'est. Les postes ne sont que des centres de transit et de passage; des entrepôts et des étapes pour les voyageurs et les traiteurs sur le chemin de l'Est ou de l'Ouest. Mais certains vont rester: Michel Lambert, Jean-Baptiste Deschamps, Jean-Baptiste Vésina, Louis Bouchard, né à Maskinongé dans le Bas-Canada et qui se marie au fort William en 1828, ou Michel Collin, né au fort en 1799, et qui fait carrière au sein de la Compagnie du Nord-Ouest, employé tour à tour comme fabricant de canots, de guide, d'interprète, d'agent de commerce, sont parmi les premiers pionniers de la région, les premiers à s'y établir définitivement³¹. De même que Louis Denis de Laronde qui travaille au fort William et à Longlac avant d'assumer le commandement du poste de Nipigon vers 1850. Son fils Henry reprend la charge en 1871 et quand, en 1881, la première école est ouverte, c'est un oncle de ce dernier, Charles de Laronde, qui en est l'instituteur³².

Quand l'agent du fort William unit Louis Bouchard et Charlotte Fainiant le 18 octobre 1828, le contrat souligne que le mariage n'est que provisoire: les époux devront saisir "la première bonne occasion de faire solemniser leur mariage selon l'usage des Pays Civilisés³³", c'est-à-dire devant un prêtre.

Au début du XIX^e siècle, en route vers la colonie de la rivière Rouge, plusieurs missionnaires s'arrêtent au fort William, Tabeau et Crevier, par exemple, en 1818, ou Provencher en

1822³⁴; puis, en 1838, une mission sera momentanément établie au Grand Portage par le père Pierz. Mais ce n'est qu'en 1849 qu'est fondée la première mission permanente à Thunder Bay. À l'automne de cette année-là, sur la rive sud de la Kaministiquia, peu avant sa décharge dans la rivière Mission, les pères Frémiot et Choné, de la Compagnie de Jésus, entreprennent la construction de la mission de l'Immaculée-Conception³⁵. Une chapelle, un presbytère sont construits, puis, en 1851, une école, la première école à Thunder Bay. Le père Frémiot nous a laissé plusieurs lettres qu'il faut lire, aussi bien pour les nombreux renseignements qu'elles contiennent que pour le talent certain de conteur qui s'y révèle. Avec humour, il nous parle de ses travaux, de ses joies et de ses peines. Ainsi, de ses débuts de maître d'école au Grand Portage:

Le dimanche 26 novembre [1848] notre habitation fut bénie d'abord comme maison, ensuite comme chapelle [...] C'est là aussi que votre serviteur fait le catéchisme et l'école. Oui, mon cher Père, me voilà devenu maître d'école, je répète à satiété l'A, B, C, et le b a ba à vingt-deux enfants sauvages, dont 12 garçons et 10 petites filles. Et à ce propos, je vous dirai qu'il est bon de tout savoir, quand on est missionnaire. Je parie que vous ne devineriez pas de quoi il m'a fallu donner des leçons. La chose, je vous l'avoue, m'a bien quelque peu embarrassé: j'ignorais la théorie aussi bien que la pratique. Mais enfin, il m'a fallu faire comme si j'étais passé maître dans l'art. "Qu'est-ce donc, me dites-vous, et quelle si grande difficulté?" Eh bien, mon Père, le croirez-vous, il m'a fallu apprendre aux petites filles à faire la révérence. Mais passons là-dessus: c'est une affaire faite et désormais, de génération en génération, la chose ira d'elle-même sans que la Robe-Noire ait à s'en occuper³⁶.

Ou de ses conversions et du zèle de certains de ses néophytes:

Le dimanche est un jour sacré aux yeux de nos néophytes. Ce serait un scandale de couper alors du bois pour se chauffer, de tirer un coup de fusil, etc.; un enfant qui aura tué un oiseau d'un coup de flèche, le jour du dimanche, croira avoir fait un péché. L'été dernier, un excellent jeune homme me demandait sérieusement: "Mon Père, y a-t-il du mal à tuer les maringouins LE JOUR DE LA PRIÈRE?" N'oubliez pas qu'on a beau faire la guerre à cette maudite engeance, on en est encore à moitié dévoré. Je lui répondis en souriant: Je voudrais les tenir tous dans ma main, je ne ferais pas grâce à un seul, fût-ce le plus grand jour de fête³⁷.

À partir de Fort William, les missionnaires parcourent toute la région: le territoire desservi par la mission s'étend du lac La Pluie à l'ouest à la rivière aux Tourtres au sud, et jusqu'au lac Nipigon et Longlac au nord. À pied, en raquettes, en traîneaux ou en canots d'écorce, par tous les temps, ils vont rencontrer les tribus indiennes, visiter les postes de traite et les camps miniers de Prince's Bay ou de l'île Royale. Le père Frémot évoque dans ses lettres plusieurs de ces "excursions apostoliques": une "petite promenade à [sa] façon" vers l'île Royale, pendant laquelle, surpris par la tempête, il passe deux nuits sur un petit îlot rocheux: "Allons, contre mauvaise fortune bon cœur; patientons et jeûnons car c'est le vendredi des quatre-temps³⁸"; des "excursion(s) un peu aventureuse(s) au printemps, vers Grand Portage, pour administrer des malades: pris la nuit, en pleine tempête de neige, sur le lac, alors que la glace commence à fondre, il s'avance, "le plus doucement possible", à la suite de son guide indien "armé d'un pieu pour sonder la glace et d'une torche pour reconnaître sa route³⁹"; ou un voyage, fin février, vers Nipigon, en traîneau et en raquettes: à la fatigue et au froid s'ajoute un dilemme auquel, chaque soir au bivouac, il doit faire face: faut-il "tourner le dos au feu pour n'avoir pas les yeux crevés par la boucane", ou "se retourner bien vite vers le feu pour n'avoir pas les mains gelées"? "Mais tout cela, ajoute le père Frémot, ce ne sont que des petites croix inséparables de l'apostolat, et dont l'absence totale serait d'un fâcheux augure⁴⁰".

Dans ces lettres, sous le parti pris de légèreté et d'ironie vis-à-vis de soi-même, on sent la grandeur et le courage, le découragement parfois, la souffrance souvent, les épreuves que seule une foi inébranlable peut faire accepter et surmonter. Particulièrement "le long de ces fleuves et de ces lacs, images du temps et de l'éternité", n'est-il pas "de la vocation d'un missionnaire d'espérer contre toute espérance?⁴¹".

Au printemps 1852, le père Frémot est remplacé par le père Dominique du Ranquet, que Lorenzo Cadieux considère comme "le plus grand missionnaire du Canada au XIX^e siècle⁴²". Parcourant tout le nord-ouest, il devient un personnage de légende, forçant l'admiration et le respect aussi bien de ceux qu'il dessert que des protestants anglais:

Monsieur P.W. Bell, Chief Factor of the Hudson Bay Co.
à Michipicoton, a rapporté lui-même au Père Specht qu'un
jour il voit arriver le P. du Ranquet avec un vieux canot

d'écorce tout rapiécé. Prenant alors un canot neuf, il le donne au Père lui disant: "Here is a new canoe Father du Ranquet; you don't expect God to be working miracles for you all the time!" — Monsieur Bell est protestant. C'était lors du dernier voyage du P. du Ranquet à Michipicoton en 1877⁴³.

À la fois missionnaires, éducateurs, "avocats" qui défendent les intérêts des Canadiens devant les agents des compagnies ou des Indiens face aux employés des Affaires indiennes, les pères Choné, Frémiot et du Ranquet, le père Joseph Hébert qui remplace ce dernier en 1877, ont joué un rôle essentiel dans l'implantation et le développement des premiers établissements permanents de la région. À l'école ouverte en 1851, s'est ajouté en 1870 un orphelinat dont s'occupent d'abord les soeurs de la Congrégation de Marie, qui seront remplacées en 1885 par les soeurs de Saint-Joseph qui servent encore aujourd'hui la communauté⁴⁴.

La mise en vente, à partir de 1863, des terres du fort William annonçait la fin d'une époque, celle de la traite des fourrures; le fort, dont les activités se réduisent au fil des années, ferme définitivement ses portes en 1881. Ces années 1860-1880 sont pour Thunder Bay une période d'isolement et de relative stagnation économique, mais deux facteurs: l'achèvement de la ligne transcontinentale de chemin de fer d'une part, et la découverte de gisements miniers d'autre part, vont contribuer à un renouveau d'activités dans la région.

Les gisements de cuivre de l'île Royale, signalés dès le XVII^{ème} siècle, notamment par le père Allouez⁴⁵, ceux de Prince's Bay, étaient exploités dès le milieu du XIX^{ème} siècle. Mais c'est surtout la découverte de minerais argentifères qui va faire de la région de Thunder Bay l'un des centres miniers les plus importants d'Amérique du Nord à la fin du XIX^{ème} siècle. À ce "boom" qui ne va durer que quelques années, est associé un personnage devenu presque légendaire, Olivier Daunais.

Né à Saint-Ours au Québec, en 1836, il quitte la maison familiale à l'âge de quinze ans, descend en Louisiane, travaille un certain temps sur les bateaux qui font la navette sur le Mississippi, remonte vers l'ouest, repasse au Canada, parcourt l'Alberta et le Manitoba, s'arrête à Saint-Boniface pour se marier en 1861 avec Thérèse Charbonneau, et va s'établir momentanément dans le Minnesota. En 1875, le démon de l'aventure le reprenant, il quitte sa famille, arrive à la tête des Lacs où il travaille quelque temps

aux mines d'argent de Silver Islet, exploitées depuis 1869, puis s'installe à son compte comme prospecteur, trappeur et commerçant en fourrures. Sa connaissance de l'oïbway lui permet alors d'établir de nombreux contacts avec les Indiens de la région. En 1887, se prétendant veuf, il épouse Hélène L'Avocat, la fille du chef de la tribu du lac Nipigon; ce qui lui vaudra l'année suivante, à l'instigation du père Hébert, d'être arrêté, jugé pour bigamie et, curieusement, acquitté. En 1881, il découvre l'important gisement d'argent de Rabbit Mountain, dont un Indien, Louis Bouquachinnini dit "Weisaw", lui aurait indiqué l'existence. Puis, en 1884, ce sont de nouvelles découvertes qui vont conduire à l'ouverture des mines Beaver et Silver Mountain. En quelques années, Olivier Daunais est devenu l'homme le plus riche et sans doute le plus populaire de la région: il est, pour les journalistes, "the everlastingly lucky Frenchman", puis bientôt "the Silver King", le roi de l'argent. Cependant l'écroulement du cours de l'argent à la fin du siècle va mettre un terme à sa fortune comme à la prospérité minière de la région⁴⁶.

À l'instar d'Olivier Daunais, de nombreux Québécois ont émigré à la fin du XIX^e siècle, poussés par le désir d'améliorer leur condition mais aussi portés par "l'idéologie de colonisation" que symbolisent alors le curé Labelle au Québec et le père Paradis en Ontario⁴⁷. Beaucoup s'installent dans le sud de l'Ontario, d'autres continuent vers l'ouest, le Manitoba, l'Alberta. Bien que la région de la baie du Tonnerre soit peu favorable à l'agriculture, certains vont s'y arrêter. Ainsi Xavier Laplante, de Saint-Martin près de Montréal, qui s'établit d'abord à Pembroke dans le sud de l'Ontario, puis arrive à Port Arthur en 1893 avec sa femme et ses trois enfants. Il n'a alors que 50 dollars en poche, mais achète 160 acres, pour 720 dollars, et entreprend de les défricher et de les exploiter⁴⁸. La région de Thunder Bay n'a cependant jamais été très propice au développement de l'agriculture, on l'a dit. Déjà en 1721, La Noue, dans une lettre au Régent, notait que, si "c'est [...] l'endroit du Canada qui fourn(it) la meilleure pelleterie", il est "impossible d'y faire venir aucun grain⁴⁹". Les mines, l'industrie forestière qui prend le relais de l'industrie minière déclinante au début de notre siècle, sont surtout alors la cause de l'arrivée et de l'établissement de Canadiens français dans la région. Certains y ont été également attirés par la construction du chemin de fer. Au témoignage du père Lacombe, que Mgr Taché nomme en novembre 1880 chapelain des quelque trente camps qui s'éche-

lonnent de Winnipeg à la tête des Lacs, plus d'un tiers de ceux qui travaillent à la construction de la ligne de chemin de fer sont d'origine française⁵⁰. De nombreux petits centres à forte proportion francophone du nord et du nord-ouest de l'Ontario devront leur existence ou leur développement au Canadien Pacifique, puis au Canadien National⁵¹.

Le premier train venant de l'Ouest arrive au Prince's Arthur Landing le 8 juillet 1882. La partie est de la ligne sera achevée trois ans plus tard, et le 4 novembre 1885 passe le premier train reliant Montréal à Winnipeg. En brisant l'isolement auquel le nord-ouest était réduit chaque hiver, l'arrivée du chemin de fer va stimuler le développement commercial et industriel de la région⁵². Une ère nouvelle commence. Pour les francophones aussi.

À l'héroïsme des voyageurs, des coureurs de bois, des soldats et des missionnaires, qui ont découvert et exploré le nord-ouest de l'Ontario, avait succédé une autre forme d'héroïsme, celui, quotidien, des pionniers et colons. Au tournant du XX^{ème} siècle, la question scolaire⁵³ marque le début de l'interrogation sur soi-même, le début de la lutte pour la reconnaissance et l'identité. L'histoire des Franco-Ontariens devient alors une autre histoire, une toute autre histoire.

NOTES

¹ Cf., *Les Pays d'en haut, 1620-1900. Explorateurs, voyageurs, missionnaires dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Chronologie/Anthologie/Bibliographie*, Thunder Bay, Information Nord-Ouest, 1980, 199 p., photocopié.

² SAGARD, G., *Histoire du Canada* [...], 1636, rééd. Paris, 1866, 4 t., t. III, p. 589. Par la "mer douce", le père Sagard désigne le lac Huron. Il note que l'évaluation du lac Supérieur que donne Étienne Brûlé diffère de celle des Indiens, ce qui semblerait indiquer que Brûlé aurait lui-même déjà exploré le lac.

³ Champlain le désigne ainsi sur la carte de la Nouvelle-France insérée dans ses *Voyages de la Nouvelle-France* publiés en 1632 à Paris. Nicolas Sanson d'Abbeville, qui esquisse le tracé de la partie est, le nomme "lac Supérieur" sur la carte du "Canada ou Nouvelle-France" qu'il établit en 1656. Cf., TRUDEL, M., *Atlas de la Nouvelle-France*, Québec, 1973, p. 86-89.

⁴ Cf., ADAMS, A., *The Explorations of Pierre-Esprit Radisson* [...], Minneapolis, 1961, nota. p. 72-160, 239-258.

⁵ Cf., par ex., les cartes de l'"Amérique septentrionale" de Franquelin,

- 1699, et d'Anville, 1746, ou "A Map of Canada", de Thomas Jeffreys, 1762.
- ⁶ *The Jesuit Relations* [...], ed. by R.G. Thwaites, New York, 1959, 73 t., t. XLIV, p. 236-242.
- ⁷ KELLOGG, L. Ph., *The French Régime in Wisconsin and the Northwest*, New York, 1968, p. 114-117, 146-152; NUTE, G.L., *Lake Superior*, New York, 1944, p. 24.
- ⁸ *Relations*, op. cit., t. LI, p. 62-68; KELLOGG, op. cit., p. 153-156; NUTE, op. cit., p. 26, 154, 347.
- ⁹ *Relations*, op. cit., t. LV, p. 94-95.
- ¹⁰ Cf., MALCHELOSSE, G., "Un gentilhomme coureur de bois: Daniel Greysolon, sieur Du Lhut", *Cahier des Dix*, XVI (1951), p. 195-232, p. 210.
- ¹¹ MARGRY, P.A., *Découvertes et établissements de français* [...], Paris, 1876-1886, 6t., t. VI, p. 21-34; MALCHELOSSE, G., art. cit.; D'ESCHAMBAULT, A., "La vie aventureuse de Daniel Greysolon, sieur Dulhut", *R.H.A.F.*, V (1951-52), p. 320-339; BERTRAND, J., *Highway of Destiny*, New York, 1959, p. 56-58.
- ¹² "Mémoire du sieur Boucault", 1754, *Rapport de l'Archiviste de la Province du Québec*, 1920-21, p. 13; PERROT, Nicolas, *Mémoire* [...], Paris, 1864, p. 132.
- ¹³ MARGRY, op. cit., t. VI, p. 4-5.
- ¹⁴ *Ibid.*, t. VI, p. 51-52.
- ¹⁵ *Ibid.*, t. VI, p. 495-497; BERTRAND, op. cit., p. 64-67; GIRAUD, M., *Le Métis canadien* (...), Paris, 1945, p. 145-149.
- ¹⁶ ECCLES, W.J., *Canada under Louis XIV, 1663-1701*, Toronto, 1964, p. 196-199, 202.
- ¹⁷ "Extrait des délibérations du Conseil de la Marine, 3 février 1717", in MARGRY, op. cit., t. VI, p. 498-503.
- ¹⁸ *Ibid.*, t. VI, p. 504-522; GIRAUD, op. cit., p. 151-152; CHAMPAGNE, A., *Les La Vérendrye* (...), Québec, 1968, p. 56, 83, 88.
- ¹⁹ *Les La Vérendrye*, op. cit., p. 99; CHAMPAGNE, *Nouvelles études sur les La Vérendrye*, Québec, 1971, p. 198. Par l'appellation "poste du Nord", on désignait trois établissements: le fort Kaministiquia, le fort Nipigon et le fort Michipicoton établi en 1726 par Jacques-René Gaultier de Varennes. En juin 1729, Jean-Baptiste Jarret de Verchères sera nommé "commandant au Nipigon", La Vérendrye gardant le commandement des deux autres forts.
- ²⁰ *Les La Vérendrye*, op. cit., p. 90-95.

- ²¹ MARGRY, op. cit., t. VI, p. 514-515.
- ²² *Journals and Letters of (...) La Vérendrye and His Sons*, Toronto, 1927, passim; *Les La Vérendrye*, op. cit., p. 116-128.
- ²³ MARGRY, op. cit., t. VI, p. 586-595, 615-619; *Nouvelles études sur les La Vérendrye*, op. cit., passim.
- ²⁴ *Journals and Letters*, op. cit., p. 214-222; et cf., *Les La Vérendrye*, op. cit., p. 179-200.
- ²⁵ MARGRY, op. cit., t. VI, p. 589, 591.
- ²⁶ *Les La Vérendrye*, op. cit., p. 446-464.
- ²⁷ *La pénétration du continent américain par les Canadiens-Français, 1763-1846*, Montréal, 1939.
- ²⁸ Cf., DOUGLAS, R., *Nipigon to Winnipeg: A canoe voyage through Western Ontario by Edward Umfreville in 1784*, Ottawa, 1929.
- ²⁹ *Sixteen years in the Indian country. The Journal of Daniel William Harmon, 1800-1816*, Toronto, 1957, p. 93. Ce fort est décrit en détail par Gabriel FRANCHERE dans sa *Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest de l'Amérique septentrionale*, Montréal, 1820, p. 264-273.
- ³⁰ WALLACE, W., éd., *Documents Relating to the North West Company*, Toronto, 1934, p. 494-496; CORMIER, L.P., éd., *Jean-Baptiste Perrault, marchand voyageur (...)*, Montréal, 1978, p. 102, 115 et suiv.; FRANCHERE op. cit., p. 262-265; ST-GERMAIN, F.H., *Souvenirs (...)*, Arthabaska, 1907, p. 16.
- ³¹ ARTHUR, E., *Thunder Bay District, 1821-1892*, Toronto, 1973, p. XLV, 39, 62, 63.
- ³² *Id.*, "The de Larondes of Lake Nipigon", *Thunder Bay Historical Museum Society Papers and Records*, IX (1981), p. 31-48.
- ³³ *Thunder Bay District*, op. cit., p. 272-273.
- ³⁴ NUTE, G.L., éd., *Documents Relating to Northwest Missions (...)*, Saint Paul, 1942, p. 117-130, 351-353.
- ³⁵ ARTHUR, E., "Le Père Frémiot à Thunder Bay de 1848 à 1852", *R.H.A.F.*, vol. 25, 2 sept. 1971, p. 205-223; CADIEUX, L., éd., *Lettres des Nouvelles Missions du Canada, 1843-1852*, Montréal, 1973, p. 593-596.
- ³⁶ *Lettres des Nouvelles Missions*, op. cit., p. 557. La mission du Grand Portage, fondée en 1838 par le père Pierz, fut abandonnée quelques années après. En 1848, les pères Frémiot, Choné et de Pooter entreprennent de la relever, puis l'abandonnent à leur tour après la construction de la Mission de l'Immaculée-Conception sur les bords de la Kaministiquia.
- ³⁷ *Ibid.*, p. 715.

- ³⁸ *Ibid.*, p. 753-761.
- ³⁹ *Ibid.*, p. 616-623; 732-736.
- ⁴⁰ *Ibid.*, p. 802-809.
- ⁴¹ *Ibid.*, p. 737, 783.
- ⁴² *ibid.*, p. 886.
- ⁴³ Théotime Couture, cité in MAJEURS, Y., *Le Journal du père Dominique du Ranquet*, S.J., Sudbury, 1967, p. 11.
- ⁴⁴ LUMBY, J., *Historic Fort William*, Fort William, 1927, p. 37-38.
- ⁴⁵ *Relations*, op. cit., t. LI, p. 62-68.
- ⁴⁶ Cf., nota., BERTRAND, op. cit., p. 226-253; DENIS, K., "Oliver Daurais — The Silver King", *Thunder Bay Historical Museum Society Papers and Records*, II (1974), p. 12-21.
- ⁴⁷ CHOQUETTE, R., *L'Ontario français, historique*, Montréal, 1980, p. 89-91.
- ⁴⁸ *Thunder Bay District*, op. cit., p. 71.
- ⁴⁹ MARGRY, op. cit., t. VI, p. 512-513.
- ⁵⁰ HUGHES, K., *Father Lacombe, The Black-Robe Voyageur*, New York, 1911, p. 248-258.
- ⁵¹ CHOQUETTE, op. cit., p. 112-116.
- ⁵² En transformant radicalement les modes de conditions de transport sur le lac Supérieur, l'achèvement du canal du Sault Ste-Marie en 1855 avait déjà marqué le début de la révolution industrielle et commerciale dans la région. Cf., *Thunder Bay District*, op. cit., p. L et suiv.
- ⁵³ Cf., nota., CHOQUETTE, op. cit., p. 149 et suiv.

Les rapports entre les Bois-Brûlés et les Canadiens Français au Manitoba depuis 1900

par Antoine Lussier

*professeur au département d'études autochtones
à l'Université de la Saskatchewan*

Dans une étude intitulée "Les Rapports entre les Métis et les Canadiens français au Manitoba, 1870-1884¹", Robert Painchaud soutient que les rapports entre les Métis² et les Canadiens français n'ont été que très peu étudiés parce qu'il y a toujours eu, chez ces deux groupes, "une conspiration du silence". Ni l'une ni l'autre de ces deux collectivités n'avaient voulu soulever des problèmes qui auraient affecté les liens créés par la foi et la langue. La "conspiration du silence" a peut-être existé en ce qui avait trait à la question des terres métisses, à l'amnistie réclamée par Riel et à la reconnaissance des droits contenus dans les listes adoptées en assemblée populaire au cours de l'hiver de 1869-1870³, parce que les deux groupes cherchèrent un appui mutuel afin d'obtenir une solution juste à ces litiges.

Toutefois, si les historiens ont exclu le sujet des rapports entre les Métis et les Franco-Manitobains, ce n'est pas à cause d'une conspiration du silence, je crois, mais plutôt parce que les Métis ont toujours été assimilés au groupe franco-catholique. Déceler des divisions entre les deux remettrait en question certaines interprétations de la Résistance à la Rivière-Rouge⁵. De plus, montrer l'existence de divisions entre les deux groupes

soulèverait certaines questions. Les Franco-Manitobains se sont-ils servi des Métis pour promouvoir le "fait français" dans l'Ouest? Lorsque les problèmes touchant les deux groupes sont devenus plus fréquents au début du vingtième siècle, les Franco-Manitobains se sont-ils comportés comme des racistes? Ou, à l'inverse, les Métis se sont-ils servi des Franco-Manitobains?

Cette étude tentera de détruire le mythe voulant que les rapports entre les Métis et les Franco-Manitobains aient toujours été cordiaux; elle tentera aussi de montrer que la division entre les deux groupes s'expliquait non par la religion ou la langue mais par le racisme. Quatre incidents, relevés au vingtième siècle, seront analysés dans cette interprétation.

I

Le contrecoup de la Résistance à la Rivière-Rouge fit des Métis un groupe démoralisé. Se trouvant socialement et politiquement mis au ban de la société de par leur rôle dans les événements de 1869-1870, les Métis se tournèrent vers Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface et leader catholique de premier plan dans le Nord-Ouest depuis vingt ans. Convaincu que les Métis n'étaient pas assez forts démographiquement pour assurer leur propre avenir, Taché les encouragea à coopérer avec les Canadiens français dans les importantes affaires politiques et sociales⁶. De 1870 à 1875, les Métis et les Canadiens français firent front commun pour réclamer l'amnistie de Riel, la reconnaissance de la liste des droits de 1869-1870 et pour résoudre la question des terres métisses⁷. Ces quelques années de coopération à la cause métisse témoignent du fait qu'en premier lieu, il y avait communion de sentiments et d'intérêts.

Le déclin du pourcentage de la population francophone qui était métisse, causé par la migration métisse de la Rivière-Rouge après 1874, vers le Montana et Batoche, introduisit un premier changement dans l'attitude des Canadiens français envers les Métis. Durant cette même période commença l'arrivée d'agriculteurs anglo-protestants de l'Ontario. Ainsi, les francophones, autrefois majoritaires, ont été réduits à une position minoritaire.

En 1876, la "Société de Colonisation de Manitoba" entreprit une campagne de recrutement en Nouvelle-Angleterre afin d'augmenter le nombre de francophones au Manitoba⁸. La préoccupation des Canadiens français, qui était de sauvegarder leur langue et leur foi, les poussa, de 1876 à 1884, à essayer de

renforcer leur présence à la Rivière-Rouge, tout en maintenant à l'égard des Métis qui y étaient restés une attitude quelque peu paternaliste⁹.

En 1900, les Métis étaient devenus minoritaires à l'intérieur de la minorité francophone et ils avaient peu de liens avec les francophones. Le français métis était vu comme un patois et non pas comme du français. Dans les communautés francophones, on nommait les quartiers métis "le fort Rouge¹⁰", "la coulée¹¹", ou "le coin nord¹²". Les francophones les avaient mis au rancart; on les désignait en termes de "sauvages".

Le premier incident qui marqua de la division entre les Métis et les Franco-Manitobains survint en 1916. L'enjeu était le statut de la langue française. En 1890, le gouvernement manitobain avait aboli le français comme langue officielle. Par contre, l'enseignement en français n'a pas été éliminé, à cause du compromis Laurier-Greenway de 1896. Mais en 1916, le premier ministre Norris voulut abroger l'article de la loi des Écoles publiques qui permettait l'instruction dans une langue autre que l'anglais. Jusque-là, il avait été possible aux "nationalités" non anglaises d'enseigner dans leur propre langue. Norris, en cherchant à abolir cette pratique, voulait assimiler les groupes qui n'étaient pas d'expression anglaise. Malheureusement, la population francophone du Manitoba n'échappa pas à cette mesure. Afin de rétablir le français, langue officielle de la province, les Métis se rangèrent comme un seul homme aux côtés de J.-P. Dumas, député libéral de Saint-Boniface à l'Assemblée législative du Manitoba.

Dumas¹³ est un personnage intéressant, dont le rôle joué dans cet incident est demeuré confus, entouré de rumeurs. Robert André dans *La Liberté* du 6 mars 1980, laisse entendre que la presse locale aurait fait paraître Dumas comme la dupe de Norris qui, lui, voulait créer un schisme au sein de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, un organisme luttant pour le droit à l'enseignement en français et ayant pour chef le juge Prendergast. En outre, on possède peu de renseignements au sujet des origines de Dumas. Citoyen américain, il aurait été rapidement naturalisé citoyen canadien avant de se trouver à l'Assemblée législative. Le fait qu'il ait été métis ne peut être établi que par la correspondance des membres de l'Union Nationale Métisse de Saint-Joseph.

Le cas Dumas-Barribault fut une source majeure de conflit

entre les Métis et les Franco-Manitobains. Barribault n'ayant pas remboursé un billet à l'ordre de Dumas¹⁴, l'avocat de ce dernier présenta devant la Cour du Banc du Roi une plainte rédigée uniquement en français. Le greffier la refusa créant ainsi non seulement une confrontation juridique quant à la valeur constitutionnelle de la langue française, mais aussi une division entre les deux groupes d'expression française: Métis et Canadiens français. L'association d'éducation prit immédiatement une position de stricte neutralité:

Nous ne connaissons rien de cette poursuite. Nous n'avons été consultés en aucune manière, et nous le regrettons profondément¹⁵.

L'Association soutint que d'après son mandat, elle devait continuer à faire pression sur le gouvernement Norris pour, tout au plus, préserver le français comme matière d'enseignement dans les écoles. Elle ne se voyait pas impliquée dans une poursuite judiciaire touchant le statut de la langue française au Manitoba:

Je suis autorisé à dire que cette action est, à notre avis, inopportune et mal avisée et que nous le regrettons extrêmement. Nous désirons surtout que ceci soit bien compris: nous sommes complètement étrangers à cette action¹⁶.

Si l'Association, qui prétendait représenter 30 000 Canadiens d'expression française, n'appuyait pas Dumas, l'Union Nationale Métisse était prête à le faire. Pour ces derniers, la "cause Dumas" était plus que d'importance historique. D'après eux, deux résultats pouvaient découler de cette poursuite. Si Dumas obtenait gain de cause, le gouvernement serait obligé de publier les documents officiels dans les deux langues. Deuxièmement, la poursuite

... a pour but de nous faire rendre l'officialité de la langue française et si le résultat est atteint il serait difficile de ne pas faire enseigner dans les écoles une langue officielle¹⁷.

Évidemment, l'Union Nationale Métisse, qui se présentait comme porte-parole de tous les Métis d'expression française de la province, entrevoyait, dans le cas Dumas, une façon de résoudre une fois pour toutes non seulement la constitutionnalité de la langue française, mais aussi la question du français comme langue d'instruction dans les écoles.

De plus, les démarches de Dumas fournirent à l'Union Nationale un mécanisme pour obliger le gouvernement à

... faire respecter le traité entre "le Gouvernement Provisoire de la Rivière-Rouge en 1870 et le Gouvernement Canadien", traité sanctionné par le Gouvernement "Impérial"¹⁸.

Accusant l'Association d'être assimilatrice, l'Union Nationale Métisse se réunit à Saint-Vital le 16 juillet 1916. Elle déclara:

Nous ne pouvons pas approuver l'Association d'Éducation pour deux raisons; premièrement parce qu'elle n'avait pas le droit de condamner un homme sans connaître ses moyens. Elle aurait pu se contenter de le surveiller et de le laisser agir. Quel tort pouvait-il faire? Deuxièmement les Métis ne peuvent renoncer à lutter pour la langue. *Libre aux Canadiens-Français d'abandonner le legs de Montcalm ainsi que les libertés gagnées par la loyauté et l'héroïsme de leurs pères en 1775 et en 1812 et par les martyrs de 1837; ils sont maîtres de leur attitude et nous n'avons rien à y voir.* Mais savent-ils ce que c'est que de nous demander, à nous métis, de cesser la lutte pour notre langue? C'est de demander à la nation métisse d'oublier et de déclarer comme nul ce que leur résistance calme et digne de 1869-70 a obtenu; c'est lui demander d'oublier les persécutions dont elle a été l'objet, c'est de demander aux Riel d'oublier l'échafaud de Régina que les années écoulées n'ont fait que grandir et dont les années à venir feront un autel: comme le bûcher de Rouen d'où s'envola l'âme de Jeanne d'Arc qui est aujourd'hui le palladium de la France dans sa lutte gigantesque contre le despotisme teuton; c'est demander à Lépine d'oublier l'exil et les cauchemars qui lui faisaient voir le gibet et lui demander d'oublier les chaînes qui l'ont fait gémir longtemps dans les sombres prisons; c'est de demander aux Goulet d'oublier la vision qui leur montre une ligne de sang qui traverse la Rivière-Rouge; c'est demander à André Nault, d'oublier les poursuites acharnées de malfaiteurs altérés de sang, c'est lui demander de ne pas regarder ses mains et ses pieds jadis chargés de fers; c'est lui demander de ne pas mettre sa main sur sa tête pour ne pas penser à la profonde cicatrice qu'ont laissée les baïonnettes des soldats de Wolseley; c'est de demander aux Lagimodière, aux Harrison, aux Proulx, aux Larivière, Tourond, Vermette et tant d'autres d'oublier ce qu'ils sont à la nation métisse, d'oublier une des plus belles pages de son histoire en renonçant de suivre ses traditions¹⁹.

En ayant recours à l'histoire et aux traditions, les membres de l'Union Nationale Métisse se rallièrent à Dumas, contre

l'Association d'éducation. Trois membres métis du conseil de l'Association démissionnèrent à cause de l'attitude qu'elle avait prise. Dans sa lettre de démission à M. J.-A. Papineau, secrétaire général de l'Association, Alexandre Riel affirma: "Je ne puis consentir à ne plus nous réclamer des traités qui ont tant coûté à la nation métisse"²⁰.

Patrice Beauchemin, de Saint-Charles, démissionna à son tour. Camille Teillet, porte-parole de la réunion de Saint-Vital, écrit à ce propos:

Patrice Beauchemin, seul isolé à St-Charles, a su maintenir sa dignité comme homme et comme métis en refusant de prendre la place qu'on lui assignait dans le comité local formé à la demande de l'Association d'Éducation; car on avait agi là comme on agit partout ailleurs en reléguant les métis au second plan alors que leurs situations les mettaient au tout premier plan²¹.

L'Association d'éducation tenta de justifier son manque de participation en ayant recours à la raison:

L'Exécutif de l'Association d'Éducation n'a pas et n'a jamais eu l'intention d'abandonner aucun des droits qui sont garantis à l'élément français catholique de cette province en vertu de la constitution de ce pays. Il entend plutôt réclamer en temps et lieu qu'il croira le plus favorable. Pour le moment, nous croyons que l'action prise par M. Dumas est de nature à nuire à nos intérêts; et c'est la raison pourquoi nous ne pouvons appuyer cette démarche actuellement²².

Les incidents qui se produisirent durant cette confrontation prirent aussi une tournure raciale. Écrivant à un monsieur Bérard le 1er août 1916, Joseph Riel accusa l'Association d'éducation d'être un groupe de racistes:

Nous désapprouvons la "Société d'Éducation" parce que son attitude est lâche, maladroite et vexatoire, pour les Métis... si Dumas est condamné par eux — c'est probablement parce qu'il est Métis, et que leur attitude laisse à croire que ce que les Métis ont gagné au prix de tant de sacrifices n'a aucune valeur²³.

Dumas, en appel depuis le 5 juillet 1916, exprima sa gratitude envers les Métis dans une lettre à Patrice Beauchemin, où il disait: "Je n'attendais pas moins des Métis. Cette résolution me donne force et courage pour continuer la lutte jusqu'au bout"²⁴.

Mais Dumas ne réalisa jamais son ambition de faire du

français une langue officielle de la province, et les Métis ne purent que tourner leur regard vers le passé et avaler une autre défaite. Les Métis devront attendre Georges Forest pour que le français redevienne langue officielle au Manitoba.

II

Le second incident qui créa une confrontation entre les deux groupes fut provoqué par les éditoriaux de Donatien Frémont, rédacteur de *La Liberté*, journal canadien-français publié à Saint-Boniface. Frémont, un Français, naturalisé sujet canadien, publia sa version des événements "véridiques" de la résistance métisse à Batoche en 1885²⁵. Dans ses éditoriaux, il accusa les Métis de choses telles que:

- 1) Objurations et menaces au clergé; 2) les droits de propriété accordés par télégraphe; 3) obstination de Riel; 4) les Métis forcés de prendre les armes et d'apostasier; 5) apostasie de Riel; 6) prise de possession et profanation de l'église de Batoche; 7) instauration d'un nouveau culte; 8) Riel s'installe au confessionnal; 9) les pères et les soeurs prisonniers au presbytère de Batoche; 10) soulèvement des Indiens par Riel; 11) soulèvement insensé des Métis²⁶.

Les Métis, qui avaient embauché de Trémaudan pour écrire leur histoire, se devaient de réfuter ces accusations. L'Union Nationale Métisse et la "Société Historique Métisse" informèrent la population métisse, d'une résolution adoptée par elles:

Qu'il est dangereux pour nos familles de recevoir ce journal dans leurs foyers, parce qu'il y viendrait briser des traditions familiales, ferait perdre le respect que les enfants doivent avoir pour leurs parents; que de tels sentiments enlèveront à ces enfants le courage et la fierté nationale si nécessaires pour se diriger dans la vie...²⁷.

La Société Historique Métisse déclara ensuite que *La Liberté* était "un organe de faction et ils estiment qu'il est de leur devoir de le bannir de leurs foyers...²⁸". Si le journal était condamné, Frémont l'était également. Les Métis peignirent "le rédacteur" comme étant "anti-métis et anti-patriotique²⁹". On accusa Frémont de sacrifier les Métis pour défendre les missionnaires de 1885³⁰. Aux blessures, Frémont ajouta l'insulte en créant chez le public une fausse impression des Métis de 1885. Dans une lettre du 6 février 1932, Guillaume Charette, secrétaire de la Société Historique Métisse, interrogeait Frémont en ces termes: "Était-il

besoin pour cela, de montrer au public canadien et au public français que nos pères ont été *des criminels ou des fous?*³¹”.

La Société Historique Métisse entreprit ensuite de démentir, point par point, les accusations de Frémont. À l'accusation d'après laquelle Riel avait lui-même pris possession des confessionnaires, Martin Jérôme, un chef de file du groupe métis, demanda des preuves que des Métis s'étaient confessés à Riel. À l'accusation d'après laquelle les Métis avaient eu connaissance de la promesse que les titres de leurs terres seraient reconnus, Jérôme riposta, preuves à l'appui:

...quand on sait que précédemment Riel avait préparé et expédié à Ottawa une forte pétition contenant toutes les réclamations des Métis dont, paraît-il, Lawrence Clark, Bourgeois de la Baie d'Hudson au Fort Carlton, était le porteur à Ottawa, et aussitôt son retour, les Métis lui demandèrent quelle était la réponse, il leur dit: "c'est des fers pour les principaux et des balles pour tous les Métis". Riel leur dit donc: "C'est notre extermination qu'ils veulent"; il convoqua de suite une assemblée de tous ses gens et leur dit: "Peut-être serait-il préférable que je m'en retourne aux États-Unis" mais tous crièrent: "Non, tu resteras avec nous", c'est de là que commença l'organisation armée des Métis, et le fameux Clark excita et conseilla la police montée de Prince-Albert d'aller arrêter Riel et les Métis de Batoche³².

Qu'il suffise de dire qu'on continua la polémique sur les autres points³³. La publication de *l'Histoire de la Nation Métisse* de H. de Trémaudan n'aida guère à la situation. Le père Morice, personnage un tant soit peu excentrique, réfuta dans *La Race métisse* l'accusation qui voulait que le clergé ait été responsable de la défaite des Métis en 1885. Morice accusa de Trémaudan d'avoir déformé l'histoire pour imputer cette conduite au clergé. L'oeuvre de H. de Trémaudan était trop anticléricale. On ne pouvait pas savoir qui avait raison et qui avait tort. Les deux avaient puisé leurs informations auprès des Métis de Batoche qui, semble-t-il, leur avaient dit ce qu'ils voulaient entendre. Frémont continua ses éditoriaux pendant trois ans. Les Métis le démentirent. Avec le temps, la discussion s'éteignit, sans doute parce qu'une fraction seulement de la population métisse s'y intéressait!

III

Si l'Union Nationale Métisse était prête à défendre les droits

de la langue française, en 1916, pour que les Métis demeurent une race distincte: "Nous voulons qu'elle soit toujours Métisse-Canadienne-Française", ce n'était plus le cas en 1975.

Les Métis, alors, ne se percevaient plus comme étant associés culturellement avec les Canadiens français. L'aspect français était simplement un élément de leur culture. L'identité métisse n'était plus associée avec le français ou avec la religion catholique. Pour certains Métis, la préservation de la langue française n'était pas essentielle à l'identité métisse. Ce fait devint évident lors de la mise sur pied d'écoles françaises à la suite de la loi 113.

Le directeur du Bureau de l'Éducation française, Olivier Tremblay, dans un rapport intitulé "Pour un réseau d'écoles françaises au Manitoba", défend le besoin d'écoles françaises. Citant la loi 113, qui permet l'usage du français comme langue d'instruction, Tremblay et son personnel visitèrent les milieux francophones pour expliquer les options fournies³⁴ par la nouvelle loi scolaire. Notons que dans une communauté telle qu'Élie par exemple, les parents anglophones étaient entièrement favorables à l'idée de classes d'immersion française. Le B.E.F. ne semblait pas avoir de problème à convaincre "les Anglais" pour cette option. C'était plutôt du côté des francophones et des "Métis" que venaient les problèmes. Dans une lettre reproduite dans le bulletin *INFO*, de la division scolaire du Cheval-Blanc³⁵, vingt-six familles de Saint-Eustache s'opposèrent au programme "français" et au programme d'immersion. Huit des vingt-six familles étaient métisses.

La situation fut plus explosive à Saint-Lazare, où certains parents métis retirèrent leurs enfants de l'école vu que le programme français était perçu comme une tentative de génocide culturel³⁶. S'il y eut un remous dans les communautés, la situation au ministère de l'Éducation fut houleuse. Le B.E.F. avait été mis sur pied pour promouvoir la création d'écoles françaises. Entre temps, le ministère avait aussi mis sur pied le *Native Education Branch*, avec mandat de pourvoir à l'éducation des enfants autochtones qui fréquentaient les écoles provinciales. Ainsi le dilemme: qui serait responsable des élèves métis d'expression française dans les écoles françaises? Le directeur du N.E.B. demanda des précisions.

I have already been asked, écrit-il dans une note de service au sous-ministre adjoint, by two school boards what are our

responsibilities to French-speaking natives in comparison or contrast to the B.E.F.³⁷.

Il s'ensuivit un débat soutenu entre "les Français" et le N.E.B. quant à leur juridiction respective. Les personnes impliquées craignirent que les divisions au sein du ministère ne se répandissent dans les communautés. Peu à peu, ce débordement se calma. Les Métis se désintéressèrent des discussions et les écoles françaises devinrent réalité.

Ces trois incidents ne doivent pas, cependant, être perçus tout simplement comme une réaction suscitée par la position minoritaire qu'occupent les Métis face aux Canadiens français. Dans les trois cas, les Métis ont été traités en inférieurs par les francophones, et leur "patois" n'est pas reconnu comme étant français. Les communautés métisses étaient et sont encore séparées des communautés francophones. Les Métis ont toujours lutté aux côtés de la droiture. L'on ne peut faire abstraction du fait que les Métis sont un peuple de principe et qu'ils sont prêts à lutter. L'histoire leur en est témoin. Comme le disait en 1922 un vieux Métis de Saint-Eustache: "Un Métif ça connaît pas la plume mais ça craint pas la balle".

IV

Le quatrième et peut-être le plus pénible de tous ces incidents, survint en 1980. Pénible parce qu'il touche au culte. La religion catholique a toujours été un élément important de la culture métisse. Il est déjà assez triste de noter que dans la plupart des paroisses francophones, les Métis ont toujours occupé les bancs arrière de l'église; que ceci soit fait consciemment ou non, c'est là une question d'opinion. Mais lorsqu'on s'en prend à une statue de la sainte Vierge en la qualifiant de laide et de symbole d'idolâtrie, voilà l'ultime insulte. La statue de "Notre-Dame de la Rivière-Rouge" occasionna donc un litige.

Le 1er janvier 1980, Mgr Antoine Hacault dévoila, en la cathédrale de Saint-Boniface, la dite statue. On avait donné à la sculpture certains traits métis en l'honneur des autochtones qui habitaient à la Rivière-Rouge lors de l'arrivée des missionnaires.

Hélas! certains individus canadiens-français s'offusquèrent de cette oeuvre. Mme Albert Auger, de Fargo, écrivant à *La Liberté*, employa l'expression: "une dame à la tapette".

Je viens appuyer la lettre de Mme Guenette du 26 janvier

1980 concernant les "monstruosités" dans la cathédrale.

Je me demande qui est en tête de ce mouvement "métis" pour une cathédrale. Premièrement, c'est une espèce de Jésus, idole mexicaine aztèque. Ensuite, c'est une vierge sauvagesse ou une "dame à la tapette", comme on l'a si bien surnommée parce que, n'est-ce pas qu'on dirait qu'elle veut taper des mains?

Pensez-vous que ces idoles nous incitent à la dévotion? On se baisse la tête à l'élévation plutôt que de lever les yeux de peur d'apercevoir ces faces laides dans un lieu saint.

Il y a plusieurs musées où ces choses seraient peut-être appréciées mais l'artiste n'est certainement pas un artiste pour la cathédrale.

Avez-vous oublié que la sainte Vierge était la plus belle et la plus pure de toutes les femmes?

A bas les idoles!!

(Signé) Mme Albert Auger, Fargo, North Dakota, U.S.A., de passage à Saint-Boniface pendant un mois³⁸.

Dans sa lettre, elle insinuait qu'il existait un mouvement pour faire de la cathédrale une "châsse" métisse.

Une lectrice de Saint-Boniface avait exprimé sa désapprobation à l'égard de cette statue, dans le même journal:

Et aussi la statue qu'ils ont mise dans la cathédrale, c'est une honte d'avoir de telles monstruosité. C'est rire de Notre-Seigneur et de sa Sainte Mère que de les représenter si laids. S'il y avait un beau crucifix, ça serait très favorable, car si vous voulez toucher le cœur d'un homme, c'est avec un beau crucifix, n'est-ce pas?

Heureusement que je n'appartiens pas à cette partie de Saint-Boniface³⁹.

Mme Jocelyne Lafournaise et M. Marc Beaudry écrivirent en sens contraire, ainsi que Diane Payment, qui demanda "de quelle couleur est la peau de Dieu?" Évidemment, certaines dames francophones ignoraient l'existence de Notre-Dame de la Guadeloupe et des madones noires.

L'aspect le plus intéressant de cette controverse fut le silence des Métis. Pas de lettres au rédacteur; aucune discussion verbale à ce sujet! Peut-être que les Métis sortirent vainqueurs sans le savoir, cette fois, de cette lutte publique avec les Canadiens français... Et peut-être aussi que les Métis remportèrent un prix ayant plus de valeur que ceux du passé.

NOTES

- ¹Painchaud, Robert, "Les rapports entre les Métis et les Canadiens français au Manitoba, 1870-1884", dans A.S. Lussier et D. Bruce Sealey, *The Other Natives: The Metis*, volume 2, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1978, p. 53-74.
- ² Le mot *Métis* utilisé dans cet article se réfère aux Métis d'expression française seulement; on lui reconnaît deux prononciations, soit "métis" ou "metchiffe".
- ³ Painchaud croyait que les deux groupes n'ont pas voulu s'offenser mutuellement. La principale raison de ce silence, sans doute, c'est que personne n'avait songé à une étude de ce genre.
- ⁴ *Ibid.*, p. 56-57.
- ⁵ Parmi les interprétations de la Résistance à la Rivière-Rouge, on note celles-ci: 1) un complot de la part du clergé; 2) un conflit entre francophones et anglophones; 3) les peuples dits primitifs face à la civilisation; 4) une guerre civile.
- ⁶ Painchaud, Robert "The Catholic Church and the Movement of Francophones to the Canadian Prairies, 1870-1915", Université d'Ottawa (thèse de doctorat inédite, 1976), chapitre IV.
- ⁷ *Ibid.*, et Painchaud, "Les rapports entre les Métis et les Canadiens français au Manitoba, 1870-1884", dans Lussier et Sealey, *op. cit.*
- ⁸ Painchaud, *op. cit.*
- ⁹ Lussier, A.S. et Sealey, D.B., *The Metis: Canada's Forgotten People*, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1975, chap. 7.
- ¹⁰ Fort des Rouges ou fort des Peaux-rouges.
- ¹¹ "La coulée" et "le coin nord" sont des expressions dont se servent les Canadiens français pour indiquer un secteur habité par des Métis.
- ¹² *Ibid.*
- ¹³ On ne peut pas expliquer l'arrivée soudaine de Dumas sur la scène politique manitobaine. Pourquoi, par exemple, Bernier, député à l'Assemblée législative et conservateur, se serait-il joint au juge Prendergast, libéral, pour demander à Dumas de se présenter à Saint-Boniface? Dumas remporta non seulement la nomination mais aussi l'élection. Pourtant son nom ne figure ni dans le Guide parlementaire ni dans le Guide législatif comme député en 1915 ou 1916. Il paraît qu'il aurait siégé quatre mois, pour ensuite démissionner. Robert André a peut-être raison de voir en Dumas la dupe de Norris. Dumas possédait sans doute une double citoyenneté puisqu'il est né le 21 février 1875, à Leroy au Dakota-Nord. Il arriva à Saint-Boniface quatre mois avant l'élection de 1916, ce qui pourrait expliquer la rapidité avec laquelle il fut naturalisé.

- 14 Déposition devant la Cour du Banc du Roi, 16 juin 1916.
- 15 *Le Manitoba*, 28 juin 1916.
- 16 *Ibid.*
- 17 *Ibid.*, 5 juillet 1916.
- 18 Archives provinciales du Manitoba (ci-après A.P.M.), fonds Riel, 596. "Minutes of a meeting of Metis people at St. Vital", 16 juillet 1916.
- 19 *Ibid.* Étaient présents à cette réunion, Joseph Riel, Alexandre Riel, Colin McDougall, Duncan McDougall, Martin Neault, Camille Teillet, Alexandre Neault, Jean-Marie Poitras, Patrice Beauchemin, William Beauchemin, Simon Marchand et Roger Goulet. M. Joseph Riel est nommé président et M. Patrice Beauchemin est nommé secrétaire de l'assemblée.
- 20 *Ibid.*
- 21 *Ibid.*
- 22 A.P.M., fonds Société Historique Métisse, Papineau à Alexandre Riel, 1er août 1916.
- 23 *Ibid.*, Joseph Riel à M. Bérard, 1er août 1916.
- 24 *Ibid.*, Dumas à Beauchemin, 22 juillet 1916.
- 25 *Ibid.*, MG10F1, boîte 1. Extrait du procès-verbal de l'assemblée de la Société Historique Métisse du 19 décembre 1931. Voir aussi *La Liberté*, 20 janvier 1932.
- 26 *La Liberté*, 9 et 16 décembre 1931.
- 27 A.P.M., fonds Société Historique Métisse, MG10F1, boîte 1, Résolution envers *La Liberté* signée par Jos St-Luc et Frédérick Berriault.
- 28 *Ibid.*
- 29 *Ibid.*
- 30 *Ibid.* A.P.M., MGF boîte 1. Lettre ouverte de Guillaume Charette à Donatien Frémont, rédacteur de *La Liberté*, 6 février 1932.
- 31 *Ibid.*, A.P.M.
- 32 *Ibid.*, A.P.M. MG10F1, boîte 1. "Narration by Martin Jérôme", 12 janvier 1932.
- 33 Pour un aperçu de cette polémique, voir *La Liberté*, 20 janvier 1932, 3 février 1932, 10 février 1932, 2 mars 1932.
- 34 Ces options étaient: le programme anglais; le programme d'immersion française; le programme français.
- 35 White Horse Plains School District No. 20, Newsletter INFO, mai-juin 1976, p. 12-13.

- ³⁶ Manitoba Metis Federation Annual Assembly, entrevues avec les membres de la section de Saint-Lazare, Rivers, mai 1977.
- ³⁷ Le directeur de la N.E.B. à J.G. Campbell, sous-ministre adjoint.
- ³⁸ *La Liberté*, 21 février 1980.
- ³⁹ *La Liberté*, 31 janvier 1980.

Recherche et climat de recherche en Alberta francophone

par Gilles Cadrin

*professeur de lettres françaises et canadiennes-françaises
à l'Université de l'Alberta*

On nous avait fait croire que l'Alberta, par son développement tardif, n'avait que très peu d'histoire, et que, par conséquent, son patrimoine culturel s'avérait négligeable, pour ne pas dire inexistant. Convaincus de cette insuffisance des ressources, peu de chercheurs risquaient une visite dans nos archives, et rares étaient les ethnologues ou les folkloristes qui avaient le courage de ratisser nos campagnes pour enregistrer les témoins de notre passé encore si jeune.

Il s'était donc créé un mythe en ce qui a trait à la réalité francophone de l'Alberta, un mythe dont le chercheur ou le folkloriste subissent encore les contrecoups au niveau de la crédibilité qui est octroyée à leurs efforts. L'histoire de la population francophone reste encore à écrire, et pourtant la simple mention d'une telle entreprise fait sourire bien des gens. "Quelle histoire?" nous demande-t-on, d'un air souvent moqueur.

Face à des répliques de la sorte, combien d'entre nous ont renoncé à mettre en valeur le patrimoine culturel franco-albertain! Il n'y a pas à s'en étonner car nous avons cru que, si notre entreprise faisait sourire, c'est qu'elle pouvait sembler futile. En effet, notre histoire, à première impression, peut paraître

tre bien modeste: nous n'avons pas vécu de grands malheurs et nos victoires ont été sans éclat, tout comme nos défaites dont la plus grande est l'assimilation.

Cependant, malgré les insuffisances dont on a voulu affubler notre patrimoine, il reste une population qui a conservé, qui a amassé, non pas des vestiges du passé — nous n'avons pas cette prétention d'avoir des vestiges en notre possession — mais plutôt des évidences de nos débuts, des souvenirs de nos premiers efforts, et des témoignages de nos premières manifestations à titre de collectivité francophone. Maintenant, face au danger qui la menace, la population francophone semble prête à livrer ses souvenirs, en somme, son patrimoine. Elle est bien disposée à accueillir le chercheur car elle n'a pas encore à se plaindre d'avoir été étudiée sous toutes ses coutures par des historiens, des ethnologues ou des folkloristes. Certes, Carmen Roy, du Musée de l'Homme à Ottawa, a pu faire figure de pionnière au niveau de l'enquête sur le terrain: lors de sa venue en Alberta, les Franco-Albertains ont commencé à se livrer. Est venue ensuite une équipe sous la direction du père Germain Lemieux, de l'Université de Sudbury. Cependant, après avoir battu les campagnes pour recueillir des éléments de l'héritage folklorique de nos francophones, le bon père, dont on se doit d'admirer l'oeuvre de patience, avouait avec regret qu'il avait trouvé une réalité folklorique bien faible en Alberta. Bien sûr, il aurait été flatteur de reconnaître dans son oeuvre, intitulée *Les vieux m'ont conté*, quelques légendes ou récits fondus au creuset de l'expérience albertaine. Mais il a fallu se consoler et se dire que le temps de la manifestation albertaine n'était pas encore arrivé.

Aujourd'hui, on note en Alberta un intérêt accru pour tout ce qui entoure l'histoire ou le patrimoine albertain. Jusqu'à quel point faut-il attribuer cet engouement aux ouvrages des journalistes, des biographes et des historiens tels Donatien Frémont, Gabriel Morice, Paul-Émile Breton ou encore Émeric Drouin? Faut-il plutôt le considérer comme un phénomène des temps? Toujours est-il que dans presque toutes les paroisses francophones on voit s'avancer des amateurs de l'histoire, soucieux de leur héritage culturel. Ce qu'ils ont à offrir, ce sont des albums-souvenir, des monographies où ils ont gravé la vie de leur petite patrie par le biais de témoignages des vieux de l'endroit et de leurs vieilles photos religieusement conservées.

Si l'on parle d'historiens ou de folkloristes amateurs, ce n'est

nullement avec un esprit de condescendance. Tout au contraire, chacune de leurs productions est perçue comme une pièce précieuse qui complète le visage de la francophonie albertaine. C'est pourquoi, convaincus de l'importance de ces "amateurs", deux professeurs, dont l'un de l'Université de l'Alberta et l'autre de la Faculté Saint-Jean, Kenneth Munro et Soeur Alice Trottier ont fondé, en 1974, le *Salon d'histoire* de la francophonie albertaine. Ils voulaient ainsi prêter une tribune à ces chercheurs passionnés. De plus, par le Salon, ils offraient un auditoire à des gens qui avaient vécu et fait l'histoire de l'Alberta francophone.

Aujourd'hui, les causeries ou les conférences au Salon d'histoire se poursuivent comme depuis les débuts, à raison de quatre par an. Elles font revivre des hommes qui ont marqué la scène albertaine dans ses différents domaines. Elles évoquent des périodes de notre histoire et des réalisations de notre groupe. Le public est modeste mais il se renouvelle régulièrement.

Depuis l'an dernier, le Salon a voulu élargir son rôle et atteindre un public plus vaste. D'abord par deux publications d'importance. La première, en versions anglaise et française, regroupe des "témoignages", des essais et des études qui se veulent un retour aux sources de notre histoire et de notre patrimoine. Elle s'intitule: *Aspects du passé franco-albertain*. La deuxième publication, aussi en versions française et anglaise, présente la thèse de John Hart, intitulée *La Communauté francophone d'Edmonton, 1795-1935*.

En plus de ces deux publications, le Salon d'histoire a lancé cette année un bulletin d'information qui a reçu comme titre *Le Salon*. Ce bulletin s'adresse à tous nos membres et à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et au patrimoine des Franco-Albertains. À l'aperçu des activités du Salon, des recherches en cours et des publications récentes, s'ajoutent des documents inédits.

Comme dernière activité du Salon, il faut mentionner la recherche commanditée par Radio-Canada en vue de la production de trois émissions de télévision sur des familles franco-albertaines. Il s'agissait de retracer l'histoire de familles bien établies en Alberta. Nous avons choisi des familles de colonisateurs de trois différentes régions de colonisation. Nous espérons par ces émissions encourager les familles à écrire leur histoire.

Au travail que font les comités paroissiaux et le Salon d'histoire, s'ajoute toute une liste de personnes qu'il serait trop long de mentionner. Cependant il faut souligner le travail de l'équipe de Saint-Paul, c'est-à-dire, Héritage franco-albertain: une

enquête sur le terrain, à faire rêver toute université! En effet, depuis 1979, des enquêteurs parcourent la province pour recueillir tout ce qui a trait à l'histoire, au folklore et à la culture matérielle des Franco-Albertains. Déjà, ils ont enregistré plus de 1,200 chansons, plus de 300 heures de témoignages et plusieurs heures de bandes vidéoscopiques de soirées traditionnelles.

Qui aurait cru que les Albertains étaient à ce point "gens de parole," pour employer l'expression de Vigneault? Le climat a-t-il tellement changé? Oui, il a changé surtout chez le chercheur et cela, du fait que tout ce qui est manifestation du peuple lui est apparu comme valable et digne d'intérêt. C'est pourquoi, maintenant, nos archives se mettent à parler, de même que tous ces gens qui chérissent des souvenirs encore bien vivants qu'ils veulent léguer en héritage aux générations présentes et futures.

Héritage franco-albertain

par Raymond Lanteigne

documentaliste pour le projet Héritage franco-albertain

Située au nord-est d'Edmonton, Saint-Paul est une petite localité faisant partie d'une région à forte proportion francophone. Fondée en 1909, après l'avortement de la colonie de Saint-Paul-des-Métis, nous y retrouvons aujourd'hui des familles canadiennes-françaises fières de leurs origines et de leurs traditions. Isolés dans cette mer anglophone qu'est l'Ouest canadien, il est surprenant de rencontrer chez ces gens autant de vivacité et de fierté vis-à-vis des valeurs et des coutumes que les pionniers ont amenées avec eux.

C'est avec le souci de préserver cet héritage culturel que fut fondée, en 1973, l'école de danse folklorique de Saint-Paul. Grâce à l'enthousiasme et à la ténacité des gens impliqués, le mouvement s'est accru pour devenir, en 1982, une véritable source d'animation francophone. La Société *les Blés d'Or* est maintenant l'organisme responsable d'une école de danse (plus de 150 étudiants), de la mise sur pied de stages folkloriques provinciaux, d'une troupe de danse folklorique qui a été applaudie autant à travers le Canada qu'en Europe, et enfin d'un projet de recherche sur l'histoire et le folklore franco-albertains.

Héritage franco-albertain fut fondé en 1979. Tout a com-

mencé lorsque les responsables de la troupe des Blés d'Or voulurent insérer dans leur répertoire des thèmes franco-albertains. On se rendit compte que le meilleur moyen d'en trouver était de retourner aux sources, c'est-à-dire, de rendre visite aux pionniers. Pendant l'été 1979, un comité se forma afin d'étudier les possibilités d'entreprendre une telle recherche. Les objectifs à ce moment-là étaient de recueillir les différents pas de danses qu'utilisaient nos pionniers, leurs recettes, leurs chansons et mélodies, ainsi que leurs types d'habillement et leurs modes de cuisine.

Le financement ne tarda pas à arriver pour appuyer une telle idée: CARDA Limitée fut le premier organisme à investir dans ce projet de recherche, puis nombre d'autres suivirent au cours des trois dernières années, soit: la Caisse Populaire de Saint-Paul, le Fonds Saint-Jean, Alberta Cultural Heritage Foundation, Alberta Historical Resources Foundation, le Secrétariat d'État, le Programme d'Emploi d'été pour les jeunes, et enfin le Programme de formation du Centre de la main-d'oeuvre du Canada.

Le travail était en marche et tout allait bon train. On avait fait le tour de l'Alberta à la recherche de témoignages de pionniers, lorsqu'un incendie détruisit le tout, le 17 mars 1981. En effet, le centre culturel de Saint-Paul fut la proie des flammes et ceci jeta la consternation dans la communauté francophone de l'Alberta. Les pertes furent énormes, tant pour la troupe de danse que pour l'Héritage franco-albertain. Mais le feu sacré qui anime une équipe croyant à ses idées ne fut pas éteint pour autant. On évalua la situation et on décida sur-le-champ de recommencer.

Aujourd'hui, en 1981, les témoignages de pionniers, qui constituent l'avoir d'Héritage franco-albertain, se chiffrent à environ 800 et se divisent en trois sections. La première a impliqué près de 400 informateurs, grâce au travail des chercheurs d'Héritage franco-albertain. Ces informateurs nous ont transmis des données dans les domaines suivants: chansons, autobiographies, recettes médicinales et culinaires, légendes, mélodies et photographies. Ensuite, plus d'une centaine d'entrevues nous sont venues de différents organismes qui ont bien voulu faire don d'une copie de leur recherche. On compte parmi ces organismes le comité historique de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, la collection Carmen Roy du Musée national de l'homme à Ottawa, la Société historique de Bonnyville, les Archives provinciales de l'Alberta, et bon nombre de particuliers. Une troisième catégorie

nous parvenait des soirées traditionnelles. Plus de 250 personnes ont participé à ces soirées enregistrées sur bandes magnétoscopiques.

Recherche sur le terrain

Le choix de nos informateurs dépendait en grande partie de la connaissance du milieu qu'avaient nos recherchistes. Tous étaient des Franco-Albertains, sauf exception, et ils connaissaient très bien la région où la recherche était effectuée. Les recherchistes avaient pour but, dans un laps de temps limité par les budgets, bien sûr, de rendre visite au plus grand nombre de pionniers possible pour s'enquérir de leur âge, de leur occupation, du lieu de leur naissance, de l'origine de leur famille et de l'histoire de leur vie. Le tout fut enregistré sur ruban magnétique. En plus de nous chanter leurs plus vieilles chansons, les pionniers nous transmettaient leurs plus vieilles recettes, mélodies, danses, photographies et légendes, qui pouvaient être des éléments pour la connaissance de l'histoire de la famille, et aussi de l'histoire générale de la francophonie albertaine. Selon les statistiques que nous avons compilées, la moyenne d'âge des informateurs se situait à plus de 70 ans.

Court bilan de la recherche

Notre collection de chansons comprend environ 1,000 titres; elles sont interprétées par nos pionniers. Nous avons terminé la transcription et la classification de ces chansons qui sont autant d'échantillons du répertoire de nos Canadiens français. Nous avons dans cette collection du répertoire franco-albertain, selon Marcien Ferland, folkloriste et musicien bien connu au Manitoba, "des chansons anciennes, des chansons albertaines, des chansons populaires folklorisantes et un tas de choses allant des cantiques d'autrefois jusqu'aux romances".

Nous possédons environ 300 autobiographies, qui sont de très bonnes sources pour étudier et comprendre l'histoire vécue de la population franco-albertaine. Certains nous ont raconté dans quelles circonstances ils ont quitté leur coin de pays pour venir s'établir dans l'Ouest, comment s'est fait le choix du nom de tel village ou de tel lac, ou encore quelle était la durée du voyage entre Vègreville et Cold Lake (228 km) en charrettes à boeufs (autant que pour la distance entre Montréal et Edmonton en train). Ils nous ont parlé aussi des grands événements comme la crise de 1929, la grippe espagnole, les grands feux de prairie, la

guerre, etc. Bref, la grande histoire racontée à travers la petite histoire de tous les jours.

Pour accompagner ces autobiographies, nous avons en notre possession un grand nombre de photographies représentant des personnes et des constructions, témoignages visuels des différentes facettes de la vie franco-albertaine. Pour en permettre l'accessibilité, nous avons développé un fichier sur les thèmes suivants: personnages, géographie, activités et sujets.

Nous avons aussi recueilli un très grand nombre de recettes. Celles-ci se divisent en deux catégories: culinaire et médicinale. La première catégorie nous donne une idée de la façon dont les pionniers se nourrissaient et conservaient les denrées au début du siècle. Nous avons découvert toutes sortes de procédés utilisés, allant de la conservation des oeufs à la fabrication d'alcool ("moonshine"). Dans l'autre catégorie, tous les éléments de la médecine populaire ont été enregistrés. Autant la médecine naturelle que la médecine magique ou religieuse. On a pu constater la grande influence des Indiens dans ce domaine!

À part les légendes et les mélodies, nous avons des soirées traditionnelles qui ont été enregistrées à Saint-Paul, Bonnyville, Morinville, Legal, Plamondon, Edmonton, Girouxville et Donnelly. Lorsque les chercheurs avaient suffisamment de contacts, en général vers la fin de la recherche, ils réunissaient les anciens et leur demandaient de recréer, dans la mesure du possible, une soirée d'antan. Nous avons plus de 20 heures de bandes magnétoscopiques qui comprennent des dizaines de danses, autrefois du répertoire franco-albertain.

Projets

Nous sommes conscients de n'avoir touché qu'à une infime partie du vécu culturel franco-albertain. Il nous est permis d'affirmer cependant que nous possédons, en Alberta, la recherche la plus poussée dans ce sens.

Ce projet de recherche avait d'abord été conçu en trois phases, soit: la recherche sur le terrain, la classification et la transcription des documents sonores et visuels, et la diffusion de cette information.

Cette dernière phase, il va sans dire, est la plus ambitieuse. Nous planifions plusieurs réalisations dont la publication d'un livre de chansons et d'un autre de recettes. Nous nous proposons aussi de publier un ensemble de documents pédagogiques pour

les écoles. Nombre de professeurs déplorent le fait qu'ils manquent de ressources pour expliquer l'histoire et le vécu culturel des Canadiens français de l'Alberta.

Nous entrevoyons aussi, par l'entremise de la troupe de danse des Blés d'Or, la mise sur pied d'un spectacle qui puiserait dans les différents éléments de notre recherche. Déjà, au dernier spectacle annuel du groupe, la partie théâtrale a été entièrement inspirée par un de nos informateurs.

Le projet qui nous tient le plus à coeur est l'établissement d'un centre permanent de documentation sur l'histoire et le folklore des Franco-Albertains. Ceci assurerait la continuité de l'organisme et l'accès pour les étudiants et les chercheurs désireux de pousser plus loin leurs connaissances. Nous nous sommes déjà rendus dans les écoles pour expliquer notre projet; par la suite, plusieurs classes sont venues nous visiter.

En septembre prochain, le centre culturel de Saint-Paul ouvrira à nouveau ses portes. Héritage franco-albertain, les Blés d'Or, l'A.C.F.A. régionale, et d'autres organismes s'y installeront. On prévoit qu'une aire sera réservée pour accueillir les visiteurs et les chercheurs. Plusieurs organismes et des particuliers nous ont assurés d'un don de documents lors de l'ouverture.

Parallèlement aux travaux d'Héritage, le Comité historique de Saint-Paul travaille à la préparation d'un musée. Ces deux organismes comptent travailler en étroite collaboration.

En conclusion, on ne peut que réaffirmer la fierté des franco-phones de l'Alberta. Le secret est de croire à l'avancement et d'en être fier. Nous avons une histoire bien à nous; il faut se la raconter!

Ressources franco-albertaines

par Eloi DeGrâce

archiviste aux archives provinciales de l'Alberta

Les Archives provinciales de l'Alberta conservent les documents du gouvernement de la province et ont aussi le mandat de conserver les documents de l'histoire albertaine.

Depuis quelques années, les archives ont fait l'acquisition de plusieurs collections de documents relatifs aux Franco-Albertains. Une liste de ce qui est disponible a été faite en 1981. Elle devrait être mise à jour prochainement.

Les documents concernant les Franco-Albertains sont assez difficiles à trouver. Peu de documents existent sur les premières familles, les colons, les professions libérales et les politiciens. Les premiers Franco-Albertains avaient le souci de transmettre le patrimoine canadien-français à leurs enfants. La deuxième génération n'était pas aussi convaincue de l'importance du fait français en Alberta et elle n'a pas transmis à la génération suivante les documents qui nous permettraient d'étudier à fond la société franco-albertaine des années 1890 à 1930.

Face à ce problème de rareté des documents, il nous a paru important de concentrer nos efforts et de chercher des documents plus récents qui serviront plus tard aux historiens. C'est pourquoi nous contactons des organismes qui "produisent"

encore des documents relatifs aux Franco-Albertains. Notre but est de préserver les documents qui ne sont plus utiles à ces organismes. Il est important de les conserver même s'ils ne sont pas vieux. Comme le bon vin, ils prendront de la valeur avec le temps! Nous ne voulons pas avoir à chercher ces documents plus tard, alors qu'ils n'existeront peut-être plus. Les organismes qui nous intéressent actuellement sont l'Association canadienne-française de l'Alberta, Francophonie-Jeunesse, la Fédération des femmes canadiennes-françaises et autres du genre.

En plus de chercher à conserver la plus grande partie possible du patrimoine historique des Franco-Albertains, les Archives provinciales entretiennent des relations avec d'autres dépôts d'archives qui ont des documents concernant les Franco-Albertains. C'est notamment le cas des archives diocésaines d'Edmonton et de Grouard-McLennan et d'Héritage franco-albertain, un organisme de Saint-Paul.

Il est important de mettre en commun nos ressources et de nous aider mutuellement. Même si l'histoire de la province de l'Alberta est jeune, le travail à faire dépasse déjà nos ressources humaines et financières.

Les parlers franco-manitobains

par **Alexandre L. Amprimoz**

*professeur de lettres canadiennes-françaises
à l'Université du Manitoba
et*

Antoine Gaborieau

professeur de français au Collège de Saint-Boniface

La bibliographie relative aux études linguistiques du français parlé en Amérique septentrionale est immense. C'est ainsi que de nombreux travaux ont été consacrés aux parlers de la Louisiane, du Maine et de la Nouvelle-Angleterre. Mais le parler franco-manitobain n'a pratiquement pas été étudié.

En 1913, Louis-Arthur Prud'Homme fit publier un article dans *Le Bulletin du parler français au Canada*; cet article n'a malheureusement, pour le linguiste, qu'un intérêt juridique. Dans la même revue, en 1915, un prêtre, Denys Lamy, publiait un autre article sur le français au Manitoba. La portée de cette brève étude est surtout de nature démographique et géographique.

Il faut ensuite attendre 1954 pour voir se réaliser une étude d'un parler manitobain local. L'article "St. Claude, French Citadel in Western Canada" semble, en effet, ouvrir une voie qui n'a malheureusement pas été exploitée. Fondé par des immigrants français en 1892, St-Claude est situé à 60 milles au sud de Winnipeg. Le professeur J.-B. Sanders, dans sa brève analyse, se borne à relever un certain nombre d'anglicismes et quelques exemples de langue populaire. Depuis 1954, aucune publication

ne révèle, à notre connaissance, l'existence d'études descriptives des parlers franco-manitobains.

D'autre part, les études récentes, comme celle de Henri-Dominique Paratte (dont on ne saurait mettre en doute la pertinence sociologique), tentent surtout d'alerter le grand public au sujet de l'assimilation du français dans l'Ouest canadien en général. Ces textes relèvent donc d'un discours politico-linguistique et se doivent de négliger les aspects technique et descriptif des parlers dont on n'hésite pourtant pas à prédire la disparition.

Avant de continuer cette communication, nous nous permettons de reprendre en note une partie d'un article publié dans le *Bulletin du CEFCO* qui résume les débuts de recherches entreprises par Antoine Gaborieau dans le domaine des parlers franco-manitobains:

Quant à nous, au cours des années, nous avons déjà dressé une liste de quelque quatre cents expressions, grâce aux contributions de plusieurs éducateurs parmi lesquels nous devons mentionner monsieur Beaufort Péan.

L'occasion de développer cette liste nous a été offerte en 1979 lorsque nous avons reçu un octroi du Conseil de recherches en Sciences humaines du Canada par l'entremise du Comité de recherche du Collège Universitaire de Saint-Boniface, octroi devant nous permettre de poursuivre notre premier objectif, celui de faire un inventaire aussi complet que possible des parlers franco-manitobains.

Nous nous sommes entendus pour définir ces parlers comme l'ensemble de toutes les expressions usitées au Manitoba français hors de la norme de la langue française. Il pouvait donc s'agir entre autres de vieux français, de patois apportés ici par les immigrants venus de pays francophones tels que la Suisse, la Belgique et la France, d'expressions québécoises, d'emprunts aux langues aborigènes, d'anglicismes, ou encore de créations exprimant une réalité particulière au Manitoba.

Pour compléter notre étude, il fallait donc maintenant parcourir les différents milieux francophones de la province, organiser des entrevues dans chaque village avec un certain nombre de gens. Pour ce faire, nous nous sommes adjoint trois collaborateurs: Claude Chastagner, assistant de français au C.U.S.B., Cécilia Wiktorowicz et Raymond Paquin, tous deux finissants en éducation à ce même collège.

Ces trois collaborateurs ont consacré à ce projet quelque deux cent cinquante heures de travail, de novembre 1979 à juillet 1980. Il s'est agi d'entrevues, faites à l'aide d'un questionnaire portant sur les différents domaines de la vie,

tels que le métier, les loisirs, la culture, la vie familiale et la religion; le but étant toujours d'explorer ces différents domaines à travers un dialogue libre avec les intéressés. Ces entretiens ont été généralement enregistrés sur bandes magnétiques.

Les dix-sept milieux que nous avons visités sont: Saint-Léon, Sainte-Anne, Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, Lorette, Saint-Jean-Baptiste, Saint-François-Xavier, Saint-Pierre, Saint-Norbert, Saint-Adolphe, Saint-Malo, Saint-Boniface, Saint-Laurent, Saint-Ambroise, Winnipeg, La Broquerie et Sainte-Agathe.

Lors de ces visites, quelque 150 personnes ont été interviewées, personnes âgées en grande majorité, cela pour deux raisons. Tout d'abord, parce que nous voulions ainsi nous assurer de recueillir des expressions en voie de disparition. De plus, ayant fait notre première étude auprès d'étudiants, nous voulions tenter par là d'atteindre un milieu plus vaste. Cette deuxième enquête devait nous rapporter plus de mille deux cents expressions. Nous ne pourrions passer sous silence les impressions qu'ont bien voulu nous transmettre les trois collaborateurs, impressions résumées ci-dessous par Raymond Paquin:

"Tous les gens ont été très accueillants. La chaleur de ces vieux "Canayens" est contagieuse. C'était pour eux un grand plaisir de raconter leur vie et leurs misères. Parfois le magnétophone tendait à effrayer les gens. Parfois aussi ils s'efforçaient de mieux parler. Cependant, après quelque temps, ils semblaient oublier la présence de la machine et se laissaient aller. Ce travail fut pour nous beaucoup plus qu'une cueillette de mots..."

En même temps, Claude Chastagner, comme assistant de français dans ses nombreuses rencontres avec les étudiants, dans la correction des devoirs, a su recueillir quelque trois cents autres expressions.

Donc, la première étape de notre travail nous a rapporté quelque deux mille cinq cents expressions. Nous avons dû alors entreprendre une deuxième tâche: ordonner, classer et interpréter ces informations pour en arriver à l'étape finale de notre étude qui se donnait comme but la présentation d'un tableau consistant en une étude synchronique des parlers franco-manitobains. Cette étude comprend quatre aspects: la phonétique, le lexique, la sémantique et enfin la syntaxe. Pour chacun de ces aspects nous tentons de déterminer l'origine de la particularité et d'en donner l'équivalence en français standard.

Nous entreprenons ce travail, bien conscients de son caractère expérimental et des difficultés inhérentes à ce genre d'étude. Ainsi, au Manitoba français comme partout ailleurs, la langue diffère de région en région selon les

origines des habitants. L'accent de Saint-Claude se distingue facilement de celui de Saint-Jean-Baptiste. En effet, le français de Saint-Claude se rapproche de la langue continentale tandis que celui de Saint-Jean-Baptiste est beaucoup plus près de la prononciation québécoise. Ainsi "moi" se prononce [mwa] à Saint-Claude et [mwe] à Saint-Jean-Baptiste. Le "gamin" ou le "gosse" de Notre-Dame-de-Lourdes ne doit pas s'étonner de voir sa cravate devenir un "col" porté par un "gars" de La Broquerie. L'accent et l'expression même varient aussi selon l'éducation reçue, selon la couche sociale ou encore l'époque d'immigration. Le Français arrivé au Manitoba il y a trente ans entend peut-être avec désarroi son enfant lire le "papier" et s'intéresser à "Kosque cé qu'on parle". Le mot "doucine" qui en français standard signifie "rabot" et qui au Québec veut dire "cuir à rasoir" prend à Notre-Dame-de-Lourdes le sens de "beignet". Ce genre de pâtisserie peut s'appeler ailleurs au Manitoba "grand-père" ou "barrière". Et pourtant, nous ne pouvons prétendre dans ce travail faire la distinction entre les différents niveaux d'expression selon les milieux et les couches sociales. D'ailleurs, la mobilité des gens aujourd'hui nous rendrait la tâche impossible. Nous présentons donc l'expression franco-manitobaine dans son ensemble selon le parler populaire.

Sous peine de nous répéter, nous voulons faire remarquer qu'il ne s'agit pas de condamner telle ou telle expression. Il existe un parler franco-manitobain tout comme il existe un dialecte marseillais. Nous nous donnons comme seule tâche de le décrire, d'en déterminer les origines et d'offrir son équivalence en français international. Ceci dit, il n'est pas défendu aux spécialistes des sciences humaines de tirer certaines conclusions de cette étude. Si notre travail devait susciter chez les Franco-Manitobains un sentiment d'appartenance, de fierté, en même temps qu'une prise de conscience de choix à faire dans leur expression selon les situations et les milieux dans lesquels ils évoluent, nous en serions doublement heureux.

C'est ainsi que nous espérons consigner les résultats de nos recherches en un certain nombre d'articles qui pourront, peut-être, intéresser d'autres chercheurs à ce vaste domaine.

Sur cette base, nous nous sommes permis de particulariser l'hypothèse générale de P.R. Léon au sujet d'un "français canadien standard" en postulant l'existence d'un français manitobain standard.

Avant d'admettre l'hypothèse que le système phonologique du français manitobain standard est identique à celui du français,

il faut brièvement consigner les résultats de la partie de l'enquête portant sur les réalisations phonétiques de certains phonèmes.

Nous commencerons naturellement par les réalisations vocales: la voyelle orale antérieure non arrondie et fermée /i/. En syllabe libre et accentuée le /i/ a tendance à se rapprocher de la norme, surtout à Saint-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes, où les sujets semblent à première vue se conformer au français standard. En général, depuis les études spécialisées, on souligne le fait que le /i/ canadien oppose deux réalisations: [i] vs [i̞].

La réalisation du /i/ fermé est ainsi définie comme étant identique à celle du français standard. Mais en manitobain la réalisation de /i/, même à Saint-Claude, ne peut être identifiée à la norme. On reconnaît, en effet, une légère tendance à la centralisation, un ton quelque peu plus bas et une nuance d'ouverture. Le /i/ manitobain n'est donc pas si antérieur, pas si fermé et pas si aigu que le /i/ standard. On notera ces tendances de la manière suivante: [i̠], selon l'Alphabet Phonétique International révisé en 1979.^c En syllabe libre accentuée on aura ainsi la réalisation suivante:

/i/ — ami [am̠i̠]

Il est clair que nous nous contentons d'indiquer ici les altérations de /i/ sans indiquer les modifications subies par les autres phonèmes. Ce /i/ pseudo-normal a été relevé dans les cas suivants: petit, écrit, vie, frit, pris, si et ici. Notons en passant que ce /i/ est un peu plus long que le /i/ standard.

En syllabe libre non accentuée le /i/ a tendance à s'allonger devant une consonne allongeante d'une manière excessive et à s'allonger même devant une consonne non allongeante. Par contre il se referme tandis que son ton reste plus bas. La légère centralisation semble également disparaître. On a ainsi les réalisations suivantes:

/i/ — festival [fɛst̠i̠val]

/i/ — ciment [s̠i̠.m̠ɑ̠]

Pour les besoins de la cause on utilise les symboles “.” et “:” de l'A.P.I. dans un sens restrictif. “:” serait ici semi-long et “.” aurait la valeur d'un quart. Tout ceci pour indiquer que, par rapport à la norme, les réalisations du /i/ sont plus longues en manitobain.

En syllabe entravée et accentuée le /i/ a tendance à se fermer. Les spécialistes comme Gendron ont affirmé que le français parlé au Canada réalisait des /i/ fermés [i] devant les consonnes

allongeantes: /R/, /ʒ/, /z/, /v/ et /vR/. Ce phénomène se retrouve au Manitoba. On aura ainsi:

cire — [sɪ̃·r] vite — [vit]

Ainsi le /i/ ouvert a pu être vérifié dans les mots suivants: Philip, petite, écrite, fragile, frite, vil, et cite.

En syllabe entravée et non accentuée le manitobain ouvre le /i/ et se conforme par là même au français standardisé d'Amérique du Nord. On retrouve ce phénomène, par exemple, dans l'expression littéraire "cirque d'hiver".

Il reste enfin à signaler que la désonorisation des voyelles jadis signalée par l'abbé R. Charbonneau et W.N. Locke pour certains parlers français d'Amérique du Nord a aussi lieu au Manitoba pour le /i/. Il est vrai que Jean-Denis Gendron, qui a étudié la question pour le québécois, ne relève jamais un pourcentage convainquant pour la désonorisation du /i/ même entre deux consonnes sourdes. Au Manitoba cependant le phénomène est fréquent et il semble qu'il se soit répandu surtout chez les jeunes. En général ce phénomène est considéré comme l'écho de structures archaïques. Il y aurait donc ici une contradiction à résoudre, des hypothèses à émettre. En général le phénomène est très marqué entre deux consonnes sourdes comme dans "décapitation." Mais la désonorisation a lieu également entre deux consonnes sonores comme dans "devinette". Il nous semblerait donc que, plus que de structures archaïques, il faudrait ici parler de l'influence de l'anglais.

On connaît en France, comme dans les autres pays francophones, au moins quatre réalisations phonétiques du /y/ qui relèvent du français dit populaire. La désonorisation semble avoir lieu surtout par réduction morphologique:

tu es — [tɪ ɛ]

Il est à noter à ce sujet que la durée vocalique de la réalisation populaire est égale (sinon légèrement plus longue) à celle du français standard. Il s'agit donc ici de désonorisation à strictement parler. Le /e/ semble d'ailleurs s'allonger d'un quart et le ton est plus bas. On a ainsi l'opposition:

[tye] vs [tɪ ɛ̃]

Ainsi, comme le français québécois, sinon plus, la durée vocalique est bien plus marquée en manitobain qu'en français stan-

dard. Tout ceci semble confirmer sans surprise les résultats obtenus par Denis Dumas à propos du français de la région de Montréal. On pourrait se poser ici la question: développement d'un archaïsme ou influence de l'anglais? C'est un débat que l'on évitera au niveau de cette analyse car ses implications idéologiques et méthodologiques débordent du champ de la linguistique descriptive et synchronique.

En syllabe libre le [y] a une légère tendance à la centralisation. On notera ainsi les deux exemples:

su — [s[̥]y] et vu — [v[̥]y]

Ce [y] est donc un phonème intermédiaire entre le [y] français et le [ɥ] central. En syllabe entravée on retrouve le [y] ouvert [Y]. C'est par exemple le cas de:

lutte — [lYt] et butte — [bYt]

Naturellement l'ouverture vocalique peut atteindre divers niveaux. On a ainsi:

[ɛ] une tête — [ɛntɛt] — Ce phénomène est cependant très rare
 [ə] une table — [əntab] — Ce phénomène est très fréquent
 [œ] la brume — [labrœm] — Ce phénomène est tout à fait répandu et s'explique par une délabialisation

Le /u/ est plutôt sans surprise. En syllabe libre, il a tendance à se rapprocher de sa réalisation en français standard. Mais la tendance à la centralisation se fait tout de même sentir, une très légère ouverture peut tout de même être perçue tandis que le ton est également plus bas. On a ainsi la réalisation:

[u] loup [l[̥]u̯]

En syllabe entravée l'ouverture et la centralisation sont très nettes. La réalisation de ce [u] ne peut en réalité se distinguer de l'anglais de "soot".

Les spécialistes des parlers français de l'Amérique du Nord ont très peu étudié le [e] fermé. C'est que l'on s'accorde en général sur ce point: entre le français standard et tous les dialectes en question il n'y a pas de différence dans les réalisations de ce phonème. Nos observations nous ont, au contraire, prouvé que ce [e] fermé a un ton plus bas qu'en français standard. On retrouve aussi de légères tendances à la centralisation et à l'ou-

verture. On a ainsi, par exemple:

des — [d_cɛ̃]

Nous n'avons pu détecter des tendances à l'allongement pour cette voyelle. Tous ces phénomènes considérés sont beaucoup plus marqués au niveau du français populaire.

Si la question du [e] fermé est assez simple à résoudre, celle du [ɛ] ouvert est un peu plus complexe. À vrai dire il nous semble que, même pour les parlers québécois, les spécialistes sont loin de nous présenter une seule vue sur la question. On ne peut donc ici que résumer, donner une vue synthétique. Voici les réalisations possibles du [ɛ] ouvert en français québécois:

[ɛ] — [ɛ] comme dans tresser [trɛsɛ] Il s'agit ici d'un [ɛ] dont la tendance à l'allongement est plus marquée qu'en français standard

[ɛ] — [ae] comme dans j'étais [jɛtae]

[ɛ] — [ɛi] comme dans Grèce [grɛ:s]

[ɛ] — [aⁱ] Ainsi si Grèce est allongé il peut devenir [graⁱs]

À ces quatre réalisations correspondent cinq réalisations du e ouvert long [ɛ:]. Cependant le système franco-manitobain nous semble sur ce point beaucoup plus simple. Il faut tout d'abord reconnaître que la tendance à la diphtongaison est beaucoup plus rare au Manitoba qu'au Québec. Ainsi certaines réalisations typiquement québécoises comme [teⁱt] pour "tête" sont pratiquement inconnues au Manitoba. Aussi la tendance archaïque qui consiste à fermer le [ɛ] ouvert en syllabe entravée est également très rare. Ce phénomène existe cependant à Saint-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes.

La réalisation du e ouvert [ɛ] bref ou long [ɛ:] se fait au Manitoba de trois manières distinctes:

[ɛ:]_c Il s'agit d'un e très ouvert et dont le ton est bas. Cette réalisation a généralement lieu en syllabe libre. On l'a relevée dans les mots suivants: fait, très, lait, ourlet et j'aurais.

[ei] Cette rare tendance à la diphtongaison se retrouve quelquefois en syllabe entravée. On l'a surtout relevée dans les mots mère, frère et père.

[a] À notre connaissance cette réalisation n'est généralement pas relevée dans les autres parlers français d'Amérique du Nord (sauf dans certaines régions du Québec). Voici quelques exemples parmi les plus fréquents:

jamais — [ʒama]
 parfait — [parfa]
 lait — [la]

Cette prononciation nous semble cependant en voie de disparition. Nous la retrouvons donc de moins en moins et dans quelques régions seulement, comme Saint-Pierre.

Le [a] antérieur et le [a] postérieur offrent également des réalisations plus simples au franco-manitobain qu'en québécois. tout d'abord la fermeture vocalique du [a] fermé dans le cas du [wa] qui est en général due aux tendances archaïques d'un système, est plutôt rare au Manitoba. Les réalisations suivantes ne sont donc pas très courantes:

moi — [mwe]
 soir — [swɛr]

Il faut cependant ajouter que le [mwe] est tout de même assez répandu dans certaines régions comme Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre et Saint-Léon. D'ailleurs ce [mwe] dans certains des cas se transforme en [mwẽ]. Ce phénomène nous semble bien être une particularité de certains parlers franco-manitobains.

D'autre part, dans bien des cas, le [a] antérieur a tendance à se conformer à la norme. Dans quelques cas il est cependant réalisé comme un [a] postérieur: séparer, bataille, cas, gars, j'y vais[ʒiva], départ.

Avec le a postérieur la tendance au [ɔ] ouvert est courante. Dans certains cas il est même réalisé comme un [ɔ] ouvert. Ainsi la réalisation de ce a dans le mot "pois", par exemple, peut avoir lieu de deux manières distinctes:

pois — [pwa]
 pois — [pwɔ]

La deuxième de ces tendances est de loin la plus fréquente.

On a relevé cette tendance dans les mots suivants: gâté, pâte, et lâche.

Une remarque essentielle au niveau de la diphtongaison s'impose ici. Dans d'autre parlers nord-américains, le québécois en particulier, on trouve les réalisations suivantes pour le [a] ouvert:

[a] — [a^u] comme dans pâte — [pa^ut]
 [a] — [ɔ^u] comme dans l'âge — [lɔ^uʒ]

Ces réalisations sont très rares au Manitoba.

La même remarque s'applique aux réalisations des [ɔ] ouvert et [o] fermé. On sait qu'aux deux réalisations du français standard correspondent neuf réalisations en québécois. Au Manitoba une seule de ces réalisations est fréquente: il s'agit de la réduction. On a ainsi:

comode — [k| mɔd]

Le [oe] est très souvent réalisé selon la norme. La fermeture vocalique qui souligne certaines tendances n'est cependant pas inconnue au Manitoba. On a par exemple:

beurre — [bøʁ]

Cette réalisation semble caractériser certaines régions (Lourdes et Saint-Claude).

La diphthongaison nous semble encore plus rare. On aurait dans ce cas:

beurre — [boɛʁ]

Le [ə] muet ne pose guère de problèmes et suit la norme. Une seule exception, d'ailleurs universellement répandue, est tout de même assez courante. Il s'agit de la réalisation en [e] fermé du parler populaire. Il faut cependant remarquer que le e muet est neutralisé le plus souvent sur des bases lexicales. On a par exemple:

gouvernement — [ɡuvɛʁnmɑ̃]

Enfin nous n'aborderons guère ici les problèmes posés par les voyelles nasales qui devraient faire l'objet d'une autre étude.

Ainsi le système vocalique des parlers franco-manitobains révèle une prononciation qui semble beaucoup plus voisine du français standard que ne le sont d'autres parlers français d'Amérique du Nord, le québécois par exemple.

ÉTUDES CONSULTÉES

Amprimoz, Alexandre L. et Antoine Gaborieau, *Pour une étude des parlers franco-manitobains*, Bulletin du CEFCO, no 9, février 1981.

Charbonneau, R., *Recherche d'une norme phonétique dans la région de Montréal*, Études sur le parler français au Canada, 1955.

Dumas, Denis, *Durée vocalique et diphthongaison en français québécois*, Cahiers de

linguistique de l'Université du Québec, no 4, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1974.

Gendron, Jean-Denis, *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Paris/Québec, Klincksieck/Presses de l'Université Laval, 1966.

Guiraud, Pierre, *Le Français populaire*, Paris, Coll.: *Que sais-je?*, P.U.F., 1978.

Lamy, Denys, *Domaine du français au Manitoba*, *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 13, 1913, pp. 453-455.

Léon, P.-R., *Recherches sur la structure phonique du français canadien*, Montréal, *Studia Phonetica* VI, Didier, 1968.

Lock, W.N. *Pronunciation of the French Spoken at Brunswick Maine*. *American Dialect Society*, 1949.

Paratte, Henri-Dominique, *Mécanisme et causes de l'assimilation: une étude de l'Ouest canadien*, *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 13, no 1-2, janvier-mai 1980, pp. 91-106.

Prud'Homme, Louis-Arthur, *Situation juridique de la langue française au Manitoba...* *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 2, 1913, pp. 224-235.

Sanders, J.-B., *St. Claude, French Citadel in Western Canada*, *Revue de l'Association canadienne de linguistique*, vol. 1, no 1, octobre 1954, pp. 9-12.